

Le journal DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER



HONG KONG

Rencontre avec
ces Français qui
en ont fait leur
port d'attache

Vol. 06 | AUTOMNE 2019 | 5.00 €

DOSSIER SPÉCIAL

Les clés pour entreprendre

Comment créer son entreprise
dans un pays de l'UE ?

LA PROTECTION

SANTÉ Une priorité pour
les Français de l'étranger

LES TROPHÉES CCIFI

Les champions de l'export

**MARC LÉVY,
LE TOUR DU MONDE
EN BALLON**

Les périples du « minot »
de Marseille



**FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER
.FR**

BEL/LUX : 6.00 € - PORT CONTI : 6.50 €
CH : 9.00 FS - CANADA : 9.99 SCAN - DOM : 6.50 €
TOM : 1050 XPF - MAR : 70 MAD - TUN : 7.10 DT

M 02525 - 6 - F: 5,00 € - RD





CRYSTAL MOBILITY

Assurances santé et prévoyance internationales

Clientèle expatriée

www.crystal-mobility.com



Contactez-nous directement au :



+33 1 42 56 16 41

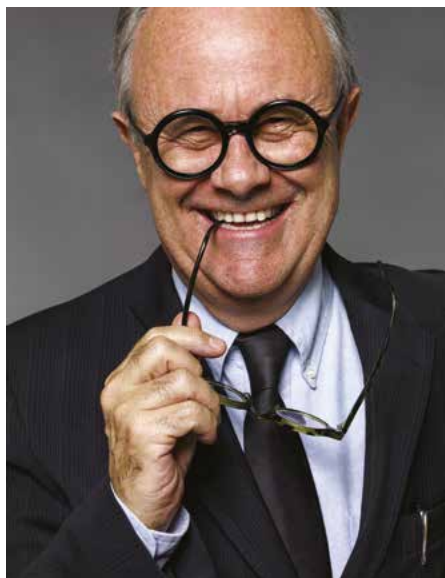
relation@crystal-mobility.com

ÉDITO

Un autre regard

Quelle forme va prendre le Brexit au Royaume-Uni ? Matteo Salvini peut-il envisager un retour sur la scène politique italienne ? Angela Merkel ira-t-elle au bout de son mandat en Allemagne ? *Quid* du rapprochement de l'Union européenne avec la Russie ? Ces sujets ont fait les choux gras de la presse ces dernières semaines. Cette liste, évidemment non exhaustive, en dit long sur les angles les plus souvent abordés par nos confrères sur les questions européennes.

Il n'est pas ici question de sous-estimer le poids de ces enjeux politiques et de leurs inévitables conséquences socio-économiques, mais il est frappant de constater le spectre, globalement si étroit, de cette couverture médiatique. Nous préférons, comme nous l'avons fait dans nos précédentes éditions, centrer notre approche sur une information utile au quotidien, et éventuellement nourrir une envie d'ailleurs. Nous vous proposons ainsi dans ce numéro un dossier sur les possibilités de création d'entreprise et d'emploi au sein des pays de l'Union. Rappelons d'ailleurs, pour rebondir sur notre propos liminaire, que les opportunités d'emploi via les dispositifs inhérents à l'UE nous semblent très insuffisamment relayées, à l'image du portail Eures, encore incroyablement méconnu, ou de l'évolution d'Erasmus + et son ouverture à la formation professionnelle et à l'emploi.



© Stéphane de Bourgies

Autre contrepied avec notre dossier spécial consacré à Hong Kong. Le port aux Parfums a défrayé la chronique un été durant, avec le constat d'inflexibilité de l'exécutif hongkongais puis son revirement face aux justes inquiétudes du mouvement pro-démocratie. Nous avons souhaité, pour notre part, apporter un éclairage sur la présence française au cœur de cette zone Asie-Pacifique à travers les associations qui s'y investissent, les entreprises qui y réussissent, et finalement toutes celles et ceux qui incarnent cette

présence française à l'international dont nous ne cessons de regretter les trop faibles échos. Cette nécessité d'information sur la vie à l'étranger ne peut d'ailleurs se limiter à la question de l'emploi. La thématique de la protection sociale, et particulièrement de la santé à laquelle nous consacrons également un dossier, est aussi une préoccupation majeure pour nos compatriotes qui vivent hors de nos frontières. À dessein, nous souhaitons d'ailleurs organiser une table ronde sur cette question avec tous les acteurs, privés, institutionnels, élus et représentants de l'Etat. Pour l'heure, force est de constater une forme d'inertie dans certains rouages de l'administration française. Mais nous ne perdons pas espoir, car s'il fait vivre, il permet surtout de faire avancer les choses.

Jean-Pierre Pont

Retrouvez-nous sur notre site et abonnez-vous à notre newsletter gratuite :
www.francaisaetranger.fr

Le journal
DES FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER

Français à l'étranger
est édité par TDME,
18, rue Henri-Barbusse,
75005 Paris.

SAS au capital de 1.000 €.
RCS Paris 798 269 726.
Numéro de commission
paritaire : 0520 | 93671.

Directeur de la publication :
Jean-Pierre Pont
jeanpierrepont@gmail.com
Tél. : 07.71.70.78.54.
Rédacteurs : Didier Bras,
Emmanuel Langlois,
Frédéric Lassaïgne
Nathalie Laville,
Jean-Pierre Pont.

Secrétariat de rédaction :
Didier Bras.
**Direction artistique
et maquette :**
Grand National Studio.

Photo de couverture :
© Sfió Cracho

Impression : CEE.

Retrouvez-nous
sur internet :
www.francaisaetranger.fr

 **FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER
.FR**



© Zhu Dieng



© Rfranca



© ImageFlow

03 Édito

06 Événement

Les Trophées
CCI France
International 2019

08 Tête d'affiche

Induo tisse sa toile

10 À la une

Marc Lévy, le tour
du monde en ballon

12 Le grand dossier

- La protection santé, une priorité pour les Français de l'étranger
- La CFE, une offre revisitée
- Des complémentaires parfois très utiles !
- Protection sociale : l'Europe se met en ordre de marche

21 Supplément Hong Kong

- Les partenaires incontournables
- Éducation
- Coopération
- Success story
- Droit et investissement
- Solidarité internationale

53 Europe : les clés pour entreprendre

Comment créer son entreprise dans un pays de l'UE

81 Français du monde

La chronique de France Info

Placement en stage garanti avec le CEI

De 1 à 6 mois

1500 jeunes placés par an

1000 entreprises partenaires

Londres, Liverpool, Manchester, Dublin,
Cork, Édimbourg, Malte, Valence, Madrid

30 domaines de stages

marketing, commerce international,
architecture, design, mode,
tourisme, informatique...

Le CEI, votre partenaire mobilité à l'international :

placements en stage et emploi, hébergements et cours
en écoles de langues, volontariat et PVT

Pour nous contacter :

01 40 51 11 85

wts@cei4vents.com

www.cei-work-travel-study.com



ÉVÉNEMENT

Les Trophées CCI France International 2019

Après le succès de sa première édition l'an passé, CCI France International a renoué avec sa cérémonie des Trophées en juin dernier. Huit sociétés ont été primées au terme d'une première sélection de 99 dossiers et 25 finalistes. Retour sur cette cérémonie placée sous le haut patronage du président de la République, en présence de Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, et Geoffroy Roux de Bézieux, président du Medef.



▲ Les finalistes autour d'Arnaud Vaissié, président de CCI France International.

LES SOCIÉTÉS LAURÉATES

01 CATÉGORIE START-UP

Candidature portée par la CCI Hauts-de-France
Induo (lire aussi p.8) a mis au point le tissu INDUO®, un tissu anti-taches et anti-transpiration. La start-up réalise désormais près de 50% de son chiffre d'affaires à l'export et a pour ambition de reconquérir le marché international du textile.
www.induo.fr

02 CATÉGORIE ENTREPRENEUR FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Candidature portée par la CCIF USA Miami
C Green AG. En 2012, Éric Herve, originaire de Bretagne, décide de s'implanter aux États-Unis, premier marché de fruits et légumes au monde, pour créer C Green AG. L'entreprise fabrique des biostimulants naturels pour l'agriculture permettant d'accroître un rendement de qualité tout en réduisant les intrants chimiques, avec un approvisionnement de matières premières en Bretagne.
www.cgreenag.com

03 CATÉGORIE INNOVATION

Candidature portée par la CCIF USA Boston
PathMaker Neurosystem. Cette société de médecine bioélectronique au stade clinique a été créée pour commercialiser les dernières avancées technologiques dans le développement de systèmes non inva-

sifs pour le traitement de patients atteints de troubles neuromoteurs. Elle propose un tout nouveau traitement, NeuralSynchronizer™, qui module l'activité neuronale par une stimulation non invasive.
pmneuro.com

04 CATÉGORIE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

Candidature portée par la CCIF Roumanie
Engie Romania. Engie est un groupe mondial de l'énergie et des services. En Roumanie, Engie Romania est un acteur engagé dans la société civile, au travers de multiples actions sociales dans les domaines de la santé, de la protection de l'environnement et de l'éducation. L'entreprise s'est par exemple associée à Daruieste Viata, une ONG locale, afin de construire un hôpital oncologique dédié aux enfants ; c'est le premier projet de ce type en Roumanie.
www.engie.fr

05 CATÉGORIE PARTENARIAT FRANCO-LOCAL

Candidature portée par CCIF Inde
Technique Solaire. Cette PME française est active dans le secteur des énergies renouvelables depuis 2008 en France. En Inde, la société a créé en 2014 JLT Energy India avec un partenaire indien, Manu Bishnoi, dans le but de développer des projets d'énergie verte et d'agir en tant que producteur indépendant d'électricité.
www.techniquesolaire.com

06 CATÉGORIE MEILLEURE PERFORMANCE À L'EXPORT

Candidature portée par CCI Hauts-de-France et la CCIF Suisse
Winkelmanns. Fabricant français de carreaux grès cérame fin vitrifié depuis 1894, Winkelmanns transmet son savoir-faire en famille depuis cinq générations. La maison Winkelmanns est aujourd'hui la dernière usine au monde proposant une gamme de petits carreaux (de 1,2 cm à 20 cm) aussi authentique que variée. Elle est présente dans 34 pays.
www.winkelmanns.com

07 CATÉGORIE MEILLEURE IMPLANTATION ÉTRANGÈRE EN FRANCE

Candidature portée par Business France
Hexcel. Créé en 1946, le groupe américain Hexcel est une société leader dans le domaine des composites. Il possède cinq sites de production à Roussillon (38), Dagneux (01), Les Avenières (38), Nantes (44) et Vert-le-Petit (91) ainsi qu'un bureau commercial à Toulouse (31) pour un total de 1 200 employés en France.
www.hexcel.com

08 TROPHÉE SPÉCIAL DU JURY

Candidature portée par la CCIF Suisse
The SeaCleaners, avec le projet Manta, s'engage au-delà de la seule solution opérationnelle innovante. Le Manta est le premier navire hauturier capable de collecter en grande quantité les macro-déchets plastiques qui flottent sur les océans.
www.theseacleaners.org



01 Trophée de la catégorie Start-Up, remis à Induo par Eazylang — **02** Trophée de la catégorie Entrepreneur français à l'étranger, remis à C Green AG par Groupe Henner — **03** Trophée Innovation, remis à PathMaker Neurosystems par Mazars — **04** Trophée catégorie Responsabilité Sociétale des Entreprises, remis à ENGIE Romania par Capital Export — **05** Trophée catégorie Partenariat Franco-Local, remis à Technique Solaire par Air France-KLM — **06** Trophée catégorie Meilleure Performance à l'Export, remis à Winkelmans par Bpifrance — **07** Trophée catégorie Meilleure implantation étrangère en France, remis à Hexcel par Business France — **08** Trophée spécial du jury, remis à The SeaCleaners par International SOS

TÊTE D'AFFICHE

Induo tisse sa toile

Créée en 2014 par deux Français, la société a mis au point un tissu révolutionnaire qui résiste aux taches et à la transpiration. Induo a reçu cette année le trophée start-up remis par CCI France International (CCIFI), une récompense qui va renforcer sa détermination à se développer à l'étranger.

Le procédé est top secret et il fait le succès d'Induo: un tissu déperlant et antitache qui évacue la transpiration sans laisser ni odeur ni aurole. Pour se développer à l'international et créer un réseau de distribution en Europe et au Moyen-Orient notamment, la start-up vient de lever un million d'euros. Les deux fondateurs resteront majoritaires. « *Le plus difficile, c'est le côté imprévisible, pas du tout linéaire de notre croissance, admet Sébastien François, créateur d'Induo avec Pauline Guesné. Que ce soit au niveau humain, financier, ou de la production, il est vraiment compliqué d'avoir de la visibilité et donc de recruter la bonne personne au bon moment, de produire la bonne quantité ou d'investir dans la R&D avec le bon timing.* »

En deux ans de commercialisation, le duo a produit 35000 chemises pour hommes, distribuées par des grandes marques françaises comme Figaret ou Atelier Privé. Le tissu high-tech est fabriqué à Taïwan, les chemises sont assemblées en Afrique du Nord et vendues essentiellement en Europe. La start-up emploie une quinzaine de personnes, réparties à moitié/moitié entre la recherche et développement et la vente. D'abord installé à Roubaix (Nord), Sébastien François a choisi d'aller vivre et ouvrir un bureau à Londres. « *J'avais sous-estimé les complexités administratives pour une petite société avec des bureaux dans plusieurs pays* », reconnaît-il aujourd'hui. Il a tenu bon et Induo possède désormais aussi un bureau à Munich et un à Barcelone depuis cet été, en plus du Royaume-Uni. L'international était une évidence : « *Nous avons la chance d'avoir un produit qui peut se vendre partout sans avoir à être adapté* », dit-il.

Révolutionner le quotidien

Diplômé de HEC à Paris et du MIT aux États-Unis (Institut de technologie du Massachusetts), le Français monte une première société de vente d'artisanat japonais sur Internet (Kyototradition.com). Il a vingt ans et est encore étudiant, parti pour six mois au Japon, d'abord en



▲ Sébastien François. © DR

échange avec une université de Tokyo puis en stage à la chambre de commerce de Kyoto. Dix ans après, « *cette expérience a structuré toute la suite de ma vie, confie-t-il aujourd'hui. Le choc culturel a été tel que j'ai eu la sensation de redevenir un enfant: tout ce qui paraissait étudiant ne l'était plus. Je n'avais tout simplement pas imaginé que certaines personnes avaient une vision du monde si différente de la nôtre, Occidentaux.* » Nous sommes en 2009. De retour en France, Sébastien François officiera deux ans dans le conseil en stratégie chez Capgemini avant de créer Induo. Remporter le trophée start-up des CCIFI (lire p. 6) est surtout un tremplin pour la suite: « *Cela montre que nous avons bien travaillé*

jusqu'ici et donc que nous pouvons aller encore plus vite à l'international. C'est un enjeu clé de notre développement et vraiment un avantage d'avoir un partenaire comme les CCIFI pour nous y aider. » Jeune papa depuis l'an dernier, Sébastien François envisage de s'implanter dans beaucoup de nouveaux pays, et rien de moins que de « *révolutionner tous les vêtements du quotidien* ». Après la chemise, Induo prévoit par exemple de s'attaquer au pantalon ou au costume... et promet de revenir aux trophées CCIFI avec de nombreuses nouveautés, comme l'anti-froissage, cette fois dans la catégorie Innovation. ♦

Lui écrire : sebastien@induo.fr



SIMPLIFIEZ VOTRE **IMPLANTATION** À **L'INTERNATIONAL**

Les CCI Françaises à l'International (CCI FI) vous proposent une offre complète de services pratiques pour vous accompagner dans votre projet d'implantation : domiciliation, recrutement, gestion et portage salarial, développement commercial, création de filiale...

www.ccifrance-international.org


LeBooster

MARC LÉVY

Le tour du monde en ballon

Sur le Vieux-Port, les anciens ne risquent pas de le confondre avec son homonyme écrivain à succès. Ici, le nom de Marc Lévy reste associé à la formidable épopée des Minots, cette équipe de jeunots tout juste sortis de l'adolescence qui a permis à l'Olympique de Marseille d'éviter les affres de la faillite au début des années 1980. Plus tard, l'ancien gardien de but de la maison Ciel et Blanc a ouvert les portes de sa cage pour s'envoler aux quatre coins du monde. Portrait d'un passionné.



© DR

▲ Marc Lévy.

Nous sommes à la fin des années 1970, l'Olympique de Marseille (« l'Ohèème ») est au plus mal. Reléguée en Deuxième Division, l'équipe a le blues et les finances sont dans le rouge. L'émissaire de la Ligue nationale de football dépêché dans les Bouches-du-Rhône vient alors sonner le glas des derniers espoirs phocéens : la quasi-totalité de l'effectif professionnel est invitée à pointer au chômage. Reste que le club doit absolument honorer les six dernières rencontres de la saison, au risque de perdre son statut professionnel. Seul recours, aligner les jeunes stagiaires marseillais pour éviter la liquidation judiciaire. Des minots qui viennent certes, en 1979, de remporter la fameuse Gambardella (la Coupe de France des juniors) mais qui risquent d'être bien tendres chez les pros...

Pourtant les gamins vont démontrer qu'ils ont le cuir dur, ne concédant aucune défaite durant ces six rencontres et se payant même le luxe de battre le leader Montpellier lors de l'ultime journée, dans un Stade Vélodrome comble. La légende est née. Jean Carrieu prend le relais à la présidence d'un club enfin sauvé, réunit des fonds justifiés par les promesses de cette jeunesse et, à l'issue de la saison 1983-1984, l'OM retrouve enfin son rang

en Première Division. S'ensuivront bientôt les années Tapie avec leur cohorte de gloire et de désillusions...

De la cour de récré à la cour des grands

L'histoire de Marc Lévy est celle d'un gamin de Marseille arrivé ici quelques mois après sa naissance à Alger en 1961. C'est boulevard National, puis sur la Canebière et place de la Bourse qu'il s'écroule les genoux avec ses « collègues ». Nouveau déménagement à Sainte-Marguerite où il signe sa première licence dans ce club de quartier, à l'âge de neuf ans. Il sera gardien de but, comme l'était son père. Très vite, les techniciens de l'OM le repèrent et l'invitent à rejoindre la maison Bleue au sein de laquelle il grandit avec le succès que l'on sait. Las, à la mi-temps des années 80, les envies de grandeur de Tapie conduisent l'homme d'affaires à recruter à tout-va, dont l'international camerounais Joseph-Antoine Bell pour garder les cages de l'équipe. Marc Lévy décide d'aller voir ailleurs, notamment à Pau. Puis un dos récalcitrant et l'envie de transmettre l'incitent à devenir entraîneur.

On n'oublie pas ses premières amours, mais ce sont parfois elles qui se rappellent à notre souvenir. Dans le cas présent, c'est un coup de fil de Gérard Gili, alors entraîneur de l'OM, qui lui propose un retour au bercaïl au milieu des années 90 pour s'occuper des gardiens phocéens. La collaboration va poser les jalons d'un parcours commun. En 2006, Gili est nommé par la Fédération ivoirienne pour s'occuper de la sélection nationale, il sollicite Marc en qualité de coach adjoint...

Beveren, banlieue d'Abidjan

La Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2008, organisée au Ghana, se profile mais la qualification pour cette phase finale passe d'abord par des oppositions face à la Zambie, au Mali et au Sénégal... Des déplacements épiques, des rencontres âpres en terrain hostile, mais aussi, au sein

de la sélection ivoirienne, « des relations humaines très fortes et une union sacrée autour du drapeau ivoirien... J'en garde un souvenir extraordinaire », explique Marc, qui multiplie les allers-retours entre la France, la Côte d'Ivoire et... la Belgique ! Plus précisément à Beveren, commune flamande proche d'Anvers, mais aussi club-laboratoire des jeunes pousses du football ivoirien, né d'un rapprochement avec l'Académie d'Abidjan dirigée par un autre éducateur français légendaire, Jean-Marc Guillou. Le Marseillais vient repérer ces talents déracinés, appelés à épauler en sélection nationale Didier Drogba, la superstar du foot africain. L'équipe ivoirienne ira jusqu'en demi-finale de cette CAN 2008 au Ghana.

Autre moment fort quelques mois plus tard avec la sélection des Espoirs ivoiriens que Gili et Lévy sont parvenus à qualifier pour les Jeux olympiques de Pékin. Au-delà de l'élimination en quarts de finale, l'histoire retiendra que la route des Ivoiriens aura croisé celle de l'Argentine d'un certain Lionel Messi... De cette expérience africaine, Marc Lévy retire une conviction, celle de « prendre le temps de se faire accepter, d'apprendre la culture des autres pour appréhender des valeurs qui ne sont pas forcément les nôtres ».

Or noir et Petit Livre rouge

« La vie de sportif professionnel est la plus belle qui soit, à condition d'accepter la précarité qui l'accompagne », dit Marc Lévy, contraint d'assumer une nouvelle remise en question au terme de l'aventure ivoirienne après les JO de Pékin. Mais rapidement, toujours avec Gili, une opportunité se présente. Ce sera le Qatar, au sein du club de Umm Salal, à 20 km de Doha. Nouvelle aventure humaine et nouveau challenge sportif avec la participation à la Champions League d'Asie, la découverte d'autres types de jeu et la possibilité de satisfaire cette inextinguible soif de rencontres. Aux antipodes des entraîneurs d'autrefois avec le sifflet autoritaire au-



▲ L'équipe des Minots en 1980.

© DR

tour du coup, les coachs sont aujourd'hui rompus à l'individualisation des approches, d'autant plus lorsqu'ils viennent de l'étranger. Alors *quid* de la psychologie du footballeur qatari selon coach Lévy?: « Les joueurs étaient globalement très à l'écoute, surtout lorsqu'ils sentaient que c'était réciproque, mais il est indispensable de respecter ici quelques règles d'or: ne pas s'énerver, ne pas élever la voix au risque d'être complètement discrédité. »

Deux ans après l'aventure qatarie, en 2010, c'est le retour en Provence. Mais la passion demeure, surtout lorsqu'une gloire du football français, Jean Tigana, l'appelle pour le seconder dans un nouveau challenge... en Chine, au Shenhua FC, basé à Shanghai. La vie dans la métropole chinoise et ses 24 millions d'habitants est rythmée par la voiture du club qui vient le chercher tous les matins à domicile car il est illusoire d'espérer conduire à Shanghai, et un sentiment mitigé exprimé à mots couverts: « Les échanges auront été limités durant cette expérience car les Chinois sont habitués à vivre entre eux. D'ailleurs les joueurs n'avaient pas de possibilité de sortir du camp d'entraînement avant l'âge de 23 ans.

Quant au championnat lui-même, il semble qu'il ait parfois quelques zones d'ombre... »

Humilité, le mot-clé

De cette existence faite d'aventures mais aussi d'incertitudes, la vie de famille ne risque-t-elle pas de pâtir?: « J'ai toujours privilégié la stabilité de ma famille, les miens me rejoignant dès que possible », explique ce père de deux enfants et grand-père de cinq petits-enfants qui tâte aussi brillamment du saxophone. Mais au fait, l'expérience chinoise a-t-elle signé la fin des aventures extra-territoriales du Minot de Marseille? Non. En 2014, un autre entraîneur français, Erick Mombaerts, lui propose de travailler avec lui au Japon, au sein du club de Yokohama F Marinos. Il eut été dommage de rester sur une mauvaise image de l'Asie et il rejoint la ville portuaire japonaise avec son épouse. Dans le club de l'entreprise Nissan (au Japon les clubs sont souvent

liés à une entreprise), Marc va découvrir « des joueurs ultra-disciplinés, respectueux des codes établis, même si c'est parfois au détriment de la prise d'initiative. Parallèlement, la vie quotidienne est tellement agréable, avec un sentiment de sécurité évident et le respect de son prochain omniprésent. La pudeur et la retenue des sentiments sont caractéristiques des Japonais, raison pour laquelle les larmes qu'ils ont versées lors de notre départ m'ont beaucoup touché... »

Pour finir, quel conseil donnerait-il à un jeune désireux de tenter sa chance à l'étranger, y compris

pris dans des championnats de seconde zone? « Il faut y aller en prenant un minimum de garanties, notamment au plan contractuel, mais l'aventure vaut le coup d'être vécue car la vie n'est faite que d'expériences et du fruit de ce que nous créons. Mais sans jamais se départir du sens de l'humilité. » Le cœur reste bleu, mais la parole est d'or... ♦

**« APPRENDRE LA CULTURE
DES AUTRES POUR
APPRÉHENDER DES
VALEURS QUI NE SONT
PAS LES NÔTRES. »**

MARC LÉVY



DOSSIER SANTÉ

La protection santé, une priorité pour les Français de l'étranger

La santé est une préoccupation majeure pour les Français établis hors de France, bien plus d'ailleurs que pour le reste des Français. Nombreux sont ceux qui ne bénéficient d'aucune prise en charge médicale de leur employeur et qui se trouvent ainsi dans l'obligation de l'assumer seul. Il existe pourtant de très nombreux acteurs, malheureusement souvent dispersés, qui assurent un suivi de la santé et du bien-être des expatriés.



© Popiika

Des élus au service des Français vivant hors de France

Tout d'abord, il faut rappeler la présence d'élus de terrain, les conseillers consulaires, répartis sur l'ensemble du globe, auprès desquels il est toujours possible de faire remonter des difficultés spécifiques. Leur rôle est de défendre leurs intérêts auprès des pouvoirs publics mais aussi dans leurs démarches administratives. Ils sont au nombre de 443, et ils élisent en leur sein quelque 90 conseillers qui se retrouvent au sein de l'Assemblée des Français de l'étranger. Cette instance peut être consultée par le gouvernement, ainsi que par le président de l'Assemblée nationale ou par le président du Sénat sur la situation des Français établis hors de France et sur toute question consulaire ou d'intérêt général.

Les sénateurs et députés des Français de l'étranger s'attachent eux aussi à améliorer les conditions de prise en charge de la santé des expatriés. Ainsi, ils ont porté la réforme de la Caisse des Français de l'étranger pour une simplification de ses barèmes et une baisse de ses cotisations, ils travaillent à développer la e-médecine, l'accessibilité de la carte Vitale... Leur objectif est d'inverser la courbe des Français vivant à l'étranger aujourd'hui de moins en moins couverts en matière de santé. Ainsi, plus de quatre Français sur cinq vivant hors Europe sont mal protégés, ou quand ils le sont, ce n'est pas toujours dans des conditions optimales.

Des statuts différents, une protection différente

La situation n'est pas la même selon votre statut. Ainsi, il y a les travailleurs détachés, de moins en moins nombreux, envoyés à l'étranger par leur entreprise, pour une durée maximum de trente-six mois, renouvelable une fois. Là, le travailleur reste affilié à la Sécurité sociale. Il se voit en général proposer par son entreprise une mutuelle-santé collective, ou encore un contrat spécifique qui est adapté à sa situation. Il y a ensuite les expatriés, envoyés à l'étranger pour une durée indéterminée, avec un contrat local. Dans ce cas, l'expatrié bénéficie des mêmes droits que les autres salariés du pays et relève de la protection sociale du pays où il est installé. Enfin, si vous êtes directement embauché par une entreprise à l'étranger, vous obtenez automatiquement le statut d'expatrié et vous relevez de la protection sociale locale. La situation n'est pas la même non plus selon que l'on est parti s'installer en

Europe ou en dehors de l'Union européenne. Si l'on reste en Europe, il est préférable de se munir de la CEAM (Carte européenne d'assurance-maladie), sa durée de validité étant de deux ans. Elle est gratuite et permet de prendre en charge tous les soins médicaux nécessaires dans un autre Etat membre de l'UE ou de se les faire rembourser par l'assurance-maladie française (sur la base des tarifs français).

Pour des séjours longs, le formulaire S1 permet à la personne assurée qui réside sur le territoire d'un autre Etat membre de s'inscrire auprès de l'institution d'assurance-maladie de son lieu de résidence pour bénéficier d'une prise en charge. Il est aussi possible pour ces assurés de revenir en France pour y recevoir des soins sous certaines conditions. Les Français expatriés dans des pays en dehors de l'Union européenne peuvent bénéficier du régime de Sécurité sociale du pays d'accueil en y cotisant (soit en

UNE EXPÉRIENCE DE VIE INOUBLIABLE... QUI PEUT PARFOIS VIRER AU CAUCHEMAR.

tant que salarié, soit en tant que retraité). Le pays dans lequel vous vous installez peut aussi avoir signé une convention bilatérale de sécurité sociale avec la France à laquelle il convient de se reporter (disponible sur le site du Cleiss). Si vous partez pour un court séjour dans un pays hors UE n'ayant pas signé de convention bilatérale de Sécurité sociale avec la France, vous réglerez vos frais médicaux. Vous devrez conserver les factures et justificatifs de paiement afin de les présenter à l'organisme où vous êtes affilié, à votre retour, pour obtenir le remboursement. Lorsque ce remboursement est possible, son montant varie en fonction du pays dans lequel vous avez séjourné, de la nature et des événements à l'origine des soins. Pour soumettre une demande de remboursement à votre caisse, vous devrez remplir le formulaire disponible à cette adresse : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R17466. Si vous partez pour un long séjour, en clair si vous êtes expatrié, vous serez sous le régime de sécurité sociale locale (adhésion à la caisse locale), affilié par l'employeur ou à votre charge s'il ne s'en charge pas. Et c'est là qu'intervient la CFE! ♦

Quels sont vos droits ?

Partir dans un autre pays est une expérience de vie inoubliable qui peut parfois virer au cauchemar. Car si le pire n'est jamais sûr, il vaut toujours mieux l'anticiper. Et pour les Français installés à l'étranger, le pire est... de tomber malade ! Si les élus font le maximum pour protéger ces Français un peu particuliers, tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. Tout dépend de son statut.



© rfranca

DOSSIER SANTÉ

La CFE, une offre revisitée

La Caisse des Français de l'étranger vient de fêter ses quarante ans ! À l'origine destinée à assurer une continuité de la couverture sociale des salariés Français expatriés, cette Caisse les couvre pour la maladie, la maternité et l'invalidité. Cette assurance volontaire a beaucoup évolué depuis 1978.

La CFE est au service des expatriés depuis quarante ans : c'est d'ailleurs sa vocation exclusive ! Son objectif est d'offrir à ces Français la même protection sociale qu'en France.

Elle protège plus de 200 000 personnes dans le monde entier. Aujourd'hui, la CFE propose non seulement tout un arsenal de protections sociales pour

les personnes vivant à l'étranger, mais aussi de nombreux conseils via son nouveau site internet (www.cfe.fr) : les spécificités médicales de tous les pays du monde (les vaccinations obligatoires, les pathologies sur le territoire, les contacts d'urgence, les coordonnées de médecins...), des guides d'information pour les salariés et les entreprises, des conseils santé...

Placée sous tutelle des ministères en charge de la Sécurité sociale et du Budget, la CFE est un organisme de Sécurité sociale de droit privé chargé d'une mission de service public. Cette Caisse assure la continuité des droits avec le système français de Sécurité sociale. À leur retour en France, ses adhérents réintègrent immédiatement leur régime de protection sociale.

Une réforme bienvenue

Députés et sénateurs ayant souhaité une réforme qui permette une meilleure continuité de la couverture sociale des Français de l'étranger, la CFE a revu ses offres et ses tarifs pour mieux les adapter à leur réalité. Ainsi, par exemple, il existe un dispositif d'aide à l'accès à la couverture santé de la CFE avec une prise en charge partielle des cotisations par la CFE, après examen du dossier par le consulat du pays de résidence (il faut par exemple disposer de ressources inférieures à la moitié du plafond de la Sécurité Sociale et souscrire à un produit MondExpatSanté). Dans ce cas, la cotisation est forfaitaire et de 201 € par trimestre.

La réforme de 2019 permet également de bénéficier du tiers payant dans certains cas (il n'est alors plus besoin d'avancer les frais), raccourcit les délais de paiement et permet des échanges sécurisés (avec une signature électronique). Elle offre aussi la possibilité d'attribuer ou de conserver une carte Vitale pour un assuré CFE : sont concernés les Français adhérents à la CFE, partis depuis moins de six mois et rentrant souvent en France pour leurs soins ou pour rencontrer leurs professionnels de santé.

Des offres novatrices

Pour la direction de la Caisse des Français de l'étranger, cette réforme a permis la mise en œuvre de mesures très audacieuses. « En plus de l'offre classique prenant en charge les frais de santé dans l'ensemble des pays du monde (France incluse), grâce au produit MondExpat santé (avec sa déclinaison spécifique pour les jeunes de moins de 30 ans JeunExpat Santé), la CFE a innové en créant un produit FrancExpat santé prenant en charge uniquement les soins en France, pour une

LA RÉFORME DE LA CAISSE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER A PERMIS LA MISE EN ŒUVRE DE MESURES AUDACIEUSES.

cotisation minorée. Ce produit s'adresse aux expatriés disposant dans leur pays de résidence d'une sécurité sociale obligatoire et de bon niveau, mais souhaitant toutefois pouvoir se faire soigner en France lors de leurs séjours temporaires. Le produit retraitExpat santé permet, pour les retraités du système français, une prise en charge des seuls soins à l'étranger, pour une cotisation minorée, les soins en France étant pris en charge par la sécurité sociale. Autre innovation; Les tarifs FrancExpat santé et MondExpat santé seront minorés chaque année pour récompenser la fidélité à la CFE. »

Le tiers-payant, une mesure expérimentale

La CFE a mis en place depuis 2017 une expérimentation de prise en charge des frais hospitaliers en tiers-payant. Cette expérience a commencé en Thaïlande avant d'être étendue aux pays de l'Asean (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) puis, à partir de la mi-2018, aux pays d'Afrique de la zone CFA. Sont ainsi concernés Myanmar, Brunei, le Cambodge, l'Indonésie, le Laos, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande et le Vietnam, ainsi que le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, Centrafrique, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée équatoriale, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Tchad et le Togo. Selon les pays, les soins pris en charge sont différents. Pour en savoir plus: www.cfe-hospiti2018.fr/ ♦



▲ Anne Genetet.

UNE RÉFORME QUI A FAIT CONSENSUS

La Caisse des Français de l'étranger devait être réformée. Présentée par la députée Anne Genetet, elle a été votée à l'unanimité des suffrages exprimés et des groupes.

« La réforme était dans les tuyaux depuis 2015, et elle a fait consensus, affirme Anne Genetet. La pérennité de la CFE était menacée en raison de la hausse de l'âge des affiliés et de la baisse du nombre de ses adhérents. C'était logique, car la CFE a été créée à un moment où les Français vivant à l'étranger étaient des expatriés envoyés par leurs entreprises. Aujourd'hui, bon nombre d'entre eux sont indépendants, et il fallait adapter les tarifs à cette situation. »

La CFE connaît donc un nouveau fonctionnement grâce à cette loi et répond mieux aux besoins des Français installés à l'étranger, plus particulièrement en dehors de l'Union européenne. « Désormais, explique Anne Genetet, les tarifs sont fixés en fonction de l'âge de l'assuré, et pas de son salaire : il y a huit tranches d'âge. Les entreprises de droit français et de droit local peuvent y souscrire pour leurs salariés français. L'idée est toujours de garder la continuité du système. L'offre est particulièrement intéressante pour les personnes ayant une affection longue durée déclarée avant leur départ : ils seront pris en charge à 100% pour leur affection ainsi que pour tous les autres soins. Et je rappelle que l'on peut souscrire à la CFE sans condition d'âge et sans questionnaire de santé. Enfin, maintenant, la CFE pourra contractualiser avec des complémentaires qui pourront être locales. »

L'objectif de cette loi est de permettre à un plus grand nombre de Français vivant à l'étranger de pouvoir bénéficier d'une protection sociale française, sans rupture dans leur carrière.

DES OFFRES BASÉES SUR LES TRANCHES D'ÂGE

MondExpatSanté couvre tous les frais de santé des expatriés et leurs ayants droit dans le monde entier ainsi que lors des séjours de moins de six mois en France. JeunExpatSanté couvre tous les frais de santé des jeunes expatriés de moins de 30 ans et de leurs ayants droit dans le monde entier ainsi que lors de leurs séjours de moins de six mois en France. Il est passé à 30 €/mois au lieu de 49 € auparavant et il est souscrit pour 3 mois minimum. RetraitExpatSanté couvre, pour une cotisation minorée, tous les frais de santé des

MondExpatSanté

retraités du système français expatriés et de leurs ayants droit mineurs (jusqu'à 18 ans) partout dans le monde, les soins en France étant pris en charge par la sécurité sociale. Les deux adultes doivent remplir la condition de retraité pour un contrat famille. Ce produit est accessible aux retraités ayant cotisé au moins 15 ans dans le système, sauf expatriation dans un pays de l'EEE, en Suisse, ou dans un des trois pays du Maghreb. FrancExpatSanté couvre tous les frais de santé des expatriés et de leurs ayants droit lors des séjours temporaires en France.

DOSSIER SANTÉ

Des complémentaires parfois très utiles !

Les Français ont la chance de bénéficier de mécanismes de prévoyance collective très complets et ils savent que, bien souvent, ils ne retrouveront pas une telle offre à l'étranger. Il existe d'autres acteurs privés auxquels les Français de l'étranger peuvent faire appel pour mieux se protéger, eux et leurs proches, lorsqu'ils sont à l'étranger hors de l'UE, pour souscrire à des assurances complémentaires qui leur permettront de faire face par exemple aux surcoûts des soins dans certains pays, comme aux Etats-Unis.

CRYSTAL MOBILITY Un spécialiste santé et prévoyance

Que l'on soit bénévole, salarié, chef d'entreprise, retraité, chômeur..., les offres Expat Santé permettent de bénéficier d'offres adaptées à tous les besoins, d'une simple prise en charge d'une hospitalisation à la couverture complète incluant l'optique, le dentaire et la maternité. Cette offre est adaptée à tous ceux qui partent plus d'un mois. Le conseil est personnalisé selon les besoins et la situation de l'adhérent, qui est alors accompagné dans sa mobilité géographique. Car les propositions ne sont pas les mêmes selon que l'on réside au fin fond de la brousse africaine ou à Hong Kong, ni même selon que vous soyez un jeune entrepreneur en Afrique ou cadre d'une grande entreprise asiatique ! Votre conseiller Crystal Mobility vous aide à mettre en place la protection que vous souhaitez en choisissant le niveau de vos garanties santé, le montant de vos indemnités en cas d'arrêt maladie ou d'invalidité, les capitaux reversés à vos ayants droit en cas d'accident ou d'imprévu... Crystal bénéficie d'un réseau médical de quelque 12 500 prestataires répartis dans 153 pays, offre un complément de remboursement de la CFE, permet la prise en charge directe en cas d'hospitalisation... Et désormais, Crystal met à la disposition de ses assurés une téléconsultation médicale gratuite pour tous ses adhérents avec délivrance d'ordonnance en ligne. Ce service permet de recevoir gratuitement des conseils et avis médicaux, de réaliser une consultation à distance et d'obtenir un diagnostic médical, et d'avoir éventuellement une prescription médicale. Crystal Mobility offre des services en adéquation avec le mode de vie des Français de l'étranger : un espace personnel en ligne dédié et sécurisé, la possibilité d'envoyer des factures dématérialisées, un service de téléconsultation médicale gratuite avec des généralistes et des spécialistes accessibles 7j/7 par téléphone et par internet et la possibilité de se faire soigner en France.

Crystal Mobility propose également un rapatriement sanitaire dans le monde entier et une responsabilité civile vie privée quel que soit votre pays d'expatriation.

HENNER Du sur-mesure pour les expatriés et les multinationaux

Cette société de gestion et de courtage d'assurances de personnes propose des solutions, parfois sur-mesure, pour concocter des contrats collectifs santé expatriés, et ce quelle que soit la taille de l'entreprise. D'ailleurs, Henner gère un portefeuille de 47 000 familles, soit 110 000 bénéficiaires, dans 180 pays sur des contrats collectifs internationaux. Le Groupe se repose sur un réseau très important de partenaires, près de 57 000 professionnels de la santé dans 187 pays. Ce sont quelque 232 000 expatriés et multinationaux qui sont couverts par Henner. Parce qu'il est membre d'Assurex, un réseau international qui compte plus de 100 partenaires et 600 bureaux à travers le monde, le Groupe accompagne tout aussi bien ses clients grands comptes, que de simples PME/PMI ou encore des particuliers installés à l'étranger. Où que ses adhérents se trouvent, le département médical du Groupe les oriente sur des professionnels qui leur dispensent les meilleurs soins aux meilleurs tarifs.

Henner permet aussi de bien préparer son départ avec l'assistance World Zen « Avant de partir » qui dispense des conseils médicaux par téléphone et des services d'informations concernant par exemple les vaccinations, nécessaires ou recommandées. Partenaire de la CFE, Henner propose un contrat « Expat Duo Jeunes » qui est une assurance complémentaire à destination des jeunes partant travailler ou étudier à l'étranger. Ils sont couverts pour le rapatriement, la responsabilité civile privée et ont un capital décès. La garantie permet aussi de prendre en charge les frais de soins et d'hospitalisation à 100% (à hauteur de 150 000 €/an).

« Expat Uno » est une formule qui s'adresse quant à elle aux Français en mobilité internationale, ainsi qu'à leurs familles. Expat Uno est une couverture au premier euro qui propose plusieurs formules selon les besoins et les capacités de financement de chacun : hospitalisation, médecine ambulatoire, maternité, dentaire, optique, prothèses, assistance rapatriement, responsabilité civile, prévoyance...

APRIL ET HUMANIS La carte de l'international

Pour compléter les prises en charge santé, il existe des assurances spécialisées dans l'international. L'ensemble de leurs formules permettent de rembourser des frais médicaux lorsqu'ils sont onéreux dans certains pays ou de proposer un réseau choisi de médecins. Et cela vaut aussi bien pour un jeune en PVT que pour un expatrié ayant monté sa TPE !

C'est par exemple le cas d'APRIL, un groupe international de services en assurance implanté dans 28 pays qui, avec ses 3 900 collaborateurs et depuis 1988, a pour objectif d'offrir des solutions en matière d'assurance santé à ses clients, qu'ils soient étudiants, salariés expatriés ou retraités. Ainsi, « Crystal Studies » couvre les étudiants partant moins d'un an à l'étranger, tandis que « Corporate Safety Plan » permet aux entreprises de sécuriser les déplacements de leurs collaborateurs et de gérer, le cas échéant, une situation sensible ou de crise (événements politiques, catastrophes naturelles, etc.) dans leurs activités. Pour cela, le groupe APRIL a souhaité proposer des assurances plus simples et plus faciles d'accès, avec un réseau de courtiers très dense, des agences nombreuses, des plateformes téléphoniques et un accès digital facilité.

C'est aussi le cas du groupe Malakoff Médéric Humanis, devenu le leader de l'assurance collective de personnes avec quelque 426 000 entreprises clientes en assurance de personnes, 10 millions de personnes assurées en santé et en prévoyance, soit près d'un Français sur six. Le Groupe compte également 600 000 entreprises clientes en retraite complémentaire et gère les cotisations et les allocations de 15 millions de personnes. Ses offres sont aussi adaptées aux besoins et aux objectifs de ses clients à l'étranger. Et son offre Mobilité permet de couvrir les collaborateurs expatriés ou en mission et les salariés des filiales étrangères des multinationales.



International SOS protège vos collaborateurs dans le monde entier grâce à des solutions personnalisées de **gestion des risques santé et sécurité, des programmes de bien-être au travail** dans le but d'accompagner votre croissance et optimiser votre productivité.



PROTÉGER VOS COLLABORATEURS À L'INTERNATIONAL EST NOTRE PRIORITÉ



DOSSIER SANTÉ

Protection sociale, l'Europe se met en ordre de marche

L'installation de l'Autorité européenne du travail (AET) dès ce mois d'octobre devrait permettre de mieux contrôler la couverture sociale des travailleurs toujours plus nombreux en mobilité entre les pays de l'Union européenne. Décryptage avec Philippe Sanson, directeur du Centre français de liaisons européennes et internationales de Sécurité sociale (Cleiss), qui revient aussi sur le feuillet du Brexit.

A ce jour, 17 millions de citoyens européens travaillent dans un autre État que leur pays d'origine, soit deux fois plus qu'il y a dix ans. À lui seul, ce chiffre montre l'urgence d'un outil de régulation ! « L'autorité européenne du travail sera compétente pour toutes les questions de mobilité vues sous l'angle du droit du travail et de la protection-sécurité sociale, résume Philippe Sanson, le directeur

du Cleiss. Elle doit permettre de mener des inspections concertées ou conjointes sur des sujets importants et complexes. Ce sera aussi un lieu de concertation en cas de perturbations du marché du travail. » Les experts plancheront prioritairement sur la question brûlante des travailleurs détachés dans l'UE, et du glissement de ce statut vers celui, moins contraignant, de la pluriactivité, c'est-à-dire l'exercice simultané ou en alternance d'activités

sur le territoire de deux ou plusieurs États membres. L'assuré doit en effet relever d'un seul régime de sécurité sociale, quel que soit le nombre de ses employeurs. C'est l'institution de l'État où il réside qui est seule compétente pour déterminer la législation qui lui est applicable. « Il peut y avoir un effet d'aubaine, reconnaît M. Sanson, mais la pluriactivité peut aussi correspondre à une réalité, comme pour les frontaliers ou

dans le secteur du transport (pourtant exclu du champ d'action de l'AET sur pression de plusieurs pays de l'Est, ndlr). » Ce statut de pluriactivité était peu employé mais celui de travailleur détaché va devenir plus exigeant à compter du 1^{er} juillet 2020, date d'application d'une nouvelle directive européenne.

Une réalité économique et sociale

« La pluriactivité a tout de même des contraintes, tempère M. Sanson, moins en termes de durée, c'est vrai, mais il faut que l'entreprise qui détache un collaborateur ait une activité substantielle dans le pays d'envoi, ce qui n'est pas toujours le cas. » La mission de l'AET sera donc d'aider les autorités nationales à contrôler et faire appliquer la réglementation. « Les travailleurs mobiles ne représentent aujourd'hui qu'une faible partie de la population active, reconnaît Philippe Sanson, mais dans certains secteurs, en particulier le bâtiment, cela commence à devenir une réalité économique et sociale importante avec des problèmes de déséquilibre. » Ce phénomène prend en effet chaque année plus d'ampleur en Europe : en 2017, 37% des formulaires de détachements ont été émis au titre de la pluriactivité, contre 16% en 2010.

La France est le deuxième pays d'accueil des détachés (248 000 en 2017), derrière l'Allemagne, et le sixième pays d'envoi (109 000). L'écart entre entrants et sortants se creuse alors qu'il était près de l'équilibre en 2010. « Nous avons passé dernièrement des accords avec des pays qui connaissent des problèmes de ressources internes en terme de main-d'œuvre, ajoute le directeur du Cleiss, comme la Pologne, l'Espagne ou l'Italie, pour qu'ils coopèrent mieux sur ces questions-là. J'ai bon espoir qu'une dynamique se mette en place. » Désormais, les travailleurs détachés dans un autre pays de l'UE doivent toucher le même salaire que leurs collègues locaux.

Faciliter la coopération

Les travailleurs détachés français occupent, pour la plupart, des emplois qualifiés dans le secteur industriel. À l'inverse, on retrouve les travailleurs étrangers en France à des postes peu exigeants, notamment dans l'agriculture. Si l'AET sera une réalité dès le mois prochain, ce n'est pas le cas de la révision des règlements européens, bloquée, elle, depuis mars dernier faute d'obtention de la majorité au sein de l'UE. Ce texte

de compromis, basé sur un rapport de l'eurodéputé Guillaume Balas, visait à faciliter la coopération entre les différents États membres, à lutter contre les abus et les fraudes en leur donnant de meilleurs outils ou encore à réformer les prestations chômage : une personne assurée pourrait continuer à bénéficier des allocations pendant six mois après avoir quitté un État membre. Il proposait aussi de réformer les prestations familiales et d'actualiser les règles relatives aux soins de longue durée. Reste à savoir ce que décideront les nouveaux élus du Parlement européen, sur le calendrier et sur la forme.

Le casse-tête du Brexit

L'autre dossier du moment, c'est la question désormais récurrente : le Royaume-Uni sortira-t-il de l'Union européenne avec ou sans accord ? « S'il n'y a pas d'accord, les années de cotisation au régime de sécurité sociale anglais d'un

**« NOTRE FONCTION
PREMIÈRE, C'EST
L'INFORMATION ET
LA LIAISON AVEC LES
ORGANISMES FRANÇAIS
OU ÉTRANGERS. »**

P. SANSON

travailleur français détaché ne seront pas prises en compte pour le calcul de sa retraite en France, analyse Philippe Sanson, ni ses droits au chômage. Si aucun dispositif n'est adopté, les Britanniques, eux, ne pourront plus venir se faire soigner en France comme ils le font actuellement. » Un accord permettrait à l'inverse d'éviter une double affiliation et de maintenir la coordination des systèmes de sécurité sociale en vue d'assurer la continuité des droits des personnes en mobilité internationale, idem pour la reconnaissance des diplômes et les facilités de recrutement. En février dernier, le gouvernement français a pris des mesures préventives pour régler la situation des citoyens en cas de retrait sans accord. L'ordonnance prévoit notamment la continuité des droits aux soins pour les assurés du régime britannique résidant en France. La Commission européenne a également adopté des mesures d'urgence pour assurer un maintien minimum des droits dont bénéficiaient les citoyens de l'UE. ♦



▲ Philippe Sanson. © DF

3 QUESTIONS À... PHILIPPE SANSON

Le Cleiss célébrera le 5 novembre prochain à Paris ses 60 ans. Quel est son rôle ?

C'est un établissement public destiné à renseigner toutes les personnes en mobilité dans le monde à propos de leurs droits en matière de protection et de sécurité sociale. Notre fonction première, c'est l'information et la liaison avec les organismes français ou étrangers lorsqu'une personne a des difficultés à faire respecter ses droits tels qu'ils résultent des règlements en Europe ou d'une convention bilatérale. Nous servons aussi d'appui au ministère des Affaires étrangères dans les négociations des accords. Le Cleiss a également une fonction statistique et traduit des documents à titre gratuit.

Quelles sont les questions les plus fréquentes ?

Elles peuvent être très diverses : en matière de retraite, quand une personne a fait une carrière dans plusieurs pays, quels sont ses droits ? À propos du risque maladie, parce que les personnes sont mobiles, elles travaillent dans un pays, obtiennent des soins dans un autre pays, avec leur famille ou si elles sont pensionnées. Sur l'indemnisation du chômage, lorsqu'une personne a travaillé dans un pays et revient dans son pays d'origine, par qui et dans quelles conditions sera-t-elle indemnisée au titre du chômage ?

Les jeunes ne s'intéressent-ils pas trop peu à leur couverture sociale ?

Le constat dépasse la simple mobilité ! Les jeunes commencent à se pencher sur le sujet après avoir passé quelques années dans la vie active. Lorsqu'ils partent à l'étranger, ce n'est pas leur réflexe premier. Penser à sa retraite, généralement, ce n'est pas la priorité quand on entame sa vie professionnelle ou des études à l'international. Nous avons encore des efforts d'information à faire, même si la fréquentation de notre site internet (www.cleiss.fr) est en hausse.

Lui écrire : p.sanson@cleiss.fr



RENCONTRES D'AFFAIRES FRANCOPHONES & INTERNATIONALES

Jeudi 28 novembre 2019
Marriott Rive Gauche à Paris

Le **plus grand rendez-vous d'affaires francophones**
multi-secteurs d'activités organisé en France

Le management interculturel

thème de l'édition 2019

Conférences, tables rondes, témoignages et B2B qualifiés ponctueront cette **journée exceptionnelle**. Plus de **1000 dirigeants d'entreprises** ainsi que des **délégations de pays et de zones francophones** y sont attendus.

www.rencontres-affaires-francophones.com



Inscription gratuite avec
le code du partenaire
de l'événement
Français à l'étranger

FALE-VISI-RBSH



Un événement

**MISSION
INTERNATIONALE**



1 jour
d'événements



• de 30 intervenants
prestigieux



• de 1000 dirigeants
d'entreprise



Le journal DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

ÉDUCATION

Zoom sur le Lycée français international de Hong Kong

SUCCESS STORY

Les belles réussites entrepreneuriales

Hong Kong

Une porte ouverte sur le monde

Hong Kong est une destination très prisée par la communauté française, comme en témoignent les centaines d'entreprises et les milliers de nos ressortissants présents sur son territoire. Nous partons à la découverte de celles et ceux qui en ont fait leur port d'attache.



LES PARTENAIRES INCONTOURNABLES

Des associations qui facilitent l'accueil des Français

DROIT ET INVESTISSEMENT

L'expertise du groupe Cheuvreux et d'Invest Expat

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Des ONG au service des autres

UNE COOPÉRATION ACTIVE

Entretien avec le consul de France



FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER
.FR

Votre couverture santé à Hong Kong et dans le monde entier

Des solutions sur mesure pour vous,
votre famille et vos employés



Avec l'appli Easy Claim,
vous êtes remboursé
en quelques clics

- Réseau de tiers-payant à travers l'Asie
- Réductions familiales **jusqu'à 15%**
- Assistance médicale **24h/24**
- **30 ans** d'expérience en Asie



Rendez-vous chez votre courtier
ou sur www.april-international.com

 (+852) 2526 0918

 contact.hk@april.com


april
international

L'assurance en plus facile.

HONG KONG

Une terre d'aventure

La Région administrative spéciale de Hong Kong a défrayé la chronique durant l'été 2019, au rythme des manifestations d'opposants au projet d'extradition pour certains jugements vers la Chine continentale.

Une actualité qui a résonné comme un nouvel écho de son histoire tumultueuse, faite de dominations successives qui n'ont jamais altéré l'identité et les particularismes de ses habitants. Les Français qui ont rejoint Hong Kong l'ont bien compris, ils en même été séduits. Au-delà des frontières, ce numéro vous propose de partager de belles aventures humaines et professionnelles.

Un retour sur l'histoire récente nous rappelle le statut particulier de Hong Kong qui dispose du statut de « Région administrative spéciale de la République populaire de Chine », rétrocédée en 1997 à l'empire du Milieu par le Royaume-Uni, alors puissance coloniale depuis le traité de Nankin de 1842, entrecoupée par la période de l'occupation japonaise de 1941 à 1945. Selon la doctrine « un pays deux systèmes », Hong Kong bénéficie depuis de ce régime administratif particulier qui lui permet notamment de conserver un port franc, mais aussi sa monnaie (le dollar de Hong Kong), son système politique, le respect de la propriété privée et la liberté des transferts de capitaux. Hong Kong demeure donc un sujet de droit international dans le domaine économique, commercial et financier ; une autonomie appelée à perdurer jusqu'en 2047, selon les termes de la déclaration sino-britannique commune.

Hong Kong est dirigé par un chef de l'exécutif (Carrie Lam, depuis juillet 2017) à la tête du gouvernement pour cinq ans. Parallèlement, un Conseil législatif (LegCo) vote, amende et abroge les lois, examine et approuve les budgets, les taxes et dépenses publiques, et suit le travail de l'exécutif. Ce Conseil législatif compte 70 membres dont 35 sont élus au suffrage universel au sein de cinq circonscriptions géographiques (Île de Hong Kong, Kowloon Est, Kowloon Ouest, Nouveaux Territoires Est, Nouveaux Territoires Ouest), les autres étant nommés par les organisations socio-professionnelles.

Hong Kong est un modèle de réussite économique, amorcée dès les années 1960, où le secteur des services est aujourd'hui très largement prédominant (estimé à 92,7% du PIB en 2017, *source World Factbook*). Le secteur financier y occupe une place très importante et la Bourse de Hong Kong est considérée

comme la troisième place financière mondiale après Londres et New York. Au plan géographique, Hong Kong se décompose selon trois grandes zones : l'île de Hong Kong, qui était le cœur de la colonisation britannique et qui demeure un pôle central au niveau économique, particulièrement dans les quartiers de Central et Whan Chai. Les Nouveaux Territoires représentent quant à eux environ 80% de la surface totale de Hong Kong et regroupent près de la moitié de ses habitants. Enfin, la péninsule de Kowloon, qui forme la partie sud de la partie continentale de la RAS, est située au nord de l'île de Hong Kong et accueille la plus grande partie de la population.

Forts de ses hubs portuaires et aéroportuaires au cœur de la zone Asie-Pacifique, Hong Kong, jadis terre de prédilection des explorateurs, est aujourd'hui une terre d'accueil pour les entrepreneurs. Pourquoi pas vous ? ♦



LeKiosk

**Le journal
DES FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER**

QUEL QUE SOIT VOTRE LIEU
DE RÉSIDENCE DANS LE MONDE,
VOUS POUVEZ TÉLÉCHARGER
NOS MAGAZINES EN VERSION
NUMÉRIQUE SUR LE SITE
WWW.LEKIOSK.COM

UFE

Soutien et partage

À Hong Kong, Marc Guyon assure la présidence de l'Union des Français de l'étranger (UFE), la plus importante représentation de l'association en Asie.

Dans un grand sourire, il vous explique qu'il n'a vraiment pas l'impression de travailler. À 35 ans, Marc Guyon est l'un des plus jeunes présidents d'UFE au monde. Débarqué dans le « port aux parfums » il y a bientôt sept ans, le jeune homme occupe d'abord, grâce à la CCIFI, un job de contrôleur de gestion dans une entreprise française du secteur ferroviaire. Au bout d'un an et demi, complètement débordé par toutes ses activités, il finit par décider de se consacrer à plein-temps à sa passion : l'enseignement du kung-fu traditionnel Wing Chun. « *Nous venions d'avoir un enfant, mon épouse ne travaillait pas. Ça a été une décision un peu folle, il fallait vraiment que ça me démange!* », admet-il aujourd'hui. Marc Guyon, né à Marseille de parents originaires du Vietnam, donne des cours d'arts martiaux à une cinquantaine de personnes, tous expatriés sauf un Hongkongais : « *Les gens viennent pour la compétition, la self-défense, se défouler ou... perdre du poids. Ils ont tous les âges, j'ai même des bébés d'un ou deux ans. La philosophie du kung-fu, c'est d'apprendre à tout faire, c'est ce que je leur enseigne.* » Diplômé en management financier international à Aix-en-Provence, le Français entame sa carrière par un VIE de deux ans à Birmingham, dans l'Angleterre profonde. Il arrive à Hong Kong fin 2012, sac au dos, grâce à un PVT (permis vacances travail). Depuis septembre 2016, Marc Guyon est donc aussi président de l'UFE. « *En un an, on est passé de 360 à près de 500 membres, se félicite-t-il. On a un peu rajeuni l'association en multipliant les événements comme les apéros qui ont particulièrement de succès auprès des jeunes qui débarquent. Ici, beaucoup de choses passent par le réseau et les afterworks, cela sert aussi à ça.* »

De moins en moins de familles

Mais cela ne s'est pas fait sans mal : « *J'ai essuyé beaucoup de reproches à mon arrivée. On m'a dit "il y a trop de jeunes, trop de gens inutiles qui ne viennent que pour donner leur CV."* » Il a tenu bon. L'UFE Hong Kong organise aussi des tournois sportifs



▲ Marc Guyon. © D.F.

(pétanque, tennis, etc.) et propose désormais des cours de mandarin gratuits ainsi que des ateliers d'échanges linguistiques en partenariat avec l'Alliance française. Elle a également investi de nouveaux lieux comme Kowloon, Stanley et même Macao. Elle propose enfin des conférences sur la fiscalité, l'investissement, l'immobilier... Les Français sont 25 000 environ à Hong Kong. Ils travaillent dans le secteur de la finance, du luxe, de la restauration, des sports ou de l'art. En quelques années, leur profil a changé : « *Il y a de moins en moins de familles, la communauté rajeunit*, observe M. Guyon. *Avant, c'étaient des gens plus âgés avec des contrats d'expatriés. Désormais, ils viennent travailler en contrat local et sont moins payés. Il a fallu que l'UFE s'adapte à ce changement et à ces problématiques dif-*

férentes. » Autre nouveauté, beaucoup de jeunes Français viennent ici monter leur boîte : « *Hong Kong est vraiment très accueillant pour les entrepreneurs. C'est très facile de créer sa société, il y a très peu de taxes et peu de paperasse administrative. C'est la première place financière d'Asie et la deuxième au monde. C'est le pays du capitalisme extrême. Vu le coût de la vie, la difficulté est de mettre des économies de côté. Parfois, quand on perd son job, le cœur lourd, on doit rentrer en France.* » Marc Guyon poursuit donc sa double vie. Ses deux passions cohabitent parfaitement. « *Quand les parents apprennent que je suis président de l'UFE et que je donne des cours, ça les rassure, sourit-il. Parfois, c'est l'inverse qui leur donne confiance.* » ♦

Lui écrire : marc.guyon@ufehongkong.hk

HONG KONG ACCUEIL

Le rendez-vous des Francophones

Quand on part s'installer au bout du monde, dans un environnement très différent de celui auquel on est habituellement confronté, il peut être rassurant de retrouver d'autres Francophones lors de son installation... voire plus si affinités !

Hong Kong Accueil date de 1995 et fait partie du réseau de la Fiafe, présent dans le monde entier. « Nous nous inscrivons dans ses objectifs », explique sa présidente, Christine Montaigu. Nos adhérents sont surtout des familles, en expatriation ou contrat local, qui sont francophones. Et si traditionnellement nos membres étaient des femmes, désormais nous avons de plus en plus d'hommes qui suivent leur épouse dans leur expérience d'expatriation. Nous avons au total 450 familles et 70 entreprises. » La force de Hong Kong Accueil? La disponibilité de ses membres pour accueillir les nouveaux venus, les aider à s'installer, leur donner des conseils pratiques... « Nous avons une

permanence tous les vendredis matins, poursuit Christine Montaigu. Nos responsables de quartiers ont un ou deux responsables qui aiguillent les gens dans la ville, elles organisent des cafés ou des apéros de quartier. Nous organisons aussi beaucoup d'activités sportives (avec de nombreuses randonnées) et culturelles, à vocation d'échange et de rencontre. Nous avons un atelier culinaire, un Club entrepreneur, des ateliers CV, nous organisons des soirées. » Les activités sont gratuites une fois la cotisation réglée, et sa présidente souhaite que d'autres animations voient le jour, plus en lien avec la culture asiatique, le soir et week-end pour les adhérents qui travaillent. « Nous avons une soixantaine

de bénévoles sur qui repose l'organisation de l'association, qui font partager leurs talents, leurs compétences. Nous disposons également d'un site web qui comporte de nombreux bons plans et conseils pratiques sur HK ainsi qu'un système de petites annonces qui marche bien, et des entreprises françaises qui communiquent aisément avec nos adhérents. » Preuve de la vitalité de Hong Kong Accueil, cette année, l'association a participé à la course de Stanley, sur son « dragon boat » (un bateau en forme de dragon qui compte vingt rameuses), avec une équipe féminine et elle a remporté la compétition Warm Up! ♦

Pour en savoir plus : www.hkaccueil.com



Rencontrez notre
super équipe



Retrouvez nos produits
à Hong Kong & à Singapour!



Faites vos sélections sur notre site et on se charge du reste!
Nos produits made in France sont livrés chez vous.

FRENCH CCI HONG KONG

La CCI française à Hong Kong, ultra dynamique

La Chambre de commerce et d'industrie Française à Hong Kong est aujourd'hui la cinquième plus importante du réseau mondial des CCIFI, un réseau qui compte 124 bureaux dans 93 pays. Entretien avec Rebecca Silli, sa présidente.



Combien de membres la CCI de Hong Kong comporte-t-elle ?

Elle est l'une des chambres les plus importantes d'Asie. Sa communauté compte près de 1 000 membres représentant des secteurs d'activités très variés : les infrastructures et la construction, le commerce de détail, le luxe, la restauration, les services financiers, bancaires, assurances... Ses membres travaillent pour de grandes multinationales bien entendu, mais également de nombreuses PME et des start-up. Il est intéressant de noter que nos membres ne sont pas tous de nationalité française, beaucoup sont hong-kongais, D'ailleurs, un tiers de nos membres ne parlent pas le français et toutes nos activités sont en anglais. Notre chambre, très diversifiée et internationale, est le reflet du dynamisme de Hong Kong et surtout de la capacité d'exportation des entreprises françaises dans cette région du monde.

Comment êtes-vous organisés ? Que proposez-vous ?

La chambre sert les intérêts de la communauté d'affaires française à Hong Kong depuis plus de trente ans. Notre présence est plus importante que jamais, bien que au fil du temps, notre mission est restée la même : aider les entreprises à s'implanter et à se développer à Hong Kong ainsi que renforcer les liens entre ces entreprises françaises et les milieux d'affaires locaux. Comme toutes les chambres de commerce, nous sommes pour nos membres une plateforme de visibilité qui, grâce au réseau que nous offrons, donne aux membres la possibilité d'obtenir des informations et connaissances sur le marché local et de développer leurs activités.

Le dynamisme de nos 22 comités et clubs sectoriels et fonctionnels, exclusivement réservés à nos membres, est sans aucun doute à l'origine du succès et de la réputation de notre chambre de commerce.

▲ HeForShe, pour promouvoir l'égalité des sexes dans le monde du travail.

Plus de 60% de nos membres impliqués y participent. Ces groupes de travail permettent aux membres ayant une expertise ou un intérêt spécifique de partager leur expérience, de se rencontrer et d'échanger entre pairs, de rester au fait des dernières tendances du secteur.

Tout au long de l'année, nous proposons aussi un vaste programme d'événements, allant des « morning talks » d'un format d'une heure et demie de conférence et networking, qui se tiennent généralement dans nos locaux, aux conférences d'une demi-journée, voire une journée dédiée à des secteurs particuliers.

Au mois de novembre de cette année aura lieu la quatrième édition de notre Luxury Symposium. Tout comme la précédente édition, elle devrait rassembler 200 professionnels intéressés par un networking et des intervenants de qua-

lité. En mars 2020, nous organiserons la dixième édition de « Made in Asia », une journée de conférence dédiée à l'industrie du *sourcing* et qui est devenu un point de référence pour tous les professionnels du secteur à Hong Kong. Ces événements ont su trouver leur place grâce à leur professionnalisme, la pertinence des thèmes et des intervenants. En plus de ces activités d'animation de la communauté business, nous proposons des services d'aides aux entreprises qui s'établissent et se développent à Hong Kong. Notre chambre est la seule de Hong-Kong à être titulaire d'une licence de « recrutement agency » et à pouvoir opérer en tant que telle, ainsi que d'une TCSP (*Trust or Company Service Provider*) licence. Nous sommes également, depuis le 1^{er} janvier 2019, partenaire officiel Team France Export dans le cadre d'un marché public de services. Nous réalisons effectivement des missions d'exploration pour aider les sociétés désireuses de déterminer le potentiel de leurs produits ou services sur le marché local, ou la pertinence de l'ouverture d'une filiale. Nous pouvons ensuite les conseiller et les accompagner en fonction de leurs besoins pour leurs démarches de création d'entreprise, l'ouverture de comptes bancaires classiques ou virtuels, de domiciliation, leurs besoins de visa et de traduction...

Quel est votre rôle dans le milieu des affaires de Hong Kong?

Nous jouons un véritable rôle de soutien et d'animation du milieu des affaires de Hong Kong. Nous entretenons une relation très forte et de longue date avec les institutions locales, ce qui nous aide à nous placer au centre du dynamisme de l'écosystème commercial de Hong Kong. Grâce à un dialogue régulier avec le gouvernement et les institutions locales, nous sommes en mesure de mettre en avant les intérêts de notre communauté d'affaires d'une manière positive.

À mesure que l'environnement des affaires de Hong Kong évolue, notre rôle est également de nous assurer que nos membres sont tenus au courant des nouvelles orientations de la politique gouvernementale afin de les aider à saisir les opportunités business qu'elles peuvent leur offrir. En ce sens, nous cherchons de plus en plus à éduquer nos membres sur les opportunités et les défis pour Hong Kong au sein du projet « Greater Bay Area ». Cette année, en célébration de la



« NOTRE CHAMBRE EST LE REFLET DE LA CAPACITÉ D'EXPORTATION DES ENTREPRISES FRANÇAISES DANS CETTE RÉGION DU MONDE. »
REBECCA SILLI

Journée internationale de la femme, nous avons organisé pour la troisième année consécutive une conférence en support du mouvement de solidarité mondial des Nations unies « HeForShe » afin de promouvoir l'égalité des sexes dans le monde du travail. Cette célébration a été co-organisée avec la Hong Kong Exchanges and Clearing Limited (bourse de Hong Kong), avec le soutien de la Hong Kong General Chamber of Commerce et de « The Women Foundation » devant un parterre de 500 dirigeants pour la majorité hongkongaise. Ce projet a été fortement porté par les sociétés françaises de Hong-Kong et nous sommes tous particulièrement fiers que le traitement de ce sujet de l'égalité Homme-Femme au travail, quasi inexistant des agendas il y a trois ans, soit aujourd'hui devenu une des priorités.

Pourquoi avoir créé une Fondation ?

La French Chamber Foundation est une autre initiative unique de notre chambre, qui permet à la communauté business française de témoigner sa re-

connaissance envers Hong Kong qui lui a beaucoup offert, et d'être inspirant sur des valeurs qui lui sont chères. Le gala de notre chambre est une des soirées très attendues de toute la communauté hongkongaise. Elle est l'occasion pour nos sociétés d'inviter des clients et partenaires et leur offrir une soirée mémorable ou brille l'art de vivre à la française. Elle est devenue le moyen de lever des fonds entièrement reversés à notre Fondation et destinés à financer un programme qui a pour ambition d'aider les travailleurs à faible revenu de Hong Kong et à améliorer leur situation.

Hong Kong est-elle toujours attractive pour les entreprises françaises ?

Ces vingt années qui viennent de suivre la rétrocession de Hong Kong ont été économiquement très riches. Hong Kong a su affirmer et consolider sa place économique de premier plan, son rôle de porte d'entrée vers la Chine, et de plus en plus de sortie. Il est indéniable que Hong Kong se trouve à l'aube d'une nouvelle ère dans le contexte de la croissance chinoise, et du projet Gratter Bay Area. Nul doute que Hong Kong saura relever le défi et que les entreprises françaises continueront d'y jouer un rôle clé, dans les secteurs où leur présence est déjà traditionnellement forte, mais aussi dans le domaine des nouvelles technologies, de l'intelligence artificielle et de l'innovation. ♦

L'intégralité de cet interview est à retrouver sur www.francaisaletranger.fr



© R. Nagy

BANQUE TRANSATLANTIQUE

La proximité au cœur de son action

Très présente aux côtés de la communauté française à Hong Kong, la Banque Transatlantique, filiale du groupe Crédit Mutuel-CIC, propose aux Français résidant sur place un accompagnement patrimonial complet qui répond à des exigences particulières. Entretien avec Hervé Guinebert, directeur du bureau de Hong Kong.

Quelles sont les principales activités de votre bureau à Hong Kong?

D'une manière générale pour commencer, la Banque Transatlantique est un acteur majeur et historique de la gestion privée des Français de l'étranger. Nos clients, diplomates, cadres dirigeants, cadres moyens ou supérieurs (qu'ils soient liés à un contrat d'expatriation ou pas) entrepreneurs sont accompagnés dans plus de 170 pays grâce à nos équipes spécialisées. De la même manière, nous proposons à Hong Kong d'entrer dans une relation personnalisée et stable avec un banquier privé dédié aux non-résidents,

basé à Paris ou ailleurs, qui saura apporter une réponse globale.

Cette réponse passera par du financement immobilier, une gestion d'actifs financiers, une expertise sur des lignes de stock-options ou actions gratuites (un autre grand savoir-faire de la Banque Transatlantique) et bien évidemment la dimension conseil qui va couvrir le caractère international de la situation.

Vous avez un bureau à Hong Kong?

Effectivement, nous sommes présents physiquement à Hong Kong depuis 2011 sous forme d'un bureau de représen-

tation. Cela a son importance, et pour plusieurs raisons : la première est que nous mettons à disposition, sur place, une équipe francophone. Cela peut paraître anodin mais un Français résident à Hong Kong préférera s'adresser à un banquier francophone. La compréhension sera plus naturelle et la façon de « faire de la banque privée » sera partagée par les deux parties... on avance ainsi en terrain connu.

Ensuite, nous travaillons dans le même fuseau horaire. Même si notre client va avoir des liens avec Paris ou une autre entité en Europe, le fait d'avoir un



© Harold de Puymorin

▲ Hervé Guinebert.

contact en local facilite grandement la relation qui n'est pas seulement une relation à distance.

Pour finir, le bureau Banque Transatlantique à Hong Kong entretient d'étroites relations avec l'ensemble des institutions françaises (chambre de commerce, Lycée français, UFE, Alliance française, HK Accueil...). Tout cet ensemble nous permet d'être au cœur de la communauté française.

Qui sont vos clients?

Ils sont à l'image de notre communauté: jeunes, moins jeunes, cadres dirigeants, cadres supérieurs, entrepreneurs. On les trouve dans tous les secteurs d'activité. Certains sont là depuis quelques mois, d'autres depuis plus de vingt-cinq ans. En un mot, notre spectre d'intervention est très large.

Quel est l'intérêt, pour un Français expatrié, de se rendre dans votre banque?

Le sujet a été un peu abordé dans les réponses précédentes. En premier lieu, c'est de trouver une compréhension de ce qu'ils sont: des non-résidents fiscaux français. Cela peut paraître évident pour une banque mais la situation dans laquelle se trouve un non-résident est extrêmement spécifique sur le plan fiscal et elle peut également varier d'un pays à l'autre. La réponse ne sera pas nécessairement la même selon qu'on soit un Français résidant à Hong Kong, Londres ou New York. Par ailleurs, autant que faire se peut, nous essayons d'avoir le moins d'angles

« UN FRANÇAIS RÉSIDENT À HONG KONG PRÉFÉRERA S'ADRESSER À UN BANQUIER FRANCOPHONE » HERVÉ GUINEBERT

morts possibles en terme d'offre et de répondre à tous les besoins. Le crédit immobilier, par exemple, en est un. Cela va peut-être vous surprendre, mais se faire financer une acquisition immobilière en France lorsque l'on est Français à l'étranger n'est pas si aisé. Nous apportons de vraies réponses sur ce sujet.

Votre banque est-elle bien identifiée par la communauté française?

Je l'espère et je crois que oui. Comme je l'expliquais précédemment, la Banque Transatlantique entretient d'étroites relations avec l'ensemble des institutions françaises que l'on pourra retrouver à l'étranger. Cela se transpose à Hong Kong également où le bureau travaille sur de nombreux sujets avec toutes ces institutions. Au-delà de ces relations, nous assurons tous les ans un certain nombre de conférences patrimoniales pour les Français résidant sur place, à travers lesquelles nous essayons de traiter les sujets les plus importants. Cet ensemble est pour nous un moyen d'être au plus proche de la communauté française et par conséquent d'être parfaitement identifié. ♦

BANQUE TRANSATLANTIQUE

HONG KONG REPRESENTATIVE OFFICE

BANQUE DE GESTION PRIVÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Banque privée historiquement tournée vers l'international, la Banque Transatlantique conseille les Français expatriés sur la gestion de leurs actifs financiers, le financement de leurs projets patrimoniaux ou encore la gestion de plans de stock-options ou d'actions gratuites.

Son appartenance au Crédit Mutuel Alliance Fédérale lui confère la solidité d'un des groupes bancaires européens les plus robustes. Elle allie cette force à l'agilité d'une banque à taille humaine, proche de ses clients et prête à les suivre à l'international.

La Banque Transatlantique s'est ainsi implantée dans les métropoles où sont établies les communautés françaises les plus importantes: Barcelone, Boston, Bruxelles, Genève, Hong Kong, Londres, Luxembourg, Madrid, Montréal, New York, San Francisco et Singapour.

Présente à Hong Kong depuis 2011, la Banque Transatlantique propose aux Français installés dans la baie un accompagnement adapté et personnalisé.

Banque Transatlantique is a bank incorporated and licensed in France, regulated by the European Central Bank and Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution; and is not registered in Hong Kong nor regulated by the Hong Kong Monetary Authority.

Hervé GUINEBERT
Director

22/F Central Tower,
28 Queen's Road Central | Hong Kong

T +852 2106 0391
M +852 9380 8917
<http://expatries.banque-transatlantique.com>



CHEUVREUX

DES PARTENAIRES INCONTOURNABLES

CHEUVREUX

Une étude notariale très présente à l'international

Avec près de 300 collaborateurs, 41 notaires dont 15 associés, Cheuvreux accompagne ses clients, français et internationaux, en les plaçant au cœur de sa réflexion sur ses domaines d'expertise.

« L'étude Cheuvreux est une étude de notaires établie depuis de très nombreuses années et dont le fondateur est toujours présent », explique Angélique Devaux, responsable du département patrimonial international et spécialisée dans la planification successorale internationale. C'est aussi un groupe de notaires qui a des prises de participation dans d'autres entreprises. Nous avons cinq domaines d'expertise: l'immobilier résidentiel, le patrimoine, le développement immobilier, financement immobilier (20% de notre activité est à l'international), l'investissement et l'arbitrage. Nous n'avons pas de frontière mais nous travaillons surtout avec l'Europe, l'Amérique du Nord, Hong Kong

et Singapour. Nous envisageons de davantage nous développer sur le Moyen Orient. » Présent à Hong Kong via ses réseaux d'avocats et de conseils en gestion de patrimoine, le cabinet pense y ouvrir un bureau physique. Les questions auxquelles ils ont à répondre sont celles liées à des problématiques patrimoniales. « Nous faisons en sorte que les personnes puissent anticiper, s'adapter, sans subir, poursuit Angélique Devaux. Nous les conseillons sur la structuration de leur patrimoine (France ou à l'étranger), nous conseillons aussi des chefs d'entreprises qui ont des biens en France... » Le cabinet s'est déplacé récemment à Hong Kong pour répondre en face à face aux problèmes posés

par des expatriés lors de conférences très fréquentées. « Quand on est à l'étranger, on se sent un peu seul pour traiter les questions relatives au patrimoine, conclut Angélique Devaux. C'est pour cette raison que nous avons prévu de revenir à Hong Kong l'an prochain, pour parler transmission du patrimoine, comment choisir son régime matrimonial, anticiper pour optimiser sa fiscalité... Nous avons aussi présenté le Grand Paris avec Xavier Boutiron, associé de l'étude Cheuvreux et responsable de l'activité patrimoine, en expliquant pourquoi il était intéressant d'investir sur les clusters qui vont s'ouvrir. Les gens étaient ravis d'avoir ce genre d'information ! » ♦



CONSEIL EN STRATÉGIE PATRIMONIALE
POUR LES NON-RESIDENTS

AUDIT FISCAL PERSONNALISÉ
INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS
PLACEMENTS FINANCIERS
RETAITE ET PREVOYANCE
COURTAGE EN FINANCEMENT

invest-expat.com

PARK LANE, A PULLMAN HOTEL

Hong Kong en plein cœur

Parmi les nombreux réceptifs hôteliers qui s'offrent aux visiteurs à Hong Kong, un établissement se distingue. Notre coup de cœur va à l'hôtel Park Lane, a Pullman Hotel, qui propose un accueil de qualité, des services soignés, des équipements modernes, une vue sur le parc et le port de Victoria et bien plus encore... Petite visite guidée.



Photos © park Lane, a Pullman Hotel



Certes, le quartier n'est pas si gigantesque. Mais pourtant une journée entière ne sera pas de trop pour faire le tour de ce temple des lumières où le commerce est roi. Ici, le quartier de Causeway Bay brille des mille feux de ses centres commerciaux, de ses marchés et innombrables magasins où l'on trouve tout ou presque, du prêt-à-porter à la haute couture, des chaussures aux appareils électroniques!

C'est ici, où bat le cœur de l'île de Hong Kong, qu'est situé l'hôtel Park Lane. Avec une vue imprenable sur Victoria Park et le port éponyme, l'établissement, qui fait partie du groupe Accor Hotels, est ainsi fort stratégiquement situé aux confins de ces quartiers d'affaires, de shopping et de divertissement, à juste deux minutes à pied de la station de métro de Causeway Bay. Et pour celles et ceux qui seraient pressés pour la détente ou le shopping, il convient de souligner qu'un espace commercial a été aménagé aux rez-de-chaussée et au

L'HÔTEL EST STRATÉGIQUEMENT SITUÉ AUX CONFINS DE CES QUARTIERS D'AFFAIRES, DE SHOPPING ET DE DIVERTISSEMENT.

premier étage de l'établissement. Doté de chambres et suites spacieuses et élégantes, l'établissement compte aussi un centre d'affaires propice à la tenue de réunions professionnelles, plusieurs salles de conférence et de réunions, dans un environnement où la lumière du jour est omniprésente via de larges baies vitrées. Parallèlement aux commodités professionnelles, le bien-être n'est pas en reste avec sauna, hammam, massages à la demande, et un espace de fitness qui est ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

En termes de gastronomie, là aussi, le Park Lane Hotel Hong Kong ne mégote

pas sur les moyens avec pas moins de trois espaces de restauration à l'attention des visiteurs. Le PLAYT associe au choix la cuisine internationale et la gastronomie cantonaise, sous forme de buffet ou à la carte. De son côté, Ebb & Flow joue la carte du raffinement avec son style salon chic et design. Ouvert toute la journée, on apprécie son menu spécial avec vin au verre concocté par le sommelier maison. Enfin, majestueux et dominant l'une des plus belles vues de Hong Kong sur le parc Victoria et le port, le bar-restaurant SKYE, sur le toit du 27^e étage de l'établissement, propose des plats aux références française, avec notamment des références méditerranéennes avouées. De quoi confirmer le coup de cœur... ♦

The Park Lane Hong Kong, a Pullman Hotel
310 Gloucester Road,
Causeway Bay Hong Kong
Tél. : +852 2293 8888
www.parklane.com.hk
info@parklane.com.hk

LE LYCÉE DE HONG KONG

Un établissement d'excellence

À Hong Kong, le Lycée français est bien entendu homologué, c'est-à-dire qu'il dispense un enseignement conforme aux programmes de l'Éducation nationale. Il était jusqu'à présent conventionné auprès de l'AEFE, désormais il sera partenaire. Le LFI, une des premières écoles internationales de Hong Kong, a ouvert ses portes en 1963. Aujourd'hui l'école est une des plus importantes écoles internationales de Hong Kong avec quatre campus qui accueillent plus de 2 700 élèves entre 4 et 18 ans, représentant 40 nationalités différentes. L'établissement propose deux cursus : en français, et un cursus international basé sur le système britannique. Entretien avec son *Chairman of the board* (président du comité de gestion), Clément Brunet-Moret.

Quelles sont les spécificités du lycée français de Hong Kong ?

Créé par des ingénieurs français il y a plus de cinquante ans, notre lycée a la chance d'avoir plusieurs programmes novateurs, dont le bilingue à parité horaire (50% français, 50% anglais). Nous avons un cursus de type IB (baccalauréat international) avec un public non francophone qui souhaite acquérir des notions de français. En revanche, notre section française est constituée à 96% d'élèves français, il est même difficile d'intégrer notre lycée pour les étrangers.

Votre lycée est bien un lycée d'excellence ?

Nous avons 2 700 élèves au total, sur 4 campus, de la moyenne section jusqu'à la terminale. Au bac, nous obtenons 100% de réussite, beaucoup de mentions très bien (jusqu'à 55% pour le bac S). La moitié de nos bacheliers partent au Canada, aux États-Unis et en Grande-Bretagne, l'autre moitié va en France.

Vous venez de rompre votre conventionnement avec l'AEFE, pour quelle raison ?

Effectivement. À l'issue de très longues négociations avec l'AEFE nous n'avons pas pu signer le nouveau modèle de convention voulu par l'AEFE. Interrogée à deux reprises, notre communauté de parents s'est très largement exprimée en faveur d'un partenariat. Cela n'impliquera pas de gros bouleversements dans la vie de notre établissement, le cadre reste le même. Nous avons ainsi exprimé notre volonté de conserver notre particularité et nos programmes d'exception (par exemple, l'AEFE voulait arrêter notre cursus bilingue à parité) et nous voulions participer à la nomination de notre chef d'établissement. Notre section internationale n'est de toute façon pas homologuée, mais c'est pourtant une



« NOUS SOMMES UNE ÉCOLE INCLUSIVE ET SOUHAITONS DÉVELOPPER DES PROJETS PLUS FACILES À MENER EN ÉTANT PARTENAIRES. »
CLEMENT BRUNET-MORET

force extraordinaire de pouvoir offrir cet enseignement différent. Nous avons d'ailleurs de plus en plus de Français qui choisissent cette section IB.

Votre nouveau partenariat vous permettra-t-il de garantir votre excellence ?

Notre déconventionnement n'est pas une rupture avec l'Éducation nationale ni avec l'AEFE. Simplement, nous souhaitons localiser nos équipes de direction et les garder dans le temps. Cela nous permettra d'avoir plus de souplesse mais nous gardons un lien fort

avec l'AEFE. Quant aux recrutements des enseignants, ce n'est pas un problème car nous pouvons leur garantir des conditions très compétitives et Hong Kong est une destination attractive. Notre objectif est toujours d'amener tous nos élèves le plus haut possible, nous sommes une école inclusive et nous souhaitons aussi développer des projets plus faciles à mener en étant partenaires. Ainsi, nous souhaitons favoriser l'apprentissage du mandarin et étudierons l'ouverture d'une filière bilingue mandarin et déploierons des projets de partenariats avec d'autres écoles situées dans d'autres pays qui ont déjà créé ces filières.

Nous souhaitons aussi développer des partenariats avec de grandes entreprises, des stages pour former une partie de nos étudiants...

Nos lycées conventionnés sont très bons, mais ils sont trop refermés sur eux-mêmes. Nous voulons les rouvrir au monde, sur la vie locale, tout en tenant compte de nos contraintes. ♦



© Lou Pichoun

LOU PICHOUN

L'art de faire des enfants heureux

Voilà plus de vingt ans que cette structure au nom qui fleure bon le Sud de la France accueille les petits enfants de Hong Kong, principalement français et francophones, pour les initier à des activités dispensées en trois langues, développer leur socialisation et leur potentiel créatif.

Si l'on en croit le regretté Stephen Hawking, génie de la physique et de la cosmologie, « *l'intelligence est la capacité de s'adapter au changement!* ». Dans un contexte asiatique où la réussite scolaire des enfants occupe une place centrale, il ne fait aucun doute que les dimensions artistiques et créatives constituent des atouts supplémentaires pour permettre aux petits de devenir un jour des adultes complets et aptes à répondre aux défis de leur existence.

L'imagination au pouvoir

Lou Pichoun accueille sur ses trois campus de Stanley, Happy Vallee et Tseung Kwan o les enfants âgés de deux à six ans dans le cadre de leur développement personnel. L'un des objectifs majeurs de cette structure est aussi de préparer les enfants à une entrée réussie par la suite au cours préparatoire, notamment en suivant un cadre de référence, celui des grands axes d'apprentissages définis par l'Éducation nationale française. Si

UNE APPROCHE INDIVIDUALISÉE ET UNE PALETTE D'ACTIVITÉS QUI PRIVILÉGIENT LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES ET ARTISANALES.

une grande partie des enfants iront rejoindre le Lycée français international (LFI), Lou Pichoun accueille de plus en plus d'enfants de parents de différentes nationalités, pour certains non francophones, à la recherche de contenus éducatifs où les arts jouent un rôle essentiel. La force de Lou Pichoun repose en effet sur une approche individualisée et une très large palette d'activités qui privilégient les activités artistiques et artisanales afin de développer tous leurs sens, leur dextérité et leur capacité de conceptualisation.

Parmi les nombreuses activités de découverte proposées, la peinture occupe

une place importante, avec notamment les pratiques d'éveil, de dessin et la découverte d'artiste célèbres. L'organisation de festivals et de nombreux projets en groupe est un autre axe de développement des enfants proposés par Lou Pichoun.

L'approche du mandarin est aussi au programme en cohérence avec l'environnement trilingue promu par la structure (en plus de l'anglais et bien évidemment du français). À l'attention des plus grands, l'activité repose principalement sur des activités de calligraphie et différentes réalisations artistiques. Sans oublier les arts visuels, comme pour rappeler ce qui s'apparente à une spécificité française...

Ces apprentissages ont aussi une autre conséquence. Celle de conférer un vrai sentiment d'altérité et, *in fine*, une confiance en soi qui représentera un réel apport dans les apprentissages futurs. ♦

En savoir plus : <https://loupichoun.com>

ENTRETIEN

Alexandre Giorgini, Consul de France à Hong Kong « Assurer la sécurité et la protection de la communauté française et en défendre les intérêts »

M. Giorgini revient sur les nombreux liens qui unissent la France et Hong Kong, sur fond d'échanges économiques, mais aussi au titre des nombreux partenariats culturels et scientifiques.

Quelles sont les relations aujourd'hui entre Hong Kong et la France ? Sur le plan international, comment se positionne Hong Kong par rapport à la France ?

Hong Kong est pour la France un partenaire privilégié et nos relations bilatérales sont excellentes dans tous les domaines. La France y bénéficie d'une présence économique importante et diversifiée avec plus de 800 sociétés françaises ou dirigées par des Français, dont 373 filiales et 92 sièges régionaux. Nous sommes bien positionnés dans des secteurs clefs comme la finance, le commerce et le luxe, mais également dans les infrastructures, la construction et les services urbains. Hong Kong est actuellement notre troisième excédent commercial avec des exportations atteignant 6,21 milliards d'euros en 2018. De l'aéronautique à la maroquinerie en passant par l'agroalimentaire et les produits pharmaceutiques, c'est en effet une vitrine pour notre excellence dans toute l'Asie.

Sur le plan culturel également, la France est au premier rang. Chaque année depuis 1993, le festival du *French May* propose un programme exceptionnel (expositions, spectacles, cinéma, gastronomie) qui met en avant tous les aspects de la culture française. Avec plus de 120 événements attirant plus d'un million de visiteurs à chaque édition, il s'agit de l'un des plus grands festivals de culture française à l'étranger. L'Alliance française de Hong Kong (*lire p. 16*), qui enseigne notre langue à 6 000 élèves par an, propose une excellente offre d'activités culturelles tout au long de l'année, avec notamment le festival de cinéma *French Cinépanorama* au mois de novembre.

N'oublions pas nos échanges universitaires et notre coopération scientifique. Le pôle de recherche « Hong Kong University – Institut Pasteur », spécialisé dans la recherche sur les maladies in-



▲ Alexandre Giorgini.

fectieuses, en est certainement le meilleur exemple. Les universités françaises et hongkongaises ont noué plus de 160 partenariats, qui ont abouti à la création de nombreux doubles diplômes afin de favoriser la mobilité étudiante.

Quels projets de coopération sont actuellement en cours avec Hong Kong ? Quels sont ceux que la France souhaite développer plus particulièrement ?

La concurrence est rude, nous souhaitons donc consolider nos partenariats existants tout en développant de nouveaux projets dans des secteurs d'avenir. Dans celui de l'innovation financière par exemple, un accord de coopération a été conclu le 5 juillet entre l'Autorité monétaire de Hong Kong (HKMA) et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution de la Banque de France pour renforcer notre coopération dans

les *fintechs*. Dans le domaine des infrastructures urbaines, un mémorandum d'entente a été signé, le 17 juillet, entre la *Smart City Consortium* de Hong Kong, la Chambre de commerce française et la *task-force* « Ville durable » du Medef. En partenariat avec les conseillers du commerce extérieur, la Chambre de commerce et Business France, nous avons également organisé cette année la quatrième édition de « So French So Innovative », un festival exceptionnel de quatre jours d'expositions, de séminaires et de démonstrations pour présenter le meilleur de l'innovation française à nos interlocuteurs hongkongais. Le Consulat a vocation à jouer le rôle de facilitateur pour permettre aux entreprises françaises de s'épanouir dans les meilleures conditions possibles et

d'avoir une visibilité maximale. Nous approfondissons aussi notre coopération dans l'ingénierie culturelle alors que Hong Kong a l'ambition de devenir une capitale culturelle, en plus d'être une capitale financière. Le *West Kowloon Cultural District*, un hub composé de musées et de salles de spectacle installés dans un vaste parc situé sur le front de mer, est en train de voir le jour. Le très attendu musée *M+*, qui présentera la plus grande collection d'art contemporain asiatique au monde, et le *Palace Museum*, une antenne de la Cité interdite de Pékin, seront inaugurés dans les prochaines années.

L'expertise française en matière de politique culturelle est reconnue à l'international et nous partageons donc naturellement notre expérience en la matière avec nos partenaires hongkongais. C'est dans ce cadre que la Réunion des musées nationaux et du Grand Palais a signé une convention de partenariat avec le *M+* qui permettra de valoriser le savoir-faire muséographique français. De même, la Maison de la danse de Lyon a également conclu un partenariat avec la future maison de la danse de Kowloon.

Hong Kong est aussi une porte sur la Chine du Sud. Nous avons donc le devoir de rester attentifs aux nouvelles opportunités sur lesquelles nous pourrions nous positionner dans le cadre du projet d'intégration régionale « Grande Baie » associant Hong Kong, Macao et la province chinoise du Guangdong. Nos entreprises ont déjà participé aux projets d'infrastructures, tels que le grand pont Hong Kong-Zhuhai-Macao. L'enjeu est de taille compte tenu du poids démographique (70 millions d'habitants) et économique (PIB de 1480 milliards de dollars) de cet ensemble. Nous sommes en étroite relation avec les acteurs économiques français de la région pour identifier les secteurs où nous aurions une plus-value à apporter.

Comment envisagez-vous les relations diplomatiques avec la Chine dans les mois à venir ?

Nous célébrons cette année les 55 ans des relations diplomatiques entre nos deux pays. Nous avons développé un partenariat stratégique ambitieux, tourné vers l'avenir et qui sait se renouveler. Notre relation nous permet aujourd'hui d'évoquer en confiance tous les sujets, dans le respect de nos valeurs fondamentales, et de nous parler de

façon franche même lorsque nous ne sommes pas d'accord.

La qualité de notre relation s'illustre également par la fréquence des visites bilatérales, y compris de haut niveau. Les priorités de notre relation bilatérale ont été déclinées lors de la visite du président Xi Jinping en mars 2019 en France autour de trois grands enjeux : le multilatéralisme, l'Europe et les grands contrats dans les domaines stratégiques de notre coopération. La sécurité collective et la stabilité mondiale sont également un enjeu majeur au cœur de notre dialogue, la France et la Chine étant deux membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU.

La visite du président de la République prévue en novembre permettra de poursuivre cette dynamique. Nos objectifs seront de défendre le multilatéralisme, y compris dans le domaine du

« NOUS SOMMES AU SERVICE DE TOUS LES FRANÇAIS À HONG KONG, QU'ILS Y RÉSIDENT OU QU'ILS Y SOIENT DE PASSAGE. »

ALEXANDRE GIORGINI

climat ; de promouvoir l'attractivité de la France dans les domaines structurants de notre coopération ; et de développer les grands partenariats culturels (promotion de la diversité culturelle et linguistique).

L'environnement est bien entendu une composante clé de notre partenariat avec la Chine : nous célébrons cette année l'année franco-chinoise de l'environnement marquée notamment par une déclaration trilatérale de la France, de la Chine et des Nations unies sur le climat en marge du dernier G20 d'Osaka, ainsi que par le Sommet climat qui se tiendra le 23 septembre à New York. Cette relation franco-chinoise est indissociable du partenariat entre l'Union européenne et la Chine, qui sont des partenaires commerciaux de premier plan. Dans la continuité du sommet UE-Chine qui s'est tenu le 9 avril, des avancées ont été enregistrées avec la signature, en mai, d'un accord sur la sécurité de l'aviation civile. D'autres avancées sont attendues.

Quelles sont vos relations avec nos compatriotes installés à Hong Kong ? Comment le consulat soutient-il cette communauté ?

L'une des missions principales d'un consul général est d'assurer la sécurité et la protection de la communauté française, et d'en défendre les intérêts. 20 000 à 25 000 Français sont installés à Hong Kong, dont 14 000 inscrits au registre consulaire. C'est l'équivalent d'une ville française comme Biarritz, Le Creusot ou Montbéliard. Il s'agit de la deuxième communauté française d'Asie, juste derrière Singapour. J'essaie de cultiver des relations étroites avec nos compatriotes en échangeant avec eux autant que possible afin de pouvoir répondre au mieux à leurs besoins. Une bonne communication est donc essentielle : c'est pourquoi nous disposons de nombreux canaux – site web, réseaux sociaux, lettre d'information.

Nous sommes au service de tous les Français à Hong Kong, qu'ils y résident ou qu'ils y soient de passage, que ce soit pour accomplir leurs démarches administratives, les soutenir dans leurs activités professionnelles, ou les encourager dans leur engagement associatif. À cet égard, nous pouvons être très fiers de cette communauté française qui porte aussi à Hong Kong les valeurs de solidarité et de partage qui nous sont chères. À titre d'exemple, la Fondation de la Chambre de commerce offre tous les midis des repas à des travailleurs en situation de précarité ; l'association « Sous les déchets, la plage » organise régulièrement des opérations de nettoyage des plages, dans le but de recycler les déchets plastiques ramassés par des bénévoles. ♦

L'intégralité de cet interview est à retrouver sur www.francaisaetranger.fr

LE CEFC

Le Centre d'études français sur la Chine contemporaine est membre du réseau

des 27 centres de recherche à l'étranger soutenus par le ministère français des Affaires étrangères et le CNRS. Sa mission est d'étudier les mutations politiques, économiques, sociales et culturelles de la Chine Populaire, de Taiwan, de Hong Kong et de Macao. Il organise régulièrement des colloques, des séminaires, publie une revue, « Perspectives chinoises »... Un formidable outil pour aider au rayonnement de la France.



L'ALLIANCE FRANÇAISE DE HONG KONG

Une langue et une culture à promouvoir

En 1953, peu après la prise de pouvoir par les communistes en Chine, l'Alliance française ouvre ses portes à Hong Kong, ce qui permettra à la langue et la culture françaises de garder une place importante dans cette colonie britannique. Aujourd'hui, l'Alliance permet de faire la part belle à la langue de Molière en promouvant de nombreux événements culturels sur ce territoire.

Dès les années 60, des milliers d'élèves sont venus consolider la position de cette Alliance, pour finir par en faire l'une des plus importantes du monde dans les années 90, et la première en Asie aujourd'hui. « C'est plutôt rare d'avoir une croissance si élevée, explique son directeur Jean-Sébastien Attié. Cette Alliance est très ancrée dans son territoire, elle compte 85 employés dont 25 à 26 dans l'administration, et une soixantaine de professeurs donnant des cours à environ 6 000 adultes et jeunes chaque année. »

Des événements festifs régulièrement organisés

L'Alliance de Hong Kong est installée sur trois sites : Wanchai, Jordan et Shatin. Au fil des ans, elle a pu développer des partenariats avec des sponsorings et le Gouvernement pour organiser des événements. Ainsi, le moment culturel français le plus important en Asie est devenu le French May, organisé à Hong Kong avec le concours du consulat et auquel est associé l'AF. « Nous avons aussi le Festival du film français en novembre et décembre ; avec la participation de la ville nous organisons la projection de 35 à 50 films dans de nombreuses salles de cinéma, poursuit Jean-Sébastien Attié. La fête de la Francophonie est également co-organisée avec le consulat, et pendant le French May nous fêtons la musique, durant deux à trois jours, avec Make music HK. À cette occasion, cinq à six groupes européens se partagent l'affiche avec de nombreux groupes locaux... »

L'Alliance, pour développer des compétences

Outre ces moments de plaisirs culturels, le cœur d'activité de l'Alliance reste l'enseignement selon Jean-Sébastien Attié : « Nous nous adressons principalement aux adultes qui ont le désir ou le besoin d'apprendre le français, mais également aux



© Tom Wang

« NOUS TRAVAILLONS AVEC DE NOMBREUX PARTENAIRES, COMME L'UNION DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER (UFE). »

JEAN-SÉBASTIEN ATTIE

tout-petits et aux jeunes qui représentent aujourd'hui plus d'un tiers de nos élèves ! Cela passe par la formation continue des enseignants tout au long de l'année pour rester en pointe et s'adapter aux nouveaux publics et apprentissages. Nous devenons un pôle de formation régionale en Asie-Pa-

cifique avec en 2019 l'organisation de deux séminaires internationaux ayant réuni 80 professionnels : responsables d'Instituts français et d'AF et enseignants de français de la zone (y compris du lycée français qui dispose d'une grosse section FLE) ont partagé sur l'enseignement précoce, sur la dynamique en classe de FLE... Nous pensons réorganiser régulièrement ce type d'événement. À la médiathèque, enfin, nous organisons de nombreux moments ludiques et d'éveil autour de la lecture, du conte, ou de débats-conférences. Nous travaillons avec de nombreux partenaires, comme l'Union des Français de l'étranger (UFE), autour de speed dating ou encore de la Fête du beaujolais nouveau ! » ♦



LA FRENCH TECH DE HONG KONG

Un incubateur de talents

Ce label français est attribué à des pôles métropolitains reconnus pour leur écosystème de start-up. La marque de Hong Kong est particulièrement dynamique et soutient les entreprises qui souhaitent accéder aux marchés asiatiques.

Shenzen et Hong Kong font désormais partie du même hub : leur objectif est d'assurer la visibilité des entreprises innovantes françaises et de faire le lien avec les entrepreneurs hongkongais. « Pékin souhaite intégrer toute la zone et en faire la Silicon Valley de l'Asie, tout en restant un pôle financier, explique Vivian Meriguet, cofondateur de Wild et porteur du projet French Tech avec d'autres entrepreneurs français basés à Hong Kong et Shenzhen. Les entreprises françaises choisissent Hong Kong pour des questions fiscales et technologiques, mais la production se fait de l'autre côté. Cette zone est immense, le marché est énorme, il couvre un territoire qui va Shenzhen en passant par la Rivière des Perles, Canton, Hong Kong... »

Une marque commune

Le label French tech est un réel succès à la française, c'est avant tout un réseautage qui permet la communication et la mise en valeur. « Notre mission est multiple, poursuit Vivian Meriguet. Nous regroupons aussi bien des entreprises et des start-up (dans les nouvelles technologies, le droit, la finance, le greentech...) que des grosses boîtes françaises. Le but est de créer des événements comme des workshops ou des conférences pour les acteurs Français, et aussi principalement en créant des liens étroits avec les investisseurs, les entreprises, les étudiants locaux... Nous devons aussi nous connecter avec les autres hubs régionaux, notamment ceux de Shanghai, Singapour, Tokyo, ou encore ceux qui montent comme Bangkok ou Manille. Le but est de mettre en avant les savoir-faire français, mais aussi de faire venir les investisseurs chinois en France, d'être attractifs. »

Des bonnes volontés au service de la French Tech

Ce modèle de type associatif est très différent des French Tech métropo-

litaines, ne serait-ce que parce que leur force de frappe est plus modeste et cela même si leur fil rouge reste celui des nouvelles technologies. « Notre hub est très hétérogène au niveau des profils, il y a toutes sortes d'industries, des tranches d'âge très différentes, mais nous restons cependant très solidaires, affirme Vivian Meriguet. Nous sommes totalement bénévoles, nous sommes tous des start-upers, une bande de copains. Il y a 50 entreprises inscrites dont une trentaine très actives. Cela va de la PME de 200 personnes jusqu'à la petite start-up. Les plus grandes entreprises nous aident financièrement, pour les locaux, comme la Société Générale, Parrot, Natixis, etc. Le groupe Schneider, avec leur PDG qui vit à HK, nous a apporté un soutien important dès le départ... »

Son succès, la French Tech de Hong Kong le doit à la mobilisation d'une équipe bénévole d'une dizaine de personnes soudées, dirigée par une directrice, qui organise des co-événements au moment de Rise ou Start me Up, trouve des fonds pour améliorer leur visibilité et les aider ainsi à mieux s'implanter dans la zone. ♦

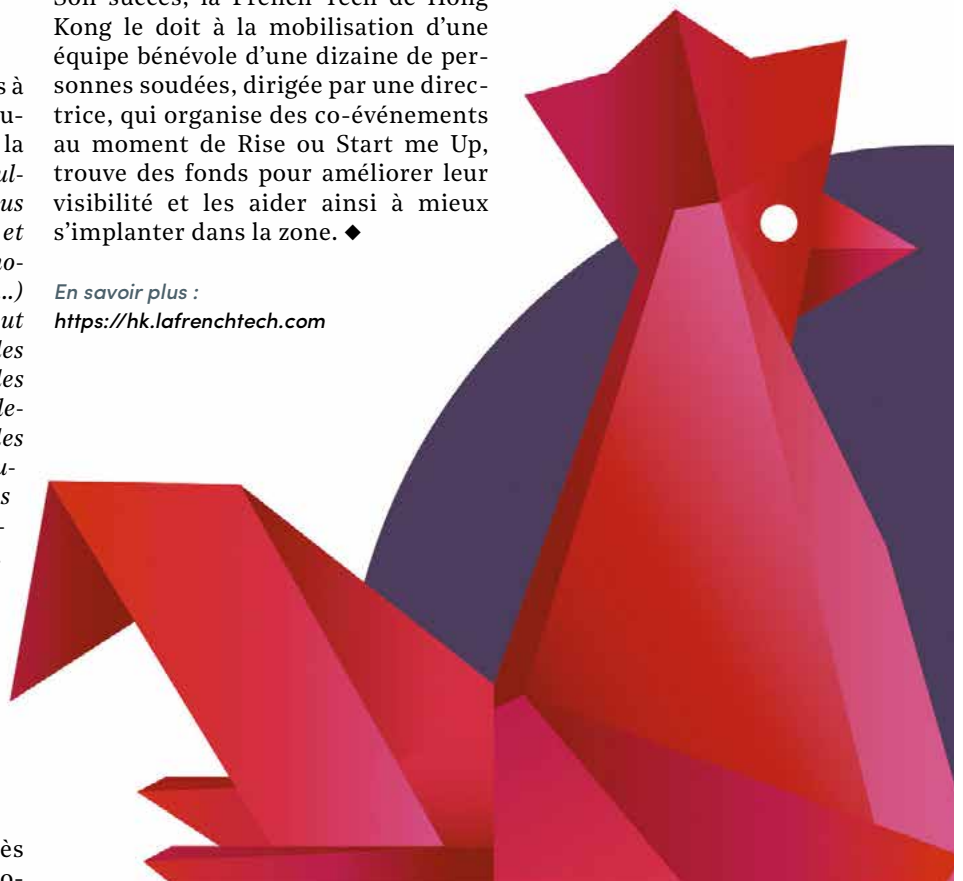
En savoir plus :
<https://hk.lafrenchtech.com>



▲ Vivian Meriguet.

« 50 ENTREPRISES SONT INSCRITES, DE LA PME DE 200 PERSONNES JUSQU'À LA PETITE START-UP. »

VIVIAN MERIGUET



ARTHUR DE VILLEPIN

Ambassadeur de l'art de vivre à la française

De l'art de se faire un prénom. Depuis son arrivée à Hong Kong il y a dix ans, le fils de l'ancien Premier ministre a créé pas moins de trois sociétés, dans le vin, la photo et l'art. Elles ont pour point commun de mettre en avant l'art à travers toute l'Asie.

C'est l'histoire d'un coup de cœur. Diplômé de l'université britannique de Bath, Arthur de Villepin n'a que vingt ans en 2008 lorsqu'à l'occasion d'un stage il s'envole pour Hong Kong. Enchanté par la ville, il rêve de s'y installer et décroche un poste chez Veolia en 2010. « Hong Kong est une ville ouverte sur le monde, où tout reste à faire dans l'art de vivre. J'aime la facilité à rencontrer du monde, cette ville ne dort jamais. Elle offre aussi un équilibre entre l'urbain et la nature », témoigne-t-il. Rapidement, il fait la connaissance d'un autre expatrié français, Thibault Pontallier, diplômé HEC et fils du directeur et œnologue de Château Margaux. Ensemble le tandem décide de fonder sa propre société, « Pont des Arts », pour promouvoir les vins français en Asie. Il faut dire que trois ans plus tôt, les autorités de Hong Kong avaient supprimé toutes les taxes sur les vins. Initié par sa mère sculptrice, Arthur de Villepin est également passionné d'art. L'idée des deux jeunes entrepreneurs, c'est d'associer à leur marque des artistes asiatiques pour habiller des bouteilles rares de vins de Bordeaux et de Bourgogne. Aujourd'hui, les collections sont présentes dans plusieurs pays dont la Chine, Taïwan, Singapour, le Japon, les Philippines, et même jusqu'aux États-Unis. On trouve aussi leurs flacons en *duty free* sur la compagnie nationale hongkongaise Cathay Pacific. « Travailler avec des artistes de renommée internationale tels que Zao Wou-Ki ou Piet Mondrian sur un produit comme le vin



▲ Arthur de Villepin.

« J'AIME LA FACILITÉ À RENCONTRER DU MONDE, CETTE VILLE NE DORT JAMAIS. »

ARTHUR DE VILLEPIN

permet d'éduquer de façon ludique autant sur les terroirs français que sur les courants artistiques majeurs », précise le jeune entrepreneur.

Rendre l'art plus accessible

La société ne produit que des quantités limitées, quelques milliers de bouteilles par an. C'est sa première expérience entrepreneuriale et Arthur

de Villepin ne s'arrête pas là. Fin 2013, il ouvre à Hong Kong « Yellow Korner », une franchise internationale de magasins de photos créée par deux Français. La boutique ouvre dans un centre commercial de Central, le quartier le plus fréquenté de Hong Kong. « L'idée est de rendre l'art plus accessible et que nos clients soient fiers quand ils achètent une photographie, qu'ils se rappellent qu'ils ont investi dans quelque chose de spécial et d'intellectuel, sans avoir peur pour leur compte en banque », explique Arthur de Villepin. Le succès est tel qu'il cherche à renouveler l'expérience, cette fois avec les peintures et les sculptures. L'an dernier, le Français ouvre donc à Hong Kong une galerie d'art contemporain de la marque française d'Aix-en-Provence « Carré d'artiste ». Comme pour la photo, son but est de rendre les œuvres abordables. « À travers nos

marques, nous aspirons à créer une expérience avec la volonté de proposer des moments de vie uniques pour nos clients. Chacune à sa manière représente un courant artistique et un savoir-faire qui lui est propre », résume-t-il.

À 31 ans, look sage, lunettes fines, Arthur de Villepin fourmille de projets. Il souhaite ainsi ouvrir de nouvelles galeries à Taïwan et en Chine, et une filiale beaux-arts à Hong Kong et Paris et Shanghai, afin d'avoir une offre plus large et plus cohérente et s'adresser à différentes cibles. Le Français promet aussi pour novembre un nouveau concept... Affaire à suivre! ♦

Lui écrire : arthur.v@artdevivre-group.com

CAPSSION

Une boîte à outils pour les influenceurs

Des milliers d'abonnés suivent leurs conseils sur les réseaux sociaux. À Hong Kong, la société de Thibault Couperie Eiffel fournit à cette communauté des outils performants par un système de jetons, notamment pour renforcer leur crédibilité.

Tourisme, art de vivre, start-up... Les grandes marques ne jurent aujourd'hui que par eux pour assurer leur communication digitale. Les influenceurs sont devenus un élément central dans le paysage sur le web. Sponsorisés, ils distribuent à leurs milliers de followers sur Facebook, Instagram et Tweeter leurs trucs, astuces et bons plans. Certains en vivent très bien : « *Nous voulons être leur "go-to platform" et les aider à marketer au mieux et directement les produits dont leur public a besoin, s'enthousiasme Thibault Couperie Eiffel. Nous sommes au cœur de la professionnalisation de cette industrie.* » Sa société affiche une centaine de centaines de clients en Asie du Sud-Est, principalement des marques mode et beauté qui cherchent à s'ouvrir au marché ou à consolider leur présence en ligne. Capssion rassemble surtout une communauté de 10 000 influenceurs qualifiés à qui elle fournit des outils numériques performants. La start-up emploie dix personnes, dont une partie en France, « *un incroyable vivier de talents, avec des développeurs formés, au fait des dernières technologies et forces de proposition. Cela répond aussi à une logique business : nous voulons garder un œil sur les marchés européens pour pouvoir nous y déployer rapidement lorsque nous serons prêts.* »

À Hong Kong, l'effectif devrait rapidement doubler grâce à une prochaine levée de fonds. « *C'est une des plaques tournantes de l'Asie, explique le Français, c'est un marché très intéressant et dynamique avec des opportunités dans la finance et la logistique, mais aussi le mar-*



▲ Thibault Couperie Eiffel.

© Moz Images

« MONTER SA START-UP ICI SIGNIFIE APPRENDRE À RÉSEAUTER. »

THIBAUT COUPERIE EIFFEL

keting. La scène tech' est aussi en train de naître et c'est excitant d'y assister. »

Prises de décision rapides

Lui-même et ses deux associés viennent d'ailleurs de chez Lazada, site de e-commerce présent dans six pays d'Asie et racheté par le géant chinois Alibaba. « *L'expérience a été fondatrice, explique-t-il, j'y ai appris énormément sur les start-*

up, l'hypercroissance et les marchés asiatiques. Elle m'a donné la confiance nécessaire pour me lancer dans ma propre aventure. » Descendant de l'illustre Gustave Eiffel, le Français a passé toute sa jeunesse en Asie (Singapour, Hong Kong, Corée du Sud...) avant de démarrer sa carrière à Paris dans la gestion de fortune. Viendra ensuite... l'Équateur puis une embauche chez Deloitte, le cabinet de conseil et d'audit. « *Cela impliquait du bon et du moins bon, se souvient-il, une magnifique structure pour apprendre mais peu de possibilités de croissance professionnelle rapide.* »

Thibault Couperie Eiffel traverse donc le Pacifique pour aller retrouver son coup de cœur d'enfance. « *Monter sa start-up ici signifie apprendre à réseauter, conseille le Français. Hong Kong reste petit et énormément d'introductions se font en direct. Les événements sont nombreux et il ne faut pas avoir peur d'aller parler à tout le monde pour se créer des opportunités de business. Les rencontres et mises en relation se produisent en*

un temps record et les prises de décision sont aussi très rapides. » Le Français apprécie la vie ici : « *Il y a deux Hong Kong : la semaine, hyperactive, qui vit à cent à l'heure, presque insomniaque, avec une énergie folle et une incroyable envie de faire des affaires, et le week-end où l'on peut s'échapper sur une plage magnifique ou faire des treks à moins de trente minutes de la ville. Très peu d'endroits dans le monde vous offrent ça.* » Également photographe urbain sur Instagram à ses heures perdues, Thibault Couperie Eiffel avoue qu'il adorait exposer ici ses clichés dans une galerie. ♦

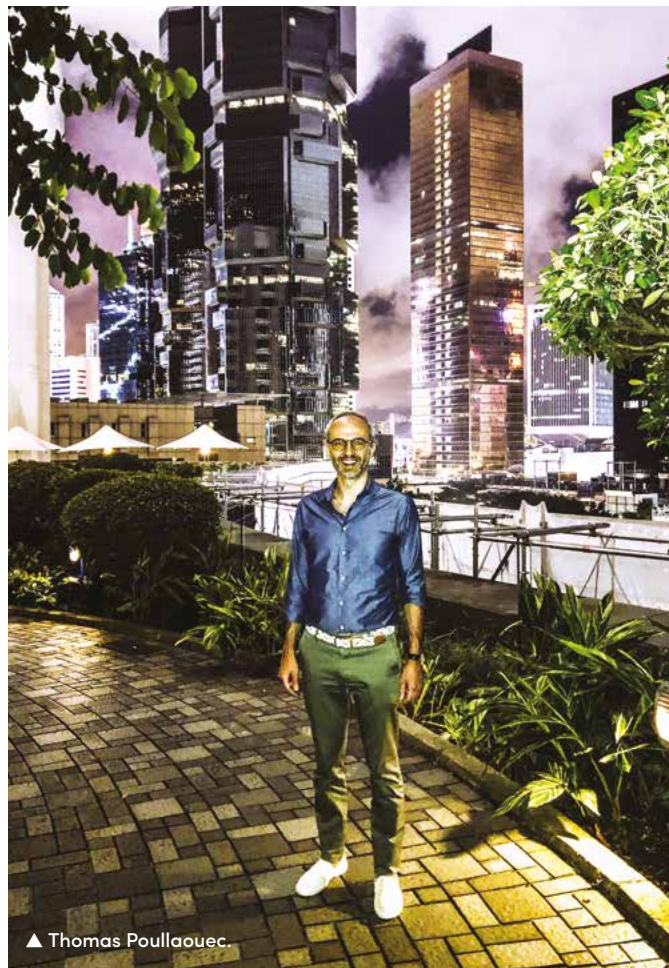
Lui écrire : thibault.couperie@capssion.com

THOMAS POULLAOUEC

Un banquier au grand cœur

Thomas Poullaouec jongle entre son job dans la finance et son rôle à l'association Enrich HK qui aide les centaines de milliers de domestiques philippines ou indonésiennes venues travailler dans les familles de Hong Kong.

Les clients sont en Australie, au Japon, en Corée du Sud, en Chine ou à Taïwan et lui vit à Hong Kong. Thomas Poullaouec travaille pour le gérant d'actifs T Rowe Price, et voyage beaucoup en Asie. « Mon job consiste à développer des produits financiers à destination d'investisseurs institutionnels ou privés dans des actions, des obligations ou le monétaire, détaille-t-il. Tout cela est basé sur nos vues à court, moyen et long terme sur les marchés financiers. » La compagnie américaine est connue dans le monde entier pour ses solutions de placement, en particulier pour la retraite. « En Asie, nous sommes à un tournant, constate le Français. Historiquement, les retraites étaient majoritairement prises en charge par les États. Mais avec le vieillissement de la population, ils se tournent maintenant vers des solutions par capitalisation, comme aux États-Unis ou en Europe. Cela permet à des entreprises comme la miennne d'apporter notre expertise sur ces produits. » Et ce n'est pas tout. Thomas Poullaouec, 42 ans, siège aussi au conseil d'administration de l'association «Enrich HK» dont l'objet est d'aider les travailleuses domestiques migrant à Hong Kong. L'ONG leur apprend notamment à mieux gérer leur budget et les relations avec leurs familles restées au pays. «Ce sont généralement des femmes originaires des Philippines ou d'Indonésie et qui sont partie intégrante de l'économie de Hong Kong dans le secteur de l'aide à la personne. On estime que leur nombre va passer de 400 000 aujourd'hui à 600 000 dans les années qui viennent, explique le Français. Elles remplacent les crèches et les Ehpad qui ne sont pas en nombre suffisant ici par rapport aux besoins. »



▲ Thomas Poullaouec.

«UNE EXPÉRIENCE À L'ÉTRANGER EST VALORISÉE ET TRÈSFORMATRICE.» THOMAS POULLAOUEC

Grand écart

L'association a été créée il y a douze ans par deux Françaises et aide désormais des milliers de femmes chaque année. Elle a calculé que ces travailleuses domestiques contribuaient à plus de 3% du PIB de Hong Kong. L'association leur donne aussi des règles de base pour créer une entreprise dans l'optique de

leur retour au pays. «C'est le grand écart avec mon job chez T Rowe Price, reconnaît le Français, cela me permet de mettre mes compétences personnelles et professionnelles dans un autre cadre que la finance. Je me focalise en particulier sur la levée de fonds. Ici, c'est à l'anglo-saxonne, les associations sont financées par des dons d'entreprise, de fondations ou de particuliers. L'État n'intervient pas.» Breton pur beurre, Thomas Poullaouec est diplômé de l'Euria, l'une des rares écoles spécialisées dans la formation d'actuaire en France, « une formation qui prépare à des métiers dans l'assurance et la finance en utilisant des modèles mathématiques pour évaluer les risques ». Il commence sa carrière à Paris, dans une société de logiciels, Arpson, pour salles des marchés, avant de rejoindre BNP Paribas qui l'enverra ensuite à Hong Kong. Cela fait douze ans qu'il vit en famille dans l'ancienne colonie britannique. « Au départ nous ne voulions rester que trois ans, sourit-il.

L'idée était d'offrir une perspective d'éducation différente à nos enfants et de saisir une occasion d'accélérer la progression de carrière. Une expérience à l'étranger est valorisée et très formatrice. » Et la famille s'est plu ici. Avec ses influences asiatiques et occidentales, Hong Kong est une mégapole agréable, témoigne Thomas Poullaouec : « Ce ne sont pas seulement des grands buildings collés les uns aux autres; il y a énormément de parcs et de sentiers de randonnées. » La communauté française a explosé ces dernières années à Hong Kong avec beaucoup de jeunes venus tenter ici leur première expérience professionnelle. ♦

Lui écrire : thomas.poullaouec@gmail.com

AD MEDILINK

Assurance-santé sur mesure à Hong Kong

« La santé n'a pas de prix mais elle a un coût. » Créé par un couple franco-canadien, spécialiste du système de santé et de l'assurance médicale, AD MediLink conseille depuis 2013 expatriés, familles et entreprises sur leurs options de couverture santé à Hong Kong.

« J'ai débuté ma carrière comme avocate en droit de la santé à Montréal, explique Amélie Dionne-Charest. À mon arrivée à Hong Kong, j'ai cherché de l'information crédible sur l'assurance-santé et le système de santé local. Ce n'était pas évident. J'ai vite réalisé que je n'étais pas seule : beaucoup de familles et d'entreprises cherchaient des conseils d'expert. » Nous sommes en 2013. La Canadienne crée AD MediLink avant d'être rejointe par son mari, Julien Mathieu. « J'ai d'abord travaillé en finance pendant treize ans, témoigne le Français. Je me suis ensuite lancé dans cette aventure, le thème de la santé y était pour beaucoup. Après avoir vécu aux États-Unis, l'Asie nous attirait : nous voulions que nos enfants y soient exposés. Nous avons décidé d'y rester et bâtir notre entreprise. » Chez AD MediLink, chaque conseiller reçoit une formation continue sur la santé dans le privé et public à Hong Kong. « Nous sommes les seuls courtiers 100% spécialisés en assurance-santé à Hong Kong et nous travaillons avec notre propre comité composé de médecins et spécialistes réputés », indique Julien Mathieu.

Le marché hongkongais de l'assurance-santé est peu protecteur du consommateur. Choisir le bon produit au bon moment de sa vie est crucial et requiert des conseils de spécialiste. D'autant que de plus en plus d'expatriés français travaillent sous contrat local et ne bénéficient pas forcément d'une couverture médicale complète via leur employeur. Certes, les Français peuvent souscrire un contrat auprès de la Caisse des Français de l'étranger (CFE) rappelle Amélie, mais sa part de remboursement est basée sur les montants de la Sécurité sociale française – bien inférieurs aux coûts réels à Hong Kong. Ensuite il est difficile de s'assurer si vous avez eu des soucis de santé.



▲ Amélie Dionne-Charest et Julien Mathieu.

**« NOUS TRAVAILLONS
AVEC NOTRE PROPRE
COMITÉ COMPOSÉ
DE MÉDECINS ET
SPÉCIALISTES RÉPUTÉS. »
JULIEN MATHIEU**

Un vrai casse-tête

À Hong Kong, les assureurs discriminent généralement si vous avez des conditions préexistantes. Cela peut être un vrai casse-tête si l'on n'a pas de filet de sécurité, c'est-à-dire une assurance supplémentaire. D'autant que le secteur privé de la santé dans l'ancienne colonie britannique est le plus cher au monde après les États-Unis, avec une inflation de 8 à 10% par an. Ici, un accouchement avec césarienne d'urgence coûte facilement 250 000 HK\$ (27 000 euros) et un traitement du cancer jusqu'à 2 000 000 HK\$ (220 000 euros). Le secteur public est quasi gratuit quand on réside à Hong Kong mais les délais d'attente sont de plusieurs mois, voire un à deux ans pour certains spécialistes. À l'inverse, dans

le secteur privé on obtient un rendez-vous très rapidement mais cela a évidemment un coût, d'où l'essor des assurances-santé. En 2015, le couple étend ainsi ses activités en organisant la toute première conférence sur la maternité à Hong Kong. Quelques années plus tard, l'événement attire plus de 1000 participants.

Dans le même esprit et en complément, Amélie et Julien créent en 2017 le site en ligne d'information indépendant Healthy Matters. « Nous souhaitons informer le plus grand nombre de personnes et nous trouvons dommage que seuls nos clients en assurance bénéficient de notre expertise sur la santé à Hong Kong », explique Amélie. C'est aujourd'hui le premier site d'information santé à Hong Kong, avec des centaines de guides pratiques, la plus grande plateforme de médecins (plus de 5 000) et des conseils sur les médicaments et suppléments. ♦

Écrire à Julien Mathieu :
julien@admedilink.hk
AD MediLink : www.admedilink.hk
Healthy Matters :
www.healthymatters.com.hk

APRIL

Premier assureur des Français de l'étranger

APRIL opère dans 28 pays différents et couvre plus de 6 millions de personnes dans le monde. Présent en Asie en Thaïlande, à Hong Kong, à Singapour, au Vietnam, en Indonésie, en Chine et aux Philippines, le groupe accompagne ses clients expatriés 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, avec ses deux plates-formes d'assistance, à Bangkok et à Beijing, avec un personnel multilingue. APRIL Hong Kong s'adresse à tous les Français présents sur le territoire et leur offre des services d'exception. Le point avec le responsable de leurs activités en Asie, Romain Di Meglio.



▲ Romain Di Meglio.

Quel est votre parcours ? Comment et pourquoi avez-vous atterri à Hong Kong ?

J'ai commencé ma carrière chez Migus et Associés, une petite boutique de fusions-acquisitions créée par Bernard Migus après son départ de la direction de Natixis. Bernard cultivait une approche différente des grandes maisons du secteur. Misant tout sur la pertinence des idées qu'il proposait, il nous a permis de travailler sur des dossiers incroyables, surtout pour une équipe aussi jeune et modeste. J'ai ensuite rejoint APRIL comme responsable des acquisitions. Après quatre ans entre Lyon, Paris et des avions, j'ai rejoint nos équipes asiatiques. Nous venions de racheter une plateforme d'assistance médicale en Thaïlande et lançons nos activités à Singapour. Je me suis d'abord installé en famille à Singapour puis, à la faveur d'une seconde acquisition, ai déménagé à Hong Kong en 2016.

Votre travail à Hong Kong est-il différent de celui que vous effectueriez ailleurs dans le monde ?

Hong Kong a une situation très spécifique, pleine de contrastes. Par exemple,

c'est l'un des territoires le plus libéral du monde, une société peut être créée en quelques heures et le niveau d'imposition est très bas. À l'inverse, la réglementation impose que tous nos salariés disposent d'une licence spécifique, obtenue après avoir passé deux examens et renouvelée chaque année après dix heures de formation. La situation géographique puis administrative a par ailleurs toujours attiré des émigrants de toutes nationalités. La multi-culturalité est plus élevée que dans n'importe quel autre pays dans lequel nous opérons (le groupe est présent dans 7 pays dans la région et 28 pays dans le monde).

Vous connaissez bien APRIL. Quels sont les atouts de votre groupe ici, à Hong Kong ?

APRIL s'est toujours démarqué en se concentrant sur certains marchés et segments précis. Cela nous permet de mettre toutes nos ressources aux services de problématiques ciblées et donc d'augmenter la valeur perçue par nos clients. À ce jour, nous nous concentrons dans la région sur l'assurance-santé internationale et l'assistance médicale. En capitalisant sur les

trente ans d'expérience du groupe sur le sujet, nous développons un service de proximité – dans chaque pays de la région vous pouvez passer au bureau ou utiliser notre app pour soumettre vos demandes de remboursement. C'est comme vous préférez. Ce service est assis sur une expertise médicale forte et une attention particulière à la maîtrise de nos tarifs. L'inflation médicale, à Hong Kong encore plus qu'ailleurs, doit absolument être contenue. Les primes ne peuvent plus évoluer au même rythme qu'au cours de ces dix dernières années. Les changements prennent du temps et doivent impliquer tous les acteurs de la chaîne – distributeurs, prestataires médicaux, assureurs et clients. Notre situation d'intermédiaire nous place dans une position idéale pour accompagner nos clients sur ce sujet. Même si cela implique d'avoir parfois des conversations difficiles!

Les expatriés français ont-ils des attentes et des besoins particuliers ? Comment y répondez-vous ?

Même si le système français est souvent décrié compte tenu de son évolution récente, il reste basé sur un principe d'universalité de l'accès au soin qui est finalement assez rare. Les Français qui vivent à l'étranger sont souvent déstabilisés par les notions anglo-saxonnes de *pre-existing conditions, reasonable and customary nature of the treatments*, voire, tout simplement, par l'aspect mercantile que revêt parfois l'exercice de la médecine. Notre proximité et notre expertise nous permettent d'accompagner nos clients dans l'ensemble de leurs projets de vie. Que ce soit pour quelques mois ou pour la vie, ils peuvent compter sur nous pendant ces situations de stress intense que peuvent représenter une maladie ou une hospitalisation. ♦



THE PARK LANE
HONG KONG
a pullman hotel

45BULOUS



Our World is Your Playground

310 Gloucester Road, Causeway Bay, Hong Kong
T. +852 2293 8888 | E. info@parklane.com.hk | www.parklane.com.hk

SOCIÉTÉ DE FAMILLE

L'intérêt des sociétés familiales pour investir en France

L'immobilier en France reste un placement sûr dans l'optique de se constituer un patrimoine transmissible. Au moment de l'acquisition d'un bien se pose toutefois la délicate question du mode de détention. Vaut-il mieux privilégier une acquisition en direct ou par l'intermédiaire d'une « société de famille » lorsqu'on est résident fiscal à l'étranger ?



Bien souvent la deuxième solution sera la plus pertinente. Ces « sociétés de famille », qu'il s'agisse d'une société civile immobilière (SCI) ou d'une SARL de famille, tendent toutes deux vers les mêmes objectifs : détenir un actif immobilier et assurer sa gestion dans un cercle familial. S'inscrivant dans une stratégie patrimoniale de long terme, elles présentent de nombreuses vertus civiles et fiscales.

Éviter l'indivision

L'intérêt premier des sociétés de famille est d'éviter le régime contraignant de l'indivision et des nombreuses

situations de blocages qui y sont attachées. En effet, lors de l'acquisition d'un bien en direct par des concubins, partenaires ou conjoints, ou encore à la suite d'un décès, le bien tombera dans l'indivision. Les décisions relatives à la gestion du bien devront donc être prises à la majorité des deux tiers, et les actes les plus importants, tels que la vente du bien immobilier, à l'unanimité. Mieux vaut alors éviter toute mésentente entre coindivisaires, susceptible de paralyser totalement la gestion du bien.

À l'inverse, la société de famille offre une structure de gestion beaucoup plus souple. Véritable contrat, la société offre un cadre « sur mesure »

pour la gestion du bien, ses associés bénéficiant d'une liberté quasi-totale dans la détermination de ses règles de fonctionnement. Contrairement à l'indivision, le gérant pourra agir seul pour un certain nombre d'actes de gestion, en fonction des pouvoirs qui lui auront été conférés. En outre, à travers des règles de majorité plus ou moins fortes, les parents pourront se réserver un contrôle total sur le bien.

Surtout, la société assure une certaine stabilité familiale. Alors que l'indivision plonge dans la précarité ses coindivisaires, notamment en ce que le partage peut être provoqué à tout moment, la société offre une

protection importante à ses associés. Certaines clauses insérées utilement dans ses statuts permettront de pallier aux situations de crises. Encore faut-il confier leur rédaction à un professionnel du droit rompu à cet exercice, tel qu'un notaire ou un avocat. Autre avantage, la société est constituée pour une durée déterminée, de 99 ans maximum, avec prorogation possible.

Un moyen de protection pour les concubins et conjoints

Les sociétés de famille constituent un excellent moyen pour protéger un concubin non pacsé, ou son conjoint en lui assurant notamment la possibilité de continuer à gérer le bien immobilier comme bon lui semble après le décès de l'un d'entre eux, de continuer à occuper l'immeuble, mais également de contrôler l'entrée de nouveaux associés dans la société, tels que les héritiers, en insérant des clauses d'agrément dans les statuts par exemple, ou encore en instaurant un démembrement croisé des parts sociales.

Un outil de transmission privilégié

La détention de l'actif immobilier au travers une société de famille permet également d'anticiper la succession tout en optimisant la transmission du bien. Il est en effet possible de dissocier la propriété et le pouvoir, en transmettant au fur et à mesure des parts sociales à ses enfants, tout en se réservant le contrôle de la société à travers un véritable droit de regard et/ou de veto concernant la gestion du bien.

Fiscalement, dans la mesure où la France et Hong Kong n'ont pas conclu de convention en matière de donation, les droits de donation seront dus en France. Ainsi, il pourra être opportun de transmettre progressivement les parts de la société, en pleine propriété ou en nue-propriété, en procédant à plusieurs donations, afin de profiter pleinement des abattements de 100.000€ disponibles par parent et par enfant, ainsi que des tranches basses du barème progressif de l'article 777 du Code général des impôts, qui se renouvellent tous les quinze ans.

De plus, une transmission de parts sociales plutôt que celle du bien directement s'avère beaucoup plus avantageuse sur un plan économique.

En effet, les droits de donation ne seront pas calculés sur la valeur vénale du bien immobilier, mais sur l'actif net de la société, c'est-à-dire sur la valeur de l'immeuble diminuée des dettes éventuellement contractées par la société. Enfin, cette valeur retenue pourra être diminuée d'une décote d'au moins 10% en raison du caractère illiquide des parts sociales d'une société de famille. La société de famille permet ainsi d'optimiser considérablement la fiscalité de la transmission au profit de ses enfants.

Comment choisir le bon régime d'imposition ?

En matière de société, deux régimes d'imposition coexistent : l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés. Les sociétés de famille relèvent par principe de l'impôt sur le revenu. Les

L'INTÉRÊT PREMIER DES SOCIÉTÉS DE FAMILLE EST D'ÉVITER LE RÉGIME CONTRAIGNANT DE L'INDIVISION.

résultats dégagés par la société seront ainsi imposés directement entre les mains des associés. Cette transparence fiscale permet de ne subir qu'une fois l'imposition durant la phase de détention de l'immeuble (alors que l'impôt sur les sociétés implique deux impositions successives, au niveau de la société - l'IS -, puis lors de la distribution des dividendes par la société). En outre, le cadre fiscal de la cession des parts ou de l'immeuble sera souvent plus avantageux en présence d'une société à l'impôt sur le revenu.

Le choix entre une SCI et une SARL de famille devra quant à lui être opéré en fonction de la nature de l'activité à laquelle les associés souhaitent se livrer. La SARL de famille sera ainsi privilégiée pour de la location meublée, tandis que la SCI le sera pour de la location nue.

Quelle fiscalité pour les revenus locatifs dans un contexte international ?

En application de l'accord fiscal franco-hongkongais signé le 21 octobre 2010, les revenus générés par la société

détenant l'immeuble seront imposables dans l'État dans lequel se situe le bien immobilier. Dans le cas d'une société transparente, détenant un immeuble en France, les revenus locatifs seront donc imposés en France, dans la catégorie des revenus fonciers.

Assiette : deux régimes sont alors susceptibles de s'appliquer, le régime microfoncier lorsque le montant brut des revenus est inférieur à 15.000 €, permettant l'application d'un abattement forfaitaire de 30%, et le régime foncier réel, permettant quant à lui de déduire les frais réellement engagés.

Taux : depuis le 1^{er} janvier 2019, le taux d'imposition pour les non-résidents varie en fonction du montant des revenus nets réalisés. Lorsque ce dernier est inférieur à 27.159 €, le taux sera de 20%, tandis que la fraction supérieure sera imposée à 30%. Des prélèvements sociaux de 17,2 % seront également dus.

Quid de l'imposition des plus-values réalisées par des résidents hong-kongais ?

Lors de la vente du bien immobilier ou de la cession des parts de la société assujettie à l'impôt sur le revenu par un associé non-résident, la plus-value réalisée relèvera du régime des plus-values immobilières français et sera imposée au taux d'imposition unique de 19%, auquel viendront s'ajouter des prélèvements sociaux au taux de 17,2%, après prise en compte d'un abattement pour durée de détention applicable dès la sixième année de détention.

Ainsi la plus-value sera totalement exonérée de prélèvements, après 22 ans de détention pour l'impôt sur le revenu, et après 30 ans pour les prélèvements sociaux. Ce régime fiscal est donc particulièrement avantageux lorsqu'il s'inscrit dans une stratégie patrimoniale de long terme.

À noter : il existe en outre une taxe sur les plus-values élevées dès lors que le montant de la plus-value dépasse les 50.000 €, imposée à un taux variant de 2% à 6%.

Enfin, sous certaines conditions la plus-value pourra bénéficier d'un abattement de 150.000 €, notamment lorsque le non-résident a été domicilié en France de manière continue pendant 2 ans à un moment quelconque avant la vente, et dans la limite d'une seule résidence, dans les 10 ans suivant le départ hors de France. ♦

RÉSIDENTS À HONG KONG

Créer, gérer, transmettre son patrimoine en toute sérénité

À Hong Kong, les lois régissant les rapports patrimoniaux entre les époux et les successions sont différentes de la France. Lorsqu'on s'expatrie, le patrimoine français se trouve impacté par les règles civiles et fiscales du pays d'accueil. Ainsi lorsqu'un couple de français installés à Hong Kong possède du patrimoine en France ou désire en acquérir, il est nécessaire de procéder à un audit patrimonial pour savoir de quelle façon le patrimoine sera géré puis transmis.

On le sait peu, mais lorsqu'on est un couple marié mobile, notre régime matrimonial peut lui aussi être modifié en raison de la mobilité.

Qu'est-ce un régime matrimonial ?

En droit français et européen, le régime matrimonial est l'ensemble des règles relatives aux rapports patrimoniaux entre époux et dans leurs relations avec des tiers, qui résultent du mariage ou de sa dissolution. Le régime matrimonial va ainsi déterminer la propriété des biens des époux et les droits que chacun peut exercer dessus durant le mariage mais aussi au moment de la dissolution (divorce ou décès).

Quelle loi s'applique au régime matrimonial des époux mobiles ?

En droit français, en l'absence de contrat de mariage les époux sont mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts où sont communs les biens acquis pendant le mariage et restent les propres acquis avant le mariage ou ceux reçus pendant le mariage par succession ou donation. Lors de l'expatriation le régime matrimonial peut être défini par une loi différente de la loi française. Ainsi pour des époux mariés avant le 1^{er} septembre 1992, le premier domicile matrimonial déterminera la loi applicable au régime matrimonial. Pour les époux mariés depuis le 1^{er} septembre 1992, date d'entrée en vigueur de la Convention de la Haye du 14 mars 1978, la première résidence habituelle des époux après le mariage déterminera la loi applicable à leur régime matrimonial ; enfin pour les époux mariés depuis le 29 janvier 2019, date d'entrée en vigueur du Règlement européen sur les régimes matrimoniaux,

la loi de la résidence habituelle commune après le mariage gouvernera les rapports patrimoniaux entre les époux.

Toutefois pour les époux mariés entre le 1^{er} septembre 1992 et le 29 janvier 2019, cette loi peut changer au bout de 10 ans d'installation dans un pays, on parle alors de mutabilité automatique du régime matrimonial. Sans le savoir, les époux voient leur régime matrimonial modifié au gré des installations successives. Ainsi les époux mariés en France en 2015 sans

**UNE ÉTUDE APPROFONDIE
DOIT ÊTRE MENÉE
AFIN DE S'ASSURER
D'UNE TRANSMISSION
PATRIMONIALE EN TOUTE
SÉRÉNITÉ CIVILE ET FISCALE.**

contrat de mariage et installés de suite à Hong Kong verront leur régime matrimonial soumis à la loi de Hong Kong et non pas la loi française. Il en sera de même pour les époux mariés en France en 2007 et installés à Hong Kong depuis 2008, sans le savoir ils seront soumis au droit de Hong Kong qui prévoit un régime de séparation de biens dès 2018.

Comment sécuriser son régime matrimonial ?

Le contrat de mariage régularisé avant ou pendant le mariage permet de fixer les règles du régime matrimonial dans un contexte international et ainsi éviter qu'une loi étrangère soit applicable à sa situation patrimoniale en France. Pour être valablement reconnu à Hong Kong, le contrat devra être régularisé en France par-devant notaire et inclure un choix de loi applicable au régime matrimonial. La loi choisie peut

être celle de la nationalité d'un des époux ou celle de la résidence habituelle d'un des époux. Cela permet d'écartier une loi étrangère insatisfaisante qui serait éloignée du système connu des époux français et de rompre avec le principe de la mutabilité automatique du régime matrimonial. Toutefois, pour que le contrat de mariage français soit reconnu à Hong Kong, chacun des époux devra être assisté par un conseil juridique indépendant de son choix ; le droit hongkongais voulant s'assurer que le contrat a été établi de manière juste et équitable entre les époux.

Le régime matrimonial permet d'identifier la propriété des biens des époux pendant le mariage et au moment de la dissolution. Qu'en est-il au moment de la succession ?

Les règles de succession entre Hong Kong et la France sont très différentes. Le droit de Hong Kong privilégie une liberté testamentaire, tandis que le droit français privilégie davantage une transmission encadrée au profit des descendants.

Quelle loi successorale vient s'appliquer alors qu'on est résident à Hong Kong ?

Entré en vigueur en 2015, le règlement européen sur les successions permet par testament à toute personne de désigner sa loi nationale applicable à sa succession, évitant ainsi que celle de la résidence habituelle au moment du décès soit applicable. Chaque situation est bien différente mais le testament pourra être fait soit à Hong Kong soit en France selon les cas. Le testament permettra de définir qui pourra hériter des biens et dans quelle proportion. Mais attention, le testament ne permet pas de choisir la loi fiscale applicable à une succession ! Si à Hong Kong



© Chinnapong

il n'existe plus de droits de succession depuis plusieurs années ce n'est pas le cas en France. Ainsi, le patrimoine mobilier ou immobilier situé en France se trouvera imposé aux droits de succession qui en ligne directe sont de 5% à 45%.

Attention à la résidence fiscale des héritiers! Si un des héritiers est lui-même résident fiscal en France depuis plus de 6 ans avant le décès, alors la part du patrimoine mondial qu'il reçoit sera taxable en France. Cette disposition fiscale française crée souvent une inégalité involontaire entre les enfants sur le « net » reçu.

Pour éviter une telle inégalité entre les héritiers il est nécessaire d'anticiper. Il peut être procédé à une donation-partage entre les enfants des biens situés en France. La donation-partage peut être effectuée en nue-propriété seulement, les donateurs se réservant l'usufruit c'est-à-dire la jouissance des biens. Si le bien est loué, le loyer est perçu par l'usufruitier.

La donation-partage permet de répartir de façon égalitaire les biens entre les enfants. La fiscalité de la donation est alors calculée d'après l'âge de l'usufruitier selon un barème prédéterminé. Par exemple si le donateur à 63 ans, son usufruit est évalué à 40% du bien. Les droits de donation seront ainsi calculés sur 60% de la valeur vénale du bien donné. Quant à l'usufruit, il ne se transmet pas mais s'éteint au décès de l'usufruitier. Aucun droit de succession n'est alors dû au moment du décès. Lorsque le patrimoine des parents est réparti entre Hong Kong et la France par exemple, il est possible également de prévoir un testament-partage attribuant par préférence les biens situés à Hong Kong aux enfants non-résidents en France et les biens français aux seuls enfants résidents en France. Enfin l'assurance-vie dans un contexte international est un moyen de rééquilibrer les inégalités de traitement fiscal entre les héritiers.

En fonction de la composition familiale et patrimoniale et des souhaits de chacun, une étude approfondie doit être menée afin de s'assurer d'une transmission patrimoniale en toute sérénité civile et fiscale. ♦

Le journal DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

magazine • newsletter 7/7 • réseaux sociaux • emarketing

**Leader sur l'information
pour la mobilité
internationale des Français :
actualités et services**

Abonnez-vous à notre newsletter gratuite :
en cadeau, recevez un numéro gratuit
du Journal des Français à l'étranger



FRANÇAIS
À L'ÉTRANGER
.FR



INVEST EXPAT

Expatriés, comment gérer son patrimoine depuis Hong Kong ?

En 2015, le groupe Altea Patrimoine a décidé de s'implanter à Hong Kong avec sa filiale Invest Expat. Immobilier, succession, retraite... Voici quelques conseils d'experts.



▲ Cécile Bardes.

Is sont spécialisés en droit de la famille, prévoyance, placement financier, conseil fiscal international, prévoyance, protection sociale, retraite et bien sûr en immobilier, et connaissent leur sujet sur le bout des doigts ! Investir dans un bien locatif en France représente par exemple une réelle opportunité pour les non-résidents. Ainsi, si vous possédez un bien et souhaitez conserver les revenus qu'il vous procure tout en le transmettant à vos enfants, la solution est le démembrement, via une donation de la nue-propriété chez un notaire. Si vous avez 65 ans ou plus, un logement d'une valeur de 100 000 € ne sera du

coup taxé que sur 60% du bien, soit 60 000€. Voilà le genre de conseils que propose le cabinet Invest Expat de Hong Kong, ouvert il y a quatre ans. « Il s'agissait alors de répondre aux besoins de gestion de patrimoine des Français de l'étranger, se souvient Cécile Bardes, directrice générale du bureau de Hong Kong. Plus de 20 000 Français vivent ici. Le choix était donc pertinent. » A propos de succession encore : mariage, pacs, concubinage, ces trois formes d'union créent des degrés d'engagement différentes, et une protection variable. Le choix de l'une ou de l'autre doit être fait en toute connaissance de cause au regard de ses conséquences en cas de séparation, de décès et de solidarité pendant la vie du couple. Invest Expat dispose d'une large gamme de produits financiers et immobiliers diversifiés, sur la base de leur compatibilité avec le statut d'expatrié : fiscalité avantageuse, gestion locative déléguée, etc.

Stratégie d'investissement

Pour ce qui est de l'assurance-vie, le cabinet conseille aux expatriés de penser à bien rédiger la clause bénéficiaire de leur contrat. Est-elle bien conforme à leurs « dernières » volontés ? Ont-ils désigné plusieurs bénéficiaires ? L'assurance-vie

bénéficiant d'un mécanisme civil et fiscal particulier, ces sommes ne dépendent en effet pas de la succession. « Notre cabinet fait plus que proposer des placements. Nous construisons avec nos clients leur stratégie d'investissement de non-résident, résume Cécile Bardes, depuis leur départ jusqu'à leur retour en France. La gestion de patrimoine est étroitement liée aux évolutions de leur situation personnelle. Nous sommes présents à leurs côtés à chaque étape importante de leur vie et de leurs projets. » L'offre s'adresse à tous les Français basés à l'étranger, qu'ils soient en contrat expatrié ou local, et qui ont gardé un lien patrimonial avec la France.

Avant d'intégrer Invest Expat, Cécile Bardes a travaillé dans plusieurs secteurs d'activité avant d'arriver dans l'immobilier et la gestion de patrimoine. Elle a suivi des études de commerce international et a un master en gestion de patrimoine. La Française vit à Hong Kong en famille depuis quatre ans maintenant, avec l'envie d'y rester : « C'est une ville fascinante, attachante, énergisante. D'un point de vue professionnel c'est très agréable de travailler dans un lieu où les connexions se font rapidement, surtout au sein de la communauté française. » ♦

Lui écrire : cbardes@invest-expat.com

ASSOCIATIONS

Du temps au service des autres

Accompagnement, soutien, solidarité... Tels sont les maîtres-mots de ces quatre associations qui opèrent depuis Hong Kong, les premières en faveur des enfants défavorisés du Sud-Est asiatique. Tour d'horizon des solidarités en action.

Association « Pour un sourire d'enfants »

Grâce à leur association, en quelques années, Christian des Pallières et son épouse Marie-France ont permis à 10 000 petits chiffonniers de Phnom Penh d'accéder à l'éducation. Ancien cadre d'IBM, le Français a consacré les vingt dernières années de sa vie à aider les enfants du Cambodge en les accueillant et en leur offrant chaque jour un repas et l'accès à l'école. Ils sont pris en charge totalement. Devenus adultes, ils témoignent à leur tour auprès de leurs frères. « L'association a été créée en 1996 sur un système de parrainage, rappelle Mildred Delorme, membre. Grâce aux dons, nous proposons une vingtaine de formations professionnelles pour leur apprendre un métier. » À Hong Kong, l'ONG compte une douzaine de membres actifs entourés d'une cinquantaine de volontaires. Chaque année, des familles de donateurs se rendent au Cambodge pour partager une semaine avec les enfants de Phnom Penh. Un jour, deux parrains ont eu l'idée d'organiser une pièce de théâtre à Hong Kong au profit des enfants. Ce fut la naissance du « Hong Kong French Theater Festival ». Cette année, 85 000 dollars (74 500 euros) ont été collectés pour l'association. « Nous avons beaucoup de partenaires locaux qui nous accompagnent dans cette aventure, détaille Mme Delorme, et 52 parrains. Chaque parrainage, c'est



▲ Mathieu Jacolin (créateur du « French festival theater », festival français de théâtre de Hong Kong) au milieu des familles et des filles étudiantes en école de tourisme « Front desk » pendant le voyage qui a lieu pendant le nouvel an chinois.

un enfant sorti de la misère. » Tout au long de l'année, l'association organise des ventes de produits du Cambodge ou de gastronomie française notamment grâce à un généreux et mystérieux donateur qui offre des croissants et des pâtes feuilletées pour la galette des rois !

Contact : contact-hk@pse.ngo

Association « Enfants du Mékong »

Elle a fêté l'an dernier ses soixante ans ! Présentation de cette association qui a été fondée au Laos par un dentiste français, René Pechar. Écoliers, collégiens, lycéens et étudiants, issus des milieux les plus pauvres, des bidonvilles et des campagnes isolées : l'ONG parraine 22 000 enfants et possède aujourd'hui 70 délégations à travers le monde, dont celle de Hong Kong. Elle soutient également des programmes visant à améliorer les conditions de vie des populations locales, comme la construction de puits ou d'écoles. L'association recrute enfin des volontaires de solidarité internationale (VSI) ou « Bambous » âgés de 20 à 35 ans, pour des missions de treize mois dans un pays d'Asie où elle est présente. Créée en 2001, la délégation de Hong Kong est une ONG reconnue par les autorités. Elle est composée d'une dizaine de bénévoles et compte parmi ses partenaires le Crédit Agricole Hong Kong qui aide des étudiants défavorisés de Cebu (Philippines) à poursuivre leurs études. La banque offre des ordinateurs portables au personnel et aux étudiants du centre ainsi qu'une formation de plusieurs week-ends dispensée sur place par des bénévoles. L'association intervient dans sept pays d'Asie du Sud-Est : Vietnam, Thaïlande, Laos, Philippines, Cambodge, Birmanie et Chine grâce à soixante bénévoles. Pour son anniversaire, l'ONG



a ainsi proposé en mai dernier en plein cœur de Hong Kong une exposition, baptisée « Au-delà des frontières », réunissant 30 artistes. Tous avaient accepté d'offrir une de leurs œuvres dont le produit de la vente a été reversé à l'association. Cela a permis de soutenir les programmes d'éducation lancés par l'ONG aux Philippines, avec notamment le financement d'une maison pour des étudiants vivant en dessous du seuil de pauvreté, et de huit crèches. La réalisatrice Jill Coulon a également produit pour l'association le film « Grandir » qui suit le parcours de six enfants dont la vie a été changée grâce aux parrainages.

Contact : beatrice@childrenofthemekong.org.hk



▲ Les membres du comité du Fonds associatif de solidarité.

Fonds associatif de solidarité (FAS) à Hong Kong

Paul Milon, président du FAS, nous présente cette structure reconnue comme association caritative par le gouvernement de Hong Kong.

Qu'est-ce que le FAS ?

Il a été créé en 2011 afin de répondre financièrement, de façon ponctuelle, à des besoins de citoyens français et de leurs dépendants, résidant ou de passage à Hong Kong. D'une manière générale, les conditions de vie des Français ici sont bonnes, mais il y a une tendance à la précarisation des situations professionnelles (raréfaction des contrats « expat » et généralisation des contrats locaux) qui, combinée à l'absence de filets sociaux (pas d'assurance-chômage par exemple), peut créer des situations de détresse.

Quel type d'aide apportez-vous ?

Nous avons par exemple aidé des familles qui, suite à un licenciement (ou à l'échec de leur projet entrepreneurial), se sont retrouvées en situation de banqueroute personnelle et obligées de rentrer en France. Nous sommes aussi intervenus dans des cas de séparations, ou pour aider de

jeunes professionnels en situation de conflit avec leur employeur ou à court de liquidités après des recherches infructueuses. Notre aide est souvent financière, mais elle est aussi parfois simplement psychologique ou juridique.

Qui sont vos partenaires ?

Nous avons réuni au sein de notre comité les trois associations représentant les Français de Hong Kong (UFE, ADFE et Hong Kong Accueil). Nous travaillons également en parfaite coordination avec les services du consulat général de France. Enfin, nous avons des Français établis de longue date à Hong Kong, avec des compétences en psychologie et en droit.

Qui finance ?

Nous fonctionnons principalement via des dons et des actions de levée de fonds, notamment grâce au soutien historique du festival artistique du French May. Depuis 2015, le FAS est reconnu comme association caritative par le gouvernement de Hong Kong, ce qui permet aux dons d'être déductibles de l'impôt. Enfin, les personnes que nous aidons s'engagent, dans la mesure du possible, à rembourser notre aide lorsque leur situation s'est améliorée, ce qui permet ensuite d'en aider d'autres.

Contact : paul.milon@edhec.com



▲ Une équipe soudée autour de la fondatrice de l'association.

Association Mayaa

Cette association permet d'apporter éducation, soins et protection à des centaines d'enfants défavorisés des bidonvilles, et soutient les familles déshéritées du Népal et de Hong Kong. Elle a été fondée en 2011 par Nicole Sicard, professeur de biologie basée à Hong Kong depuis une cinquantaine d'années. Au Népal, elle construit des écoles et soutient les familles.

« Les enfants étaient sous-alimentés et une nutritionniste nous a donné quelques conseils, raconte la Française, née à Nantes. Elle s'est prise d'amitié pour Mayaa et ne nous a plus lâchés ! Elle fait maintenant des études d'infirmière et est à temps complet depuis 2016. » À Hong Kong, l'association vient en aide aux enfants de migrants scolarisés dans le nord de la mégapole pour l'achat d'uniformes et de fournitures scolaires. Durant ses années d'enseignement, Nicole Sicard avait déjà créé « L'école libre du soir » où, avec l'aide de certains de ses élèves, elle donnait des cours aux travailleurs migrants. « Je trace les lignes stratégiques, les grandes décisions, explique-t-elle. Pour moi l'éducation a toujours été la ligne conductrice de ma vie et celle de Mayaa aussi : c'est la priorité. » L'association prend aussi en charge les frais médicaux exceptionnels pour les familles en difficulté. Elle mène aussi des projets communautaires visant à aider des enfants handicapés, notamment des aveugles. « Le but est d'éduquer les enfants des bidonvilles jusqu'à ce qu'ils aient terminé leurs études et obtenu un métier, explique Mme Sicard. Nous préférons en accueillir moins pour les amener jusqu'au bout. Aujourd'hui, nous suivons 180 enfants, de 3 à 20 ans. » Depuis deux ans, Mayaa accueille des volontaires qui acceptent de donner cinq mois de leur temps pour aider avec leurs compétences, en insistant sur l'éducation : anglais, informatique, etc. L'an dernier, à 82 ans, Nicole Sicard a été d'être faite chevalier de la Légion d'honneur, reconnaissance de la France pour ses actions remarquables au service des enfants.

Contact : bureau@mayaaahk.com



CRYSTAL FINANCE

Conseil patrimonial international
Clientèle privée & non-résidente

Nos valeurs

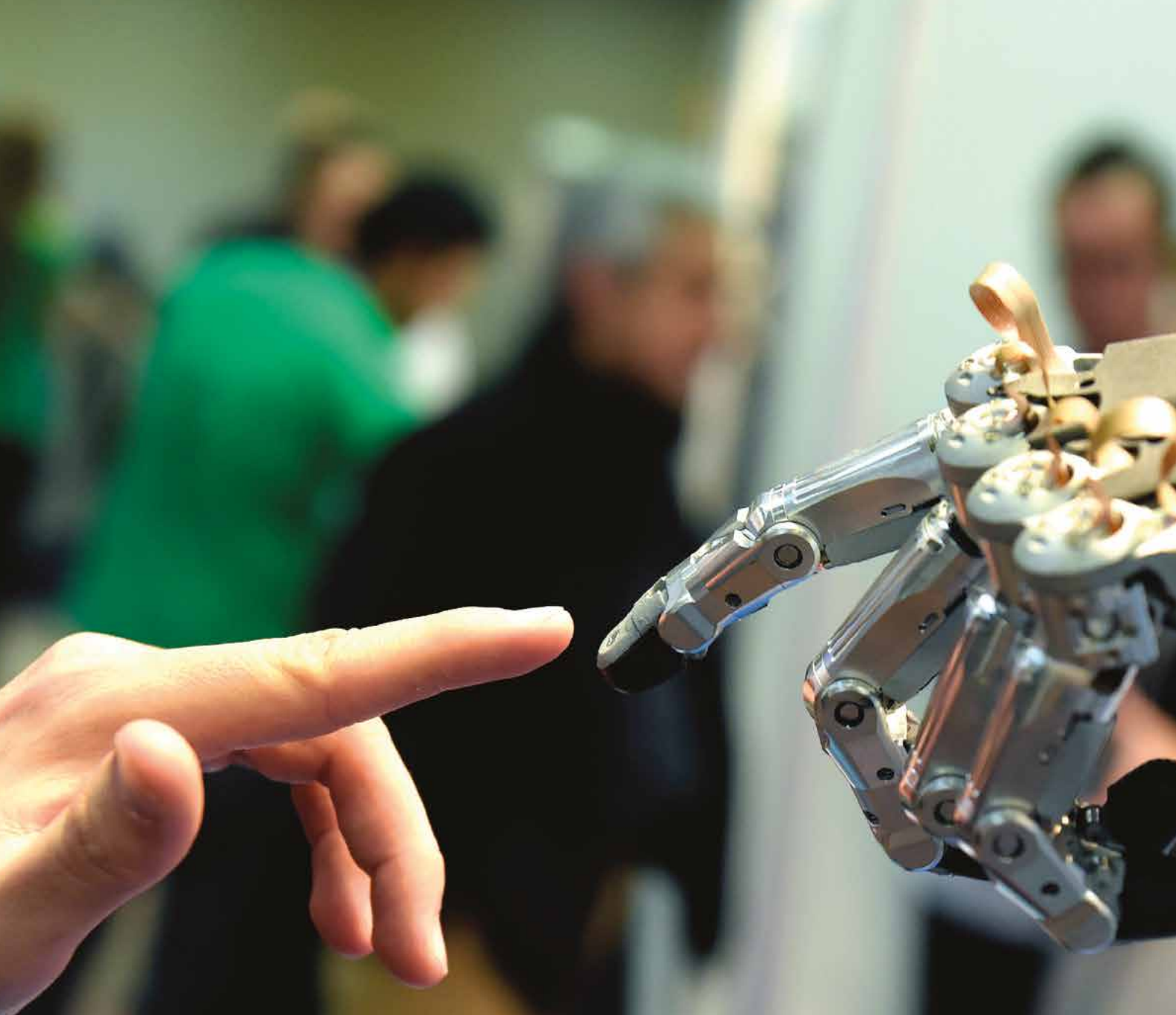
Objectivité - Professionnalisme
Innovation - Engagement
Proximité - écoute

Crystal Finance Asia Ltd

Level 9, Central Building
1-3 Pedder Street - Central - Hong-Kong
+852 9732 0039 - ldaury@groupe-crystal.com
www.crystal-finance.com

CRYSTAL FINANCE est une marque CRYSTAL

939, rue de la Croix Verte / CS 44461 / 34198 Montpellier Cedex 5 / FRANCE



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • ACTUALITÉ



La rédaction propose depuis Paris une approche française du monde et s'appuie sur un réseau de 160 bureaux de correspondants couvrant la quasi-totalité des pays du globe. La chaîne est distribuée par câble, satellite, sur la TNT dans certains pays, sur l'ADSL, les mobiles, tablettes et téléviseurs connectés ainsi que sur Youtube dans ses quatre versions linguistiques.

Disponible à Hong Kong sur les offres Now TV (canal 327) et myTV SUPER (canal 715).



@France 24

DOSSIER EUROPE

Les clés pour entreprendre

Comment créer son entreprise en Espagne, en Allemagne, en Suède, et plus largement dans n'importe quel pays de l'Union européenne ? Et dans quel secteur vaut-il mieux investir, quelles sont les aides, les taxes à prévoir ? Quels sont les atouts du pays, les bons plans, voire les possibilités d'emploi. Ce dossier vous offre des pistes qui pourront vous guider dans vos projets futurs, car l'Europe, c'est ici et maintenant...



© NicoElNino

LA FACILITÉ DE FAIRE DES AFFAIRES DANS L'UNION EUROPÉENNE

Édité chaque année par la Banque mondiale, le projet Doing Business mesure la réglementation des affaires et son application effective dans 190 économies et certaines villes au niveau infranational et régional. Il évalue ces réglementations selon différents critères qui vont des possibilités d'obtention d'un permis de construire ou de prêts, des transferts de propriétés, du raccordement à l'électricité, de la protection des investisseurs minoritaires, etc. Voici le classement des pays de l'UE selon le critère de facilité de réalisation des affaires. *En savoir plus* <https://français.doingbusiness.org>

CLASSEMENT DOING BUSINESS 2019

Pays	Classement
Danemark	3°
Royaume-Uni	9°
Suède	12°
Lituanie	14°
Estonie	16°
Finlande	17°
Lettonie	19°
Irlande	23°
Allemagne	24°
Autriche	26°
Espagne	30°
France	32°
Pologne	33°
Portugal	34°
Rép. Tchèque	35°
Pays-Bas	36°
Slovénie	40°
Slovaquie	42°
Belgique	45°
Italie	51°
Roumanie	52°
Hongrie	53°
Chypre	57°
Croatie	58°
Bulgarie	59°
Luxembourg	66°
Grèce	72°
Malte	84°



© Frank Peters

Allemagne

L'Allemagne reste un pays attractif, même si la crise sino-américaine impacte de façon négative son activité. Au cœur de l'Europe, avec une main-d'œuvre hautement qualifiée, c'est la nation continentale qui enregistre le plus de brevets par année, des produits nouveaux qui trouvent rapidement leur place dans un pays au niveau de vie très élevé. Ici, les entrepreneurs étrangers ou issus de l'immigration représentent 600 000 emplois !

Comment créer son entreprise

Si l'on est déjà établi dans un autre pays, on peut ouvrir un bureau de représentation, une succursale ou une filiale. Sinon, il faut commencer par déclarer son activité au Bureau des activités industrielles et artisanales. La GmbH (société à responsabilité limitée) est la forme d'implantation la plus utilisée pour la constitution de filiales et il faut un capital minimum de 25 000€ avec obligation d'en libérer au moins la moitié au moment de la constitution. Il est possible d'adapter les statuts de la société aux besoins spécifiques de l'entreprise et de son activité commerciale. La société anonyme (AG) oblige à un capital minimum de 50 000€ avec obligation d'en libérer le quart au moment de la constitution.

Dans quels secteurs investir

Les plus attractifs sont l'automobile, la pharmacie et les biotechnologies ainsi que les technologies de l'information. Il existe d'autres secteurs moins connus mais dynamiques comme les spiritueux (l'Allemagne est le premier marché importateur au monde de spiritueux), l'habitat-décoration (dans les créneaux haut de gamme) et la plasturgie (le pays est le deuxième producteur mondial de matières plastiques).

Taxes à prévoir

Le taux réel de l'impôt sur les sociétés est de 30-33% en incluant la taxe professionnelle dont les taux varient selon les municipalités. Les plus-values sont généralement taxées au même taux que les revenus ordinaires, soit 15%.

Aides possibles

Tous les *länder* offrent gratuitement des conseils aux créateurs d'entreprises. Il existe un portail d'aide à la création d'entreprise, le BMWi (www.existenzgruender.de/FR/). Chaque *land* possède son propre système de soutien aux entreprises. Il y a un guichet unique («*Gewerbeamt*») qui permet de s'inscrire dans son *land*, ce guichet s'occupant de contacter tous les organismes nécessaires en cas de création d'entreprise. Vous trouverez d'autres conseils auprès de la chambre de commerce et d'industrie, la chambre des métiers ou encore Business France. Les principaux domaines soutenus par le gouvernement sont la recherche-développement, la rationalisation de la production, des projets aboutissant à la création ou à la conservation d'emplois, le lancement de nouveaux produits et les investissements dans la protection de l'environnement.

Les atouts du pays

Première économie européenne, avec un chômage à 3,4% et un endettement de l'État assez bas comparativement à ses voisins (56% du PIB), ses points forts résident ainsi essentiellement dans ses infrastructures, son climat social, sa qualité de vie et la qualification de sa main-d'œuvre.

Les bons plans

- Vous trouverez sur le site www.investitionsbank.info/ une liste des établissements d'aide au financement pour chaque *land* adaptés à votre situation.
- La subvention de création d'entreprise Exist soutient des étudiants, des diplômés et des scientifiques issus d'universités et d'instituts de recherche qui souhaitent créer une entreprise. Les projets doivent être basés sur des technologies innovantes (www.exist.de/EN/Network/EXIST-Start-up-Germany/content.html).

EMPLOI

Le taux de chômage en Allemagne est bas et il est difficile de trouver de la main-d'œuvre dans certains secteurs. Ainsi, les entreprises allemandes recherchent des ingénieurs étrangers (particulièrement dans les secteurs de la mécanique et de l'électronique) et d'autres profils qualifiés sont recrutés dans les secteurs de l'automobile et la métallurgie.



Autriche

L'Autriche a historiquement toujours été un pont entre l'Europe de l'Est et les Balkans. L'industrie occupe une place déterminante dans l'économie autrichienne qui compte parmi les pays de l'UE ayant l'un des plus faibles taux de chômage et un pouvoir d'achat élevé. 266 filiales d'entreprises françaises y sont implantées. Les investissements français sont très majoritairement orientés vers les services aux entreprises (60%). Les services financiers concentrent 11% des investissements.

Comment créer son entreprise

Il est très facile de créer une entreprise en Autriche et les Français ne s'y sont pas trompés, de plus en plus nombreux à s'y installer, avec une croissance de 5 à 10% par an. La société à responsabilité limitée (GmbH) est de loin la forme juridique la plus répandue. Une GmbH est une personne morale avec un capital social minimum requis de 10 000 €, dont au moins la moitié, 5 000 €, est à libérer en numéraire. Il faut au moins un actionnaire et au moins un directeur général, qui peut ne pas être citoyen ou résident autrichien.

Dans quels secteurs investir

Plus de 2 800 instituts de recherche et développement (R&D) sont axés sur les nouvelles technologies et 60 centres d'excellence, leaders internationaux dans leur domaine, font le lien entre les besoins de l'industrie et l'expertise des scientifiques. Vienne est présente dans le top 10 des hotspots européens pour les start-up.

L'Autriche possède également un pôle dynamique d'entreprises pharmaceutiques spécialisées dans les biotechnologies. Les secteurs à fort potentiel sont ceux des énergies renouvelables, du vin, de la sécurité.

Taxes à prévoir

L'impôt sur les sociétés est relativement faible, son taux actuel étant de 25% (baisse prévue à horizon 2022 à 20%). Par ailleurs, son régime d'imposition des groupes est le plus avantageux de toute l'Europe, sans compter d'autres atouts tels que l'absence d'impôt sur la fortune et de taxe professionnelle.

Aides possibles

Le premier guichet auquel s'adresser pour les services du gouvernement est le portail en ligne oesterreich.gv.at, qui a déjà reçu plusieurs prix ; plus de 90% des entreprises en Autriche l'utilisent. Le portail de services aux entreprises (USP) du gouvernement fédéral autrichien (www.usp.gv.at) offre, lui, un accès à tous les sites du gouvernement et aux informations pertinentes concernant les entreprises comme les allocations de l'agence autrichienne de promotion de la recherche (*Forschungsförderungsfonds*, FFG). L'*Austria Wirtschaftsservice* (AWS) rassemble et distribue toutes les aides financières gouvernementales.

EMPLOI

La relance de l'économie autrichienne porte les prévisions d'embauche à la hausse, en particulier dans les domaines de l'industrie métallurgique et électronique, la construction de véhicules et la construction mécanique, tout comme ceux de la santé et du travail social, ou encore dans l'hôtellerie-restauration, un secteur en nette croissance. L'Autriche fait massivement appel à une main-d'œuvre étrangère : en 2019, 82% des emplois supplémentaires devraient être occupés par des personnes n'ayant pas la nationalité autrichienne.

Les atouts du pays

L'un des principaux points forts de l'Autriche est sa main-d'œuvre hautement qualifiée et ses infrastructures de très haute qualité en matière de réseau routier et de télécommunication. Selon le classement du *World Competitiveness Yearbook 2019*, l'Autriche arrive en 19^e position sur un comparatif de 63 pays.

Les bons plans

- La chambre de commerce française a créé un espace dédié pour les jeunes talents français, les VIE ou les entrepreneurs qui n'ont pas encore d'implantation en Autriche. En neuf ans, cet incubateur a permis à environ 20 VIE et 15 jeunes entrepreneurs d'y développer leurs activités.
- Les loyers à Vienne sont presque trois fois moins chers qu'à Paris, une bonne raison pour une entreprise de s'y installer !



Bruxelles

© Ttstudio

Belgique

Au cœur de l'Europe, la Belgique occupe la première place du classement Doing Business en ce qui concerne sa capacité à commercer avec les pays frontaliers. La Flandre est prospère et Bruxelles accueille de nombreuses organisations internationales dont les personnels ont un pouvoir d'achat élevé... Autant d'atouts pour attirer les investisseurs, d'autant qu'ici on parle aussi le français !

Comment créer son entreprise

Pour créer une entreprise commerciale, vous devrez, suivant la région, démontrer vos connaissances en gestion d'entreprise et, éventuellement, vos qualifications professionnelles. Il vous faudra, après la constitution de la société, ouvrir un compte à vue, vous identifier auprès de la TVA et vous affilier à une caisse d'assurance (pour en savoir plus: www.belgium.be/fr/economie/entreprise/creation) Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour créer votre société. Vous pouvez ouvrir une succursale qui n'a pas de personnalité juridique propre mais dont l'entité est reconnue en Belgique au même titre qu'une société. Attention, il vous faudra tout de même un bureau physique pour fixer le siège de l'entité belge. La forme la plus répandue est la SPLR (société à responsabilité limitée) qui doit se faire immatriculer, aussitôt après sa constitution, à la Banque-Carrefour des Entreprises, avec un capital minimum souscrit de 18 550 € et libéré de 6 200 €.

Dans quels secteurs investir

Tout dépend de la région dans laquelle vous souhaitez vous installer. Ainsi, par exemple, en Wallonie, il existe six secteurs performants en plein développement : les sciences du vivant, l'agro-industrie, l'ingénierie et les matériaux nouveaux, le transport et

la logistique, l'aéronautique et l'aérospatial, et les technologies environnementales. La Flandre est très réputée pour son pôle d'innovation et sa R&D. En outre, Anvers, Zeebruges, Gand et Ostende comptent parmi les ports les plus attractifs d'Europe, faisant ainsi de la région un centre d'excellence pour toutes les activités commerciales (logistique, import-export...).

Taxes à prévoir

L'impôt sur les sociétés est de 29% avec une contribution complémentaire de crise, et passera à 25% sans contribution de crise à partir de 2020. Il existe un taux réduit pour les petites entreprises, à 20%. Diverses déductions et incitations sont prévues pour les activités liées à la R&D. Plusieurs mesures fiscales facilitent les investissements sur le territoire belge, entre autres, la « déduction des intérêts notionnels », autrement nommée « déduction fiscale pour le capital à risque ».

Aides possibles

Les aides sont importantes et réparties selon les régions où vous êtes installés. Par exemple, en Flandre, vous bénéficierez d'aides si votre entreprise permet d'investir dans les secteurs de l'environnement ou de la R&D. La VLAIO (agence gouvernementale pour l'innovation et l'entrepreneuriat)

accorde des subventions non remboursables pour soutenir directement les programmes de R&D (www.vlaio.be/nl/andere-doelgroepen/flanders-innovation-entrepreneurship).

Les atouts du pays

Les aides à la recherche, la position géographique au cœur de l'Europe, la qualité des infrastructures logistiques sont autant de paramètres positifs qui peuvent inciter à la création d'une entreprise en Belgique. Le pays est réputé pour son savoir-faire en matière de production industrielle et ses normes de qualité élevées. En outre, la main-d'œuvre flamande est l'une des plus productives au monde.

Le bon plan

En Flandre, une exemption permanente de cotisations sociales pour le premier employé recruté est appliquée.

EMPLOI

Comme partout ailleurs en Europe, la population vieillissante demande à être remplacée et les jeunes se font trop rares, même si le taux d'emploi des moins de 25 ans en Belgique n'a rien à envier à celui de la France ! La Belgique recrute des experts en cybersécurité, des professionnels des « big data », de la santé, dans les métiers du marketing, de la logistique et dans les ressources humaines.



Bulgarie

La Bulgarie reste l'une des destinations européennes les plus intéressantes sur le plan de la fiscalité. Sa position géographique en fait une zone importante pour les échanges commerciaux entre les pays de l'Europe de l'Ouest, le Moyen-Orient, et l'Asie centrale. Par ailleurs, la Bulgarie devrait poursuivre son processus d'intégration dans la zone euro, même si le taux de pauvreté du pays, parmi les plus élevés de l'UE, reste un frein à son entrée dans ce club très privé.

Comment créer son entreprise

Il existe plusieurs types de sociétés, la forme la plus usuelle étant la société à responsabilité limitée (OOD) pour laquelle il faut un capital de 2 levs (soit environ 1 €) et de 2 à 50 actionnaires, qui peuvent être des personnes physiques ou morales, bulgares ou étrangères, résidentes ou pas dans le pays. Le siège social doit se situer sur le territoire bulgare. Pour créer son entreprise il faut s'enregistrer au service des impôts, de la sécurité sociale, à l'office des statistiques et posséder un compte bancaire multidevises avec *e-banking*.

Dans quels secteurs investir

La Bulgarie attire les start-up dans le domaine du transport et de l'électronique. Le tourisme est aussi en plein essor, grâce notamment au prix environnemental «Drapeau bleu» qui valorise des plages sur la mer Noire. Autre secteur dynamique, celui du textile, avec une main-d'œuvre locale qualifiée, tout comme celui des plateformes téléphoniques. Le gouvernement bulgare encourage également les investissements dans certains secteurs à forte valeur ajoutée comme les biotechnologies, l'énergie et les technologies de l'information.

Taxes à prévoir

La Bulgarie est le pays européen le plus intéressant au niveau de ses taxes avec un impôt sur les bénéfices à 10%, une taxe sur les plus-values, les royalties et intérêts à 10%, une taxe sur les dividendes de 5% et une TVA de 20%. La constitution d'une société prend environ trois semaines.

Aides possibles

L'administration fiscale offre de nombreuses possibilités de défiscalisation en fonction de l'importance des investissements. Les impôts sont quasi inexistantes si l'on implante une entreprise dans une zone où sévit le chômage et les aides à la création peuvent aller jusqu'à 50% du montant des investissements dans certaines régions de la Bulgarie. Enfin, les actionnaires ressortissants d'un pays de l'UE ayant plus de 20% du capital dans

une société en Bulgarie bénéficient d'une exonération d'impôts sur les dividendes. Pour en savoir plus: www.investbg.government.bg/en/pages/starting-a-business-106.html

Les atouts du pays

Les coûts de production et de main-d'œuvre sont extrêmement bas, d'ailleurs les cotisations sociales sont plafonnées et l'impôt sur le revenu est de 10%.

Les bons plans

- La destination est parfaite pour localiser des activités de prestation de services ou de sous-traitance.
- En cas de création d'une holding, les dividendes distribués par une filiale bulgare ou résidente dans un pays membre de l'UE sont exonérés d'impôt sur le bénéfice sans seuil minimum.

EMPLOI

Comme dans bon nombre de pays d'Europe de l'Est, la Bulgarie connaît une pénurie de main-d'œuvre qualifiée en raison de ses bas salaires. De nombreuses sociétés étrangères sont installées à Sofia et recrutent des profils étrangers, multilingues, à des salaires plus intéressants, en particulier sur des postes de relation clientèle, de chasseurs de têtes ou encore en informatique. De nombreuses entreprises d'outsourcing sont installées à Sofia et embauchent des personnels bien formés en communication, en informatique, ou encore en management. Les secteurs les plus recruteurs, que ce soit pour un emploi ou un stage, sont dans les métiers de la santé, du tourisme, du marketing et du commerce. Pour trouver des offres, consulter le site de la Chambre de commerce et d'industrie franco-bulgare : www.ccifrance-bulgarie.org



© Megastocker

Chypre

Les avantages fiscaux et la facilité à créer une entreprise à Chypre ont fait de l'île une destination privilégiée, d'ailleurs le Parlement européen estime que ce pays devrait être classé dans la liste noire des paradis fiscaux. De ce fait, Chypre est largement utilisée par les sociétés offshore, mais pas uniquement. Les investisseurs étrangers se concentrent aussi sur les infrastructures touristiques et le développement du secteur pétrolier et gazier.

Comment créer son entreprise

La société à responsabilité limitée est la plus usitée et elle nécessite de 1 à 50 associés, sans capital minimum à investir. La première démarche est de s'inscrire au registre des compagnies, et pour ce faire il est conseillé de se faire assister d'un homme de loi chypriote. Les procédures sont assez rapides puisqu'en moyenne il faut six jours pour constituer une entreprise.

Dans quels secteurs investir

Grâce à sa situation stratégique, Chypre est devenu l'un des principaux hubs du secteur du transport de containers, permettant de stocker et envoyer les containers dans toute l'Europe, l'Asie et l'Afrique. Outre l'import-export, le secteur du tourisme est en plein essor, comme ceux des technologies de l'information et de la communication, de la recherche et du développement qui bénéficie du soutien du gouvernement chypriote, ainsi que des services comptables ou des services juridiques.

Taxes à prévoir

Les sociétés résidentes à Chypre peuvent bénéficier d'un taux extrêmement bas d'impôt sur les sociétés (à 12,5%) et 0% sur les dividendes perçus ainsi que 0% de retenue à la source

sur les paiements de dividendes. Il existe aussi une exonération d'impôt sur les bénéfices provenant de la vente de titres. Sans oublier le fait qu'aucun impôt sur les plus-values n'est payé sur le transfert de biens appartenant à une société chypriote à l'étranger.

Aides possibles

Cyfef est un fonds créé par la République de Chypre pour soutenir et renforcer l'esprit d'entreprise dans le pays en améliorant l'accès au financement des petites et moyennes entreprises (PME). Les montants dédiés par le gouvernement chypriote à Cyfef sont mis à disposition grâce à un financement de la Banque européenne d'investissement (BEI). Cyfef est géré par le Fonds européen d'investissement (FEI). De nombreuses autres aides sont accordées par le gouvernement, en particulier pour soutenir les jeunes entreprises: www.fundingprogrammesportal.gov.cy/en/home

Les atouts du pays

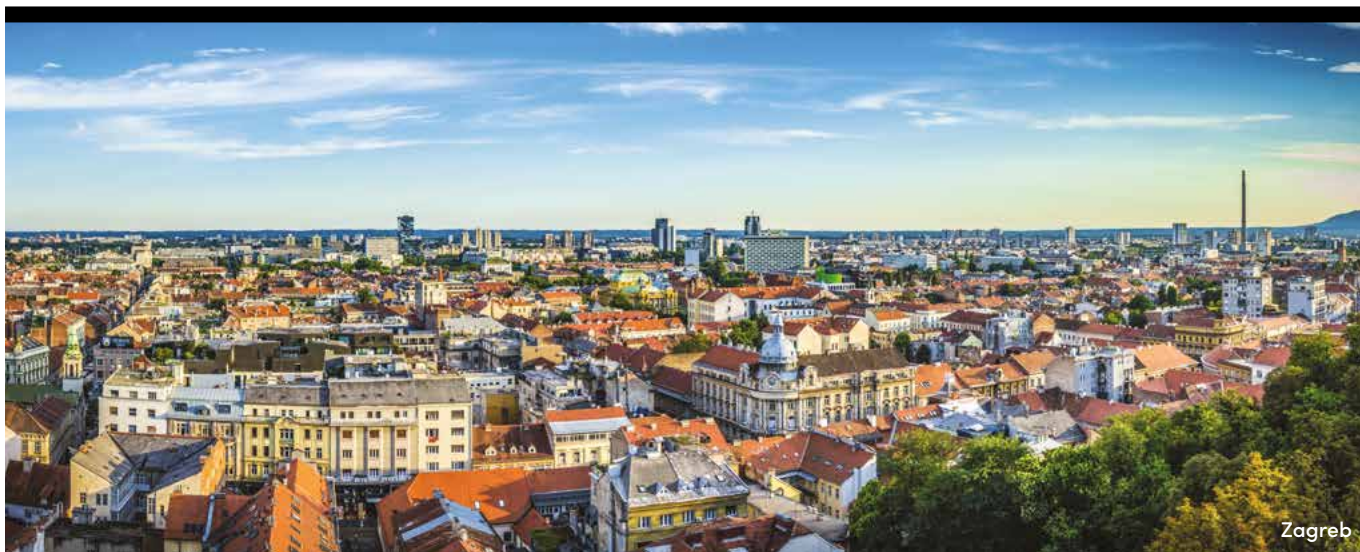
Chypre devient une destination privilégiée des hommes d'affaires en raison de son régime fiscal attractif, d'un cadre réglementaire rassurant, d'une main-d'œuvre très qualifiée et de sa position géographique stratégique. En outre, l'anglais est couramment utilisé dans le monde des affaires chypriote.

Les bons plans

- Si vous êtes une femme, vous pourrez contacter la Women's Cooperative Bank, un organisme de prêt sans but lucratif focalisé sur les activités entrepreneuriales des femmes créé par des cheffes d'entreprises et soutenu par le gouvernement.
- La Chambre de commerce franco-chypriote peut offrir une aide aux nouveaux arrivants: www.ccci.org.cy/

EMPLOI

Un non-résident qui se fait embaucher et qui devient un résident à Chypre aura droit à une réduction de 20% de l'impôt sur le revenu de son emploi pendant les trois premières années de travail. Mais les Français sont peu nombreux à s'installer sur l'île, les Européens choisissant Chypre pour y travailler étant essentiellement d'origine grecque, britannique, roumaine et bulgare. C'est dans les secteurs des services, du tourisme et de la vente qu'ils trouvent à s'employer. Les meilleures perspectives d'emploi vont vers les spécialistes en informatique, les techniciens en télécoms, les cadres dirigeants d'entreprise et dans les compagnies maritimes, les spécialistes en marketing et les professions financières.



Zagreb

Croatie

Selon le Forum économique mondial (WEF), le pays se classe 68^e sur l'indice mondial de compétitivité 2018. Le gouvernement a choisi d'attirer les investisseurs étrangers, notamment en appliquant des réductions d'impôt dans certains secteurs d'activité (production, centres de technologie, services d'assistance).

Comment créer son entreprise

Un DOO en Croatie est une société à responsabilité limitée, la structure la plus couramment utilisée pour les entreprises petites ou moyennes, en raison de ses procédures de constitution simples. Le capital social minimum requis est de 2 500 € avec au minimum un actionnaire, de nationalité croate ou étrangère. La société doit être inscrite dans un « registre des tribunaux » et les éventuels conflits entre associés sont soumis à l'appréciation du Tribunal commercial.

Dans quels secteurs investir

L'un des secteurs les plus dynamiques est celui des services, en particulier le tourisme et l'hôtellerie qui poursuivent leur développement. L'industrie-agroalimentaire, l'énergie, le secteur maritime et le commerce portuaire sont eux aussi en plein essor, sans oublier les nouvelles technologies où de nombreuses start-up croates sont en quête d'investisseurs étrangers.

Taxes à prévoir

La Croatie n'est pas très intéressante fiscalement puisque la TVA est à 25%, l'impôt sur les sociétés s'élève quant à lui à 18%, et les retenues sur les dividendes, intérêts et royalties s'échelonnent entre 0 et 15% selon les

cas. En revanche, le montant total des taxes en pourcentages des profits est très inférieur à la moyenne puisqu'il est de 20,9% contre par exemple 48,9% en Allemagne ou 44% aux Etats-Unis.

Aides possibles

Les aides sont concentrées sur certains secteurs d'activités : fabrication et transformation, développement et innovation, entreprises avec des activités à haute valeur ajoutée. Le montant de l'aide est calculé selon la région où vous vous installez, la taille de votre entreprise, le chiffre d'affaires. En fonction du taux de chômage de la région, vous pouvez aussi obtenir des aides pour la création d'emplois (http://investcroatia.gov.hr/wp-content/uploads/2015/01/aik_vodic_2017_fr_web-4.pdf). Pour vous aider, le ministère de l'Economie publie sur son site de nombreuses informations pour aider les investisseurs : <http://investcroatia.gov.hr/en/>

Les atouts du pays

La situation géographique le long de la mer Adriatique favorise le tourisme. Sa main-d'œuvre polyglotte est bien formée et les infrastructures (transports, télécoms) sont plutôt de bonne qualité. Parmi les principales mesures mises en place par le gouvernement pour attirer les investisseurs étrangers on peut citer l'égalité de traitement entre nationaux et étrangers, des frais de fonctionnement d'entreprise abaissés et une législation protégeant la propriété intellectuelle.

Le bon plan

Pour les jobs étudiants, la Croatie permet de passer son été en bord de mer tout en pratiquant l'anglais ou en commençant à apprendre le croate ! Le pays peine à recruter des personnels saisonniers, c'est donc l'occasion de vous faire embaucher pour quelques mois dans l'hôtellerie-restauration.

EMPLOI

La Croatie souffre du départ massif des siens vers l'étranger, à la recherche de meilleures perspectives d'emploi, le taux de chômage étant ici toujours élevé même s'il a tendance à baisser ces derniers mois. Ainsi, pour embaucher un étranger, l'employeur doit démontrer qu'un Croate ne peut pas l'occuper, raison pour laquelle ne trouvent un emploi que les étrangers ayant des qualifications ou des aptitudes particulières. Les secteurs qui recrutent, outre le tourisme, sont ceux du transport, de l'industrie métallurgique, de la santé, de l'agriculture et de la sylviculture. Les emplois dans le tourisme sont rarement payés au prix fort, les emplois les mieux rémunérés se trouvent dans les secteurs de l'information et de la communication, le secteur financier et les assurances.



Danemark

Les revenus augmentent, les créations d'emploi connaissent une embellie, et la situation politique s'est stabilisée avec la victoire des socio-démocrates en juin dernier lors des élections législatives. Le plein-emploi, la forte protection sociale, même si elle se fait en échange d'impôts très élevés, la facilité d'obtention des crédits sont autant d'éléments qui font de cette destination l'une des plus appréciées pour investir. La preuve ? Quelque 30 000 entreprises voient le jour chaque année !

Comment créer son entreprise

La société la plus communément répandue est la société à responsabilité limitée, la APS, pour laquelle il faut un capital de 80 000 DKK (soit 10 700 €) et de 1 à 50 actionnaires. Il existe aussi la IVS pour les start-up pour laquelle 1 seul DKK (soit 13 centimes d'euro) est nécessaire. Les actionnaires peuvent être étrangers mais il faut un représentant résident danois. Il est possible de créer son entreprise en quelques clics, il suffit dans les cas les plus simples de dix minutes!

Dans quels secteurs investir

Les secteurs porteurs sont dans la vente, l'exploitation pétrolière, le transport maritime, les technologies de l'information et de la communication, l'industrie pharmaceutique, les énergies renouvelables, la recherche et développement. Quant aux secteurs à fort potentiel, on les trouve dans la construction écologique et les technologies environnementales, les technologies médicales, le tourisme ou le design.

Taxes à prévoir

Le taux de fiscalité sur les sociétés est relativement faible (22%) et, de plus, les expatriés peuvent bénéficier d'un régime fiscal spécial durant 3 ans (avec un impôt autour de 33%, ce qui est beaucoup moins que les Danois). La TVA est de 25%, les impôts sur les dividendes vont de 0 à 27%, les intérêts sont taxés de 0 à 22% et les royalties à 22%.

Aides possibles

Les aides gouvernementales dépendent des activités dans lesquelles les entreprises investissent. Ainsi, par exemple, pour l'installation d'entreprise de production de biogaz il est possible de recevoir des subventions. Pour des informations complémentaires, le site du ministère des Affaires étrangères est dédié aux créateurs d'entreprises étrangers : <https://investindk.com/>.

Les atouts du pays

Le Danemark est un pays sûr qui bénéficie d'une excellente image même si les taxes sont ici très importantes. Les statuts de la nouvelle SMBA peuvent être intéressants pour les entrepreneurs non-résidents tout comme les holdings car une grande part des dividendes reçus et distribués peut être exonérée de tout impôt.

Les bons plans

- Même si le Danemark exporte des hydrocarbures, il développe le secteur des énergies renouvelables et des biotechnologies.
- Il existe un site donnant toutes les informations pratiques aux étrangers qui souhaitent s'installer au Danemark : www.workindenmark.dk/.

EMPLOI

Ici, le plein-emploi vous permettra de trouver aisément un travail, mais vous pourrez aussi facilement le perdre, la flexibilité étant une spécificité danoise. Les entreprises danoises embauchent des salariés étrangers à condition qu'ils aient de l'expérience (les acquis étant au moins aussi reconnus que les diplômes) à condition que les candidats possèdent des compétences spécifiques. L'anglais est indispensable, à défaut de maîtriser le danois. Mais des programmes d'insertion gratuits sont proposés à celles et ceux qui viennent s'installer dans le pays. Pour vous aider dans votre recherche d'emploi, les Job centres et les programmes d'accompagnement spécifiquement mis en place pour aider les conjoints d'expatriés vous seront d'un grand secours. Mais attention, la concurrence entre expatriés de toutes provenances est rude !



© S.F.

Madrid

Espagne

L'Espagne est le sixième plus grand récepteur d'investissements directs étrangers en Europe et le deuxième pays le plus touristique au monde. Autant d'indicateurs qui poussent les Français à le choisir comme lieu d'expatriation pour y créer son entreprise. La France est d'ailleurs au deuxième rang des entreprises implantées en Espagne (11% des entreprises sont détenues par des actionnaires étrangers) !

Comment créer son entreprise

La SARL (société limitée) espagnole est très similaire à la version française, pour laquelle il faudra constituer un capital minimum de 3 000 €. C'est un statut peu contraignant car la responsabilité des actionnaires se limite au capital de l'entreprise. La SARL (société anonyme) exige la mobilisation d'un capital de 60 000 €. Il est possible de diriger son entreprise depuis l'étranger sous certaines conditions. Il est préférable de se faire assister d'un avocat pour concrétiser son projet.

Dans quels secteurs investir

Avec l'essor du numérique, il peut être pertinent d'investir dans les applications pour les dispositifs mobiles, la maintenance du high-tech, le e-commerce... Barcelone est l'une des plus importantes «smart city» européennes, les opportunités d'investissement dans ce secteur sont réelles. Et bien sûr, la restauration et l'hôtellerie sont des activités toujours aussi dynamiques en Espagne. Les Français sont bien accueillis lorsqu'ils investissent dans ces secteurs, les sociétés françaises se trouvent d'ailleurs majoritairement dans le commerce.

Taxes à prévoir

L'impôt sur les sociétés est de 15% les deux premières années de béné-

ficie, puis 25% les années suivantes. Les plus-values sont généralement incluses dans le revenu imposable de l'entreprise et sont imposées au taux de l'impôt sur les sociétés. Les plus-values sont exonérées d'impôt si les actifs de la filiale en Espagne ont été détenus à hauteur de 5% pendant un an avant la cession.

Aides possibles

Le gouvernement espagnol a choisi d'accorder diverses incitations aux investisseurs comme des subventions, des avantages fiscaux, un accès préférentiel au crédit... Pour en savoir plus: www.investinspain.org/invest/es/index.html. S'y ajoutent des aides régionales, les 17 communautés autonomes possédant chacune leurs systèmes d'incitations. Vous pourrez les découvrir sur ce site: www.ipyme.org/es-ES/Paginas/Home.aspx. Par ailleurs, des avantages fiscaux sont accordés pour la recherche et le développement (de 25% à 42% des dépenses, les dépenses étant plafonnées à 3 millions d'euros – 5 millions dans certains cas exceptionnels)

EMPLOI

Les secteurs qui recrutent sont le marketing, les nouvelles technologies, le e-commerce, l'informatique, le tourisme ou encore la restauration. Sans oublier le domaine de la viticulture, en pleine expansion. Il est indispensable de maîtriser l'espagnol pour travailler dans le pays. L'expérience ici prime sur les diplômes. Madrid, Barcelone et Valence sont les régions qui recrutent le plus d'expatriés, les régions côtières, elles, recrutent essentiellement durant la saison touristique.

ainsi que pour l'innovation technologique de produits existants (12% des coûts). Des baisses sur les cotisations fiscales peuvent aussi être accordées aux entreprises qui embauchent des femmes dans des secteurs où elles sont sous-représentées. Des zones franches sont aussi très attractives, comme celle de la Grande Canarie.

Les atouts du pays

Ils sont nombreux : s'implanter dans le pays permet une ouverture sur les marchés latino-américains, de toucher une large clientèle touristique, de bénéficier d'un réseau de transports performant. Le secteur des énergies renouvelables est en plein développement.

Le bon plan

Il existe des subventions publiques pour les entrepreneurs comme le crédit fourni par l'ICO (*Instituto de Crédito Oficial*, www.ico.es/web/ico/home), une banque publique qui finance les projets d'investissement des travailleurs indépendants.



© Grisha Bruyev

Estonie

Bonne nouvelle si l'on en croit le Basel Index, l'Estonie est le deuxième pays le moins corrompu au monde. Pour autant, ses pratiques interrogent : en effet, il est possible de devenir e-résident pour quelques centaines d'euros et en quelques clics. Cette citoyenneté virtuelle permet la création d'une entreprise de droit local en 24 heures. Grâce à cela, le pays a le vent en poupe car il a l'avantage de proposer des personnels très bien formés, de nombreuses start-up ultra-pointues et un environnement fiscal attractif.

Comment créer son entreprise

Des entrepreneurs du monde entier deviennent des e-résidents pour créer ici leur boîte : ils n'obtiennent pas la nationalité estonienne mais simplement le droit de créer une entreprise en ligne et de la gérer depuis n'importe où dans le monde, en signant numériquement ses contrats, en payant en ligne ses impôts, en effectuant ses opérations bancaires en ligne... Nulle présence sur le territoire puisqu'il est possible de gérer l'entreprise depuis un autre pays, il faudra juste des personnels sur place pour tout gérer (gestion des comptes, relances d'impayés, comptabilité...) et des entreprises estoniennes proposent déjà de le faire ! La forme de société la plus utilisée en Estonie est la « *Osaiühing* », ou « OÜ », équivalente à la société à responsabilité limitée française. Il lui faut au moins un actionnaire et un capital minimum de 2500 €.

Dans quels secteurs investir

Le pays attire nombre de start-up car il est devenu en quelques années un véritable laboratoire de l'économie numérique, avec une administration qui fonctionne 24h/24 et 7 jours/7, l'apprentissage de l'encodage au

collège, un wifi gratuit qui couvre presque tout le pays... Les secteurs des biotechnologies et des industries vertes, ainsi que ceux de la finance et des assurances sont également très porteurs.

Taxes à prévoir

Avec sa « flat tax », l'impôt sur le revenu a un taux unique, soit 20%. Les entreprises ne payent aucun impôt sur les bénéfices réinvestis. La taxe sur les dividendes est de 14% mais elle est fixée à 0% si elle est versée à des étrangers.

Aides possibles

L'agence de développement économique (<https://investinestonia.com/>) accueille tous les nouveaux investisseurs à bras ouverts.

EMPLOI

Il n'existe aucune restriction pour les résidents européens pour accéder au marché du travail estonien. Il est indispensable de parler anglais, le russe est aussi un atout et on augmente bien évidemment ses chances si l'on maîtrise l'estonien. Les activités liées à la recherche et au développement sont celles qui ont les meilleures perspectives de développement. Les professions qui recrutent sont les chauffeurs, sapeurs-pompiers, cuisiniers, développeurs informatiques, concepteurs de logiciels, enseignants, orthophonistes, ingénieurs de la construction navale. Le baromètre de la main-d'œuvre (en anglais) peut être consulté à l'adresse suivante : www.tootukassa.ee/eng/baromeeter. Des postes vacants pour ressortissants étrangers sont disponibles sur « Work in Estonia » : www.workinestonia.com

Les atouts du pays

Sans doute l'une des économies les plus libérales de l'Union européenne, l'Estonie a de quoi séduire avec son administration presque entièrement en ligne qui facilite toutes les démarches, ses transports et ses villes « intelligentes », sa fiscalité attractive... Sans oublier sa position stratégique proche de la Russie avec laquelle il est plus facile de commercer depuis l'Estonie.

Le bon plan

Il est désormais possible de tenir une assemblée ou un conseil d'administration sans que les personnes ne se rencontrent physiquement, mais via Skype ou téléconférence, vrai plus quand une partie de ses actionnaires ne réside pas en Estonie.



Finlande

La Finlande bénéficie d'une réelle absence de corruption et d'une législation très protectrice. Cette économie très ouverte, dont le marché financier est l'un des plus stables au monde à l'instar de la Suisse ou du Luxembourg, est classée à la 11^e place sur 140 par le Forum économique mondial pour sa compétitivité. Avis aux amateurs des grands espaces nordiques !

Comment créer son entreprise

Si vous résidez en Finlande, il faut commencer par enregistrer son droit de séjour auprès du service d'immigration finlandais (www.migri.fi) puis enregistrer son lieu de domicile auprès de son bureau d'enregistrement local (www.maistraatti.fi). Choisissez une forme d'entreprise appropriée et enregistrez votre entreprise au registre du commerce de l'Office finlandais des brevets et de l'enregistrement (www.prh.fi et www.ytj.fi). La société anonyme (*osakeyhtiö*) est la forme de société la plus courante en Finlande pour laquelle il faut au moins un actionnaire et 2500 €. Il existe aussi des coopératives (*osuuskunta*) qui nécessitent trois fondateurs au moins, sans capital minimum. Il existe un service de conseil aux entreprises très efficace : www.uusyrittyskeskus.fi/in-english/

Dans quels secteurs investir

Ces dernières années, les principales créations d'entreprises se sont réalisées dans les secteurs des services aux entreprises à forte densité de connaissance, de la santé et du bien-être et des TIC. Expertise dans les technologies vertes, la fabrication, la santé et les industries des TIC. Attention, pour exercer dans certains domaines, une autorisation délivrée par les communes est nécessaire (santé, restauration, voyage...) : www.yrityssuomi.fi/palveluyritykset.

Taxes à prévoir

Le taux d'imposition des entreprises est de 20%, tout comme les plus-values d'une société.

Aides possibles

Selon le secteur d'activité et l'emplacement géographique de l'entreprise, le Centre pour le développement économique, les transports et l'environnement octroie des aides pour les projets d'entreprise et leur planification. Les projets d'entreprise innovants peuvent aussi bénéficier de subventions de la part de la Fondation finlandaise pour les innovations et de Tekes (www.keksintosaatio.fi, www.tekes.fi). Lorsque vous créez une entreprise, vous pouvez également percevoir une aide mensuelle pour compléter votre salaire, entre 550 et 880 €, il faut en faire la demande auprès de l'Agence pour l'emploi et les activités économiques locale (www.mol.fi).

Les atouts du pays

Une grande stabilité et une main-d'œuvre hautement qualifiée qui lui permet de développer ses entreprises de haute technologie, dans la recherche et le développement. Son économie est basée sur la connaissance et l'innovation, sa compétitivité n'est plus à démontrer et il occupe une position stratégique au centre d'une zone dynamique formée par la Russie, la Scandinavie et les pays baltes.

Le bon plan

Le gouvernement a mis en place un service qui permet aux entreprises de grandir à l'international. Elle les soutient tant sur le plan logistique que financier : www.team-finland.fi/en/s

EMPLOI

Comme dans bien d'autres pays du nord de l'Europe, la Finlande va devoir faire face à une pénurie de main-d'œuvre lorsque toutes les générations de baby-boomers seront parties à la retraite. Si les conditions climatiques relativement rudes et la complexité du finnois peuvent rebouter certains candidats, les hauts salaires et les bonnes conditions de travail (le pays est fortement syndiqué) devraient compenser cela. Le manque de personnels dans le secteur des services à la personne et de la santé est d'ores et déjà particulièrement important. La loi finlandaise permet aux immigrants de bénéficier de services de conseil pour l'intégration au travail et au sein de la société (comme l'apprentissage de la langue). Il existe un organisme spécifiquement dédié au soutien à l'emploi des jeunes de moins de 30 ans : <https://ohjaamot.fi/etusivu>.



Athènes

© Sven Hansche

Grèce

Avec la crise qui a gravement frappé la Grèce, difficile d'imaginer le pays comme étant une destination intéressante pour les créateurs d'entreprises ! D'ailleurs, les flux d'investissements directs étrangers ont considérablement décru depuis 2009, en partie également depuis l'instauration du contrôle des changes en 2015. Malgré tout, on note une certaine reprise depuis 2018 et les investissements productifs étrangers bénéficient de traitements fiscaux préférentiels.

Comment créer son entreprise

La forme d'entreprise la plus prisée est l'EPE (société à responsabilité limitée privée) qui nécessite au minimum un partenaire et un dirigeant ainsi qu'un capital minimum de 4 500 € entièrement débloqués. La société doit être enregistrée auprès du bureau de la fiscalité et de la chambre de commerce locale.

Dans quels secteurs investir

La Grèce possède l'un des plus importants secteurs navals du monde (les Chinois ont quant à eux massivement investi dans le port du Pirée) et reste un leader européen en ce qui concerne le tourisme, qui restent ses principaux atouts économiques. Aujourd'hui, de nombreux projets de complexes touristiques sont actuellement en construction dans le pays, c'est donc le moment d'y investir. Plus globalement, la plupart des investissements sont orientés vers les secteurs de la fabrication, du commerce et de la maintenance, de l'information et des communications, de l'électricité et du gaz, des loisirs et divertissements, de l'immobilier, de l'hébergement et des services de restauration.

Taxes à prévoir

Le gouvernement a dernièrement amélioré les conditions d'investissements en abaissant l'impôt sur les sociétés et sur les dividendes. Les plus-values sont imposées comme un revenu normal des sociétés au taux de 26%. De manière générale, tous les frais et les dépenses engagés pour la recherche scientifique et technologique sont déductibles.

Aides possibles

Les investissements productifs étrangers qui sont approuvés bénéficient des droits de propriété, des traitements fiscaux préférentiels et des permis de travail pour des équipes techniques et de direction. Point de contact unique pour les investisseurs, *Enterprise Greece* aide les créateurs d'entreprise à s'installer dans le pays. En Grèce, le montant des aides (subventions, prêts...) varie selon la région géographique.

Les atouts du pays

La Grèce occupe une place stratégique intéressante en Europe du Sud-Est faisant le lien avec les marchés des Balkans, de la mer Noire, de l'Europe de l'Est et des régions de la Méditerranée orientale. Aujourd'hui, le gouvernement tente de mettre en œuvre des réformes pour limiter l'évasion fiscale et l'économie informelle.

Le bon plan

L'impôt sur l'immobilier va être réduit jusqu'à 30%, ce qui rend encore plus attractif ce marché porteur. Ici, le prix du mètre carré est inférieur à 1 500 €/m², ce qui représente une véritable opportunité à celles et ceux qui souhaitent investir dans ce secteur.

EMPLOI

Les régions les plus favorables à l'embauche d'étrangers restent celles qui sont les plus ouvertes au tourisme. En effet, c'est essentiellement dans l'hôtellerie et la restauration que les emplois sont les plus nombreux. En outre, l'émigration des jeunes Grecs diplômés, fuyant la crise, provoque une pénurie de profils qualifiés dans les secteurs logistiques, scientifiques et techniques. Mais le chômage, toujours très important, s'accompagne de conditions de travail souvent précaires. Ainsi, depuis quelques semaines, et pour favoriser l'emploi selon le gouvernement, un employeur pourra licencier ses salariés sans avoir à motiver sa décision ni à prévenir le principal intéressé.



© Givaga

Hongrie

Si la Hongrie a toujours attiré les investisseurs étrangers, l'adoption récente par le gouvernement d'une loi sur le filtrage des investissements risque de ralentir ces flux entrants. Pour autant, le pays reste intéressant en raison de sa position stratégique au cœur de l'Europe, de ses infrastructures de qualité, et de sa fiscalité attractive.

Comment créer son entreprise

La forme la plus courante est la société à responsabilité limitée (KFT), pour laquelle il faut un capital minimum de 3 M HUF (env. 4 500 €) et un actionnaire ou plus. L'obtention d'un numéro d'immatriculation et de TVA est très rapide. De nombreuses sociétés peuvent se charger de la création de votre entreprise ainsi que de la gestion de vos comptes.

Dans quels secteurs investir

Les secteurs à fort potentiel se trouvent dans plusieurs secteurs : automobile, commerces, nettoyage, immobilier, ressources naturelles, emballage, technologies de l'information et de la communication, sciences de la vie, transports, énergies renouvelables (éolienne, biocombustibles et géothermie), écoconstruction. Budapest est également devenue une terre d'accueil pour les start-up qui y trouvent des ingénieurs bien formés aux salaires peu élevés.

EMPLOI

La Hongrie souffre d'une décroissance de sa population et doit donc faire de plus en plus souvent appel à des profils expérimentés et diplômés étrangers. Mais attention, la maîtrise de la langue est indispensable. En général, il est plus intéressant de se faire embaucher par une entreprise internationale qui versera de plus gros salaires qu'une société magyare. Car si le chômage est plutôt bas, les salaires le sont aussi ! Si vous maîtrisez bien l'anglais, n'hésitez pas à vous tourner vers l'enseignement, le pays manquant cruellement de professeurs de langue.

Taxes à prévoir

Le taux de taxe sur les bénéfices est de 9%. Les plus-values sont incluses dans la base de l'impôt sur les sociétés au taux de 9%. C'est l'un des taux les plus bas de l'Union européenne. Le taux d'imposition personnelle est une taxe fixe de 16%. Le principal intérêt de la création d'une société en Hongrie est l'absence de retenue à la source en matière de dividendes, royalties et intérêts : ils peuvent donc être versés n'importe où dans le monde sans taxation.

Aides possibles

Le système d'aide aux entreprises est géré par l'Agence hongroise de commerce et d'investissement : <https://hipa.hu/main>. Les taux de subvention suivants sont autorisés par région : jusqu'à 50% en Hongrie septentrionale, Grande Plaine septentrionale, Grande Plaine méridionale et Transdanubie méridionale ; 25% en Transdanubie occidentale ; 35% en Transdanubie centrale ; 0%, 20% ou 35% en Hongrie centrale. Tout allègement

fiscal pour le développement peut être demandé pour une période de treize ans et permet une exemption de 80% de l'impôt sur les sociétés. En matière de promotion des investissements, le gouvernement hongrois donne la priorité à ceux liés aux actifs, à la technologie (acquisition d'équipements, travaux de construction...) et à la R&D, en offrant des subventions VIP au comptant pour ce type de projets.

Les atouts du pays

Sa main-d'œuvre est très bien formée, en particulier dans les domaines de la santé. Le pays est aussi situé à un carrefour des routes d'Europe centrale et possède une infrastructure de transport autoroutier particulièrement développée. Et si la Hongrie est un pays enclavé, le Danube lui permet d'accéder à la mer du Nord et à la mer Noire grâce au canal Rhin-Main-Danube. La Hongrie dispose également d'un système de télécommunications extrêmement moderne et d'une large couverture 4G partout.

Le bon plan

Dans le cadre du Plan national de développement 2014-2020, 6 milliards d'euros ont été alloués pour les projets dans les secteurs du tourisme, de la santé, des infrastructures et de la protection de l'environnement.



Dublin

© Anyavanova

Irlande

Aujourd'hui, l'avenir de l'Irlande est intimement lié à la façon dont la Grande-Bretagne va gérer le Brexit. Quoiqu'il advienne, son cadre fiscal et juridique reste pour l'heure attractif, son climat des affaires favorable, sa main-d'œuvre qualifiée et multiculturelle, et c'est également le seul pays anglophone de la zone euro.

Comment créer son entreprise

Le type de société le plus répandu en Irlande et le plus utilisé par les investisseurs étrangers est la société à responsabilité privée par actions (PrC). Ce statut est identique aux sociétés à responsabilité limitée françaises. Les entreprises ont accès aux normes Sepa, c'est-à-dire qu'il est possible de gérer l'ensemble des paiements en euros à l'intérieur de chaque pays de la zone euro. Aucun capital minimum n'est requis, il ne faut qu'un seul actionnaire au minimum et les impôts sur les dividendes sont de 0%.

Dans quels secteurs investir

Les flux d'investissements étrangers vont vers le commerce et les réparations, l'information et la communication, l'intermédiation financière et les secteurs de l'alimentation et des boissons. Les secteurs de prédilection actuels sont le e-commerce, les FinTech et CleanTech. Si un Brexit dur intervient, ce sont principalement les entreprises locales travaillant dans l'agriculture, le tourisme et l'industrie pharmaceutique qui risquent d'être impactées négativement.

Taxes à prévoir

L'impôt sur les sociétés et les revenus commerciaux est de 12,5%.

Les plus-values sont généralement imposées à 33%. L'impôt sur les dividendes pour un non-résident irlandais est à 0%. Un cadre fiscal pour la propriété intellectuelle, la *Knowledge Development Box*, propose un taux d'imposition de 6,25%. Le montant total des taxes en pourcentage des profits est de 26% en Irlande quand il est en moyenne de 40,9% pour les pays de l'OCDE.

Aides possibles

Plusieurs organismes peuvent vous aider: l'office national pour la promotion et le développement de l'investissement direct étranger (www.idaireland.com) et l'organisme irlandais chargé du développement du commerce et de la technologie (www.enterpriseireland.com/en/). Au total, ce sont plus 170 aides gouvernementales délivrées aux start-up et aux PME en Irlande, y compris des subventions locales.

EMPLOI

L'Irlande est toujours une destination très prisée des jeunes diplômés européens, les multinationales installées sur son territoire recrutant de nombreux profils multilingues. Ils viennent ici parfaire leur anglais et se doter d'une première expérience de travail. Sont particulièrement recherchés les profils en informatique, plus spécifiquement sur des postes en infrastructure sur les ERP et la sécurité, ou sur des postes en digital. Ce sont les profils liés à la Data qui explosent. Autre secteur qui recrute : les call centers, toujours en recherche de polyglottes. Enfin, certains secteurs nouveaux développent leurs activités : celui de la valorisation des déchets, de l'agri-agro (agriculture et agro-alimentaire) ou encore des jeux vidéo.

Les atouts du pays

L'Irlande est sans doute l'économie la plus dynamique de l'Union, avec une croissance soutenue, un taux de chômage à 4,5%, et un coût du travail peu élevé. Ici, la création d'une société est très peu coûteuse (moins de 400 €), elle s'effectue en à peu près une semaine, il n'est pas nécessaire de libérer de capital social et il n'y a pas de taxe professionnelle.

Le bon plan

Partout dans le pays vous trouverez des «*Local Enterprise Office*» qui offrent leur expertise, leur savoir-faire et leur soutien financier aux entreprises. *Enterprise Ireland* soutient activement plus de 1 500 entreprises avec des placements en actions à tout moment, dans presque tous les secteurs, y compris dans les grandes entreprises, les PME et ce qu'il définit comme les «*start-up* à fort potentiel (SUFPP) ».



Italie

La baisse des coûts et l'assouplissement des procédures sont autant de mesures réalisées ces dernières années pour attirer les investisseurs. Cependant, la crise, l'instabilité politique, l'importance de l'économie souterraine sont autant de freins à cette attractivité.

Comment créer son entreprise

La SRL est probablement la forme de société la plus répandue en Italie car c'est une structure flexible qui permet de créer une société avec un investissement initial peu important, à savoir au minimum 1 €, et 1 seul actionnaire minimum. Tous les documents devront être signés devant un notaire avant enregistrement de la société et l'ouverture d'un compte bancaire comme l'embauche d'un comptable local seront indispensables. L'enregistrement de la TVA doit passer par un expert-comptable natif.

Dans quels secteurs investir

L'Italie bénéficie d'un tissu de PME familiales très dense et dynamique au nord et au centre du pays. Les secteurs les plus compétitifs et qui présentent le plus de possibilités de croissance sur le marché intérieur et à l'international sont ceux des boissons, de l'industrie pharmaceutique et chimique, de l'industrie mécanique, des équipements électriques et de l'automobile. L'industrie touristique reste extrêmement dynamique et créatrice d'emplois, tout comme «l'économie verte», très développée dans le pays.

Taxes à prévoir

L'impôt sur le revenu des sociétés (IRES) est déduit à un taux de 24% et il passe à 27,5% pour les banques et

les institutions financières et 34,5% pour les sociétés non opérationnelles. Les compagnies non-résidentes ne payent pas la taxe locale (IRAP). Les plus-values sont imposées au taux de 26%. Une taxe municipale est généralement appliquée à un taux de 0,76% sur les biens immobiliers appartenant à l'entreprise (IMU).

Aides possibles

Le gouvernement soutient l'IDE via des crédits d'impôt, dont 25% pour les investissements privés dans la R&D (50% pour les projets avec des universités ou des instituts de recherche) et 15% pour les investissements dans les machines et les biens d'équipement. Un soutien public supplémentaire est accordé aux nouveaux investissements dans la fabrication et la R&D, en particulier dans les régions du Sud. Il y a en outre une déduction totale de la taxe locale sur les coûts salariaux des salariés embauchés de façon permanente. Une extension des incitations fiscales est accordée aux start-up technologiques et aux

PME innovantes. Pour en savoir plus, le gouvernement a créé l'*Italian Trade Agency* pour les investisseurs étrangers : www.ice.it/en/.

Les atouts du pays

Le pays possède l'un des plus grands marchés de l'Union européenne, une main-d'œuvre qualifiée et de bonnes infrastructures. Il est aussi l'un des principaux pays producteurs du monde et il occupe une position stratégique, au carrefour de l'Europe, de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Ses points forts sont une industrie forte et de grandes capacités d'exportation pour les PME.

Les bons plans

- L'Italie organise de grands salons parmi les plus fréquentés au monde.
- Le pays est en pointe dans la «green economy». Ainsi, il occupe la première place européenne en termes de de basse production de déchets et de recyclage industriel. Il est aussi champion européen en ce qui concerne la production solaire.

EMPLOI

Aujourd'hui, près de 15% des emplois sont des emplois verts, c'est donc un secteur à fort potentiel et recruteur. Les métiers qui y sont liés sont très divers puisqu'ils vont du traitement des déchets à la production d'énergie en passant par exemple par la protection de la nature. Plus généralement, l'Italie comme la plupart des pays d'Europe connaît une pénurie de main-d'œuvre, soit dans les métiers ne nécessitant aucune compétence (notamment dans l'agriculture) soit dans des secteurs qui recrutent des profils spécialisés et expérimentés dans la finance, la santé, la logistique...



© Alex Thonovs

Lettonie

Ce petit pays balte possède un régime fiscal peu contraignant et de nombreuses mesures favorables à la création d'entreprises, notamment pour les start-up. Tardivement convertie à l'économie de marché, la Lettonie s'y est fort bien adaptée. Le pays se distingue par ses facilités à y créer une entreprise et la simplicité des processus de paiement des taxes et d'import-export.

Comment créer son entreprise

La société à responsabilité limitée (SIA) est la forme de société la plus répandue. Il n'y a pas de nombre minimum d'actionnaire et le capital minimum est de 2 878 €. Le capital doit être libéré au moins de la moitié à la constitution et le reste dans l'année. L'enregistrement d'une société prend entre 1 et 3 jours ouvrables. L'agence de promotion des investissements étrangers dans le pays permet de s'informer sur les autorisations nécessaires à l'implantation: www.liaa.gov.lv/en

Dans quels secteurs investir

Sept secteurs cibles doté d'un fort potentiel et d'une expertise locale ont été identifiés par le gouvernement via l'agence de la promotion des investissements étrangers: menuiserie, métallurgie et génie mécanique, transport et stockage, technologie de l'information (y compris services commerciaux mondiaux), technologie verte, soins de santé, sciences de la vie, préparation des aliments.

Taxes à prévoir

Les taxes sont imposées par l'État ou les municipalités. L'impôt sur les sociétés est de 20%. Les plus-va-

lues dérivées de la cession d'actions détenues au moins pour une période de 36 mois sont exonérées d'impôt. Les plus-values sur la cession d'immobilisations (telles que des biens immobiliers, des actions et des obligations) sont imposées à 20%. Les dividendes, les intérêts et les revenus des contrats d'assurance-vie et des fonds de pension privés sont imposés à 10%. Enfin, l'impôt sur le revenu a trois taux fixes: 20%, 23% et 31,4%, à l'exception des gains en capital.

Aides possibles

Un programme de crédits et de semi-crédits a également été lancé pour favoriser les PME, en particulier les PME actives dans la R&D. Des aides à l'embauche sont aussi accordées. Par exemple, une subvention de 50% du salaire mensuel est accordée aux employeurs qui font travailler des personnes au chômage appartenant à des groupes vulnérables. Pour en savoir plus: www.liaa.gov.lv/en/

EMPLOI

La plupart des emplois sont concentrés autour de la capitale Riga, et maîtriser le russe est un vrai plus. Les métiers qui recrutent sont ceux de l'électricité et de l'électrotechnique, de la construction mécanique et assimilés, ainsi que les métiers de la transformation alimentaire et du travail sur bois. Les profils ayant des qualifications dans le domaine des TIC et de la construction, les spécialistes en ingénierie, en métallurgie, les monteurs pour chantiers navals, le personnel médical et les candidats maîtrisant plusieurs langues étrangères ont de bonnes perspectives d'emploi.

Les atouts du pays

La Lettonie peut compter sur une main-d'œuvre qualifiée et relativement peu coûteuse, ainsi que sur une position géographique stratégique: c'est un point de transit entre l'Union européenne et la Russie et les anciennes républiques soviétiques. Le pays bénéficie d'un environnement des affaires compétitif doté d'une fiscalité simple et attrayante et d'un faible niveau de taxation.

Le bon plan

Il existe cinq zones économiques spéciales (ZES), toutes offrent des incitations commerciales très favorables, notamment une réduction de la taxe foncière (80%), de l'impôt sur le revenu des sociétés (80%), de la retenue à la source sur les dividendes, des frais de gestion et des paiements pour utilisation de la propriété intellectuelle par des non-résidents et autres.



Lituanie

La Lituanie forme très bien sa population et le pays cherche à monter sur le podium des pays les plus dynamiques en ce qui concerne les hautes technologies, en couvrant par exemple la presque totalité de son territoire en haut débit. Malheureusement ses dépenses d'innovation en R&D restent insuffisantes. Pour autant, le pays pourrait bien devenir une véritable nouvelle « start-up Valley ». Il s'y crée chaque année un grand nombre de PME et la croissance de son PIB est supérieure à celle de la zone euro.

Comment créer son entreprise

Les sociétés les plus courantes sont les sociétés à responsabilité limitée (UAB), avec un capital minimum requis de 2 500 € et au minimum un actionnaire. Une fois le nom de la société choisi, il convient d'ouvrir un compte bancaire pour y déposer le capital social minimum. L'acte constitutif doit être signé, notarié et déposé au Centre d'enregistrement. L'entreprise doit également demander un sceau pour la société, utilisé dans toutes les transactions financières futures. Tous ces actes prennent en général trois semaines environ.

Dans quels secteurs investir

Les investissements directs étrangers concernent principalement l'industrie, la finance et les assurances, le commerce de gros et la vente au détail, les secteurs des technologies et des jeux vidéo. La Lituanie est porteuse de projets d'affaires, en particulier dans les secteurs des services aux entreprises, de l'industrie et de l'ingénierie, des TIC et des sciences de la vie.

Taxes à prévoir

L'impôt sur les sociétés est de 15% ; celles dont le revenu annuel ne dépasse pas 300 000 € et dont le

nombre d'employés n'excède pas dix personnes sont exonérées durant leur première année d'activité, et bénéficient d'un taux réduit de 5% au-delà. Les dividendes sont taxés de 0 à 15%, les intérêts de 0 à 10% et les royalties à 10%.

Aides possibles

Les aides sont multiples lors de la création de PME: octroi de prêts, fourniture de garanties, services de capital-risque et compensation partielle des intérêts. Une source importante de financement pour les PME provient du programme des Fonds structurels et d'investissement de l'Union européenne (Esif), mis en œuvre en Lituanie par *Investment and Business Guarantees* (Invega), une institution créée par le gouvernement lituanien pour élaborer et mettre en œuvre des solutions efficaces pour promouvoir l'esprit d'entreprise. Pour en savoir plus: <https://investlithuania.com/>.

EMPLOI

Ici, la législation du travail est très libérale, avec une indemnité et un préavis de licenciement réduits. Les CDD sont de plus en plus nombreux, et les contrats « zéro heure », à l'instar du Royaume-Uni, arrivent aussi ici. La Lituanie a de bonnes perspectives de développement dans les secteurs de l'énergie, des transports, des biotechnologies et de l'agroalimentaire notamment. À Vilnius, on recherche des commerciaux, des infirmiers, des comptables, des logisticiens, des programmeurs... Attention, les citoyens de l'UE qui veulent y rester plus de trois mois doivent se faire enregistrer au département Migrations et solliciter un titre de résidence temporaire pour un maximum de cinq années.

Les atouts du pays

Les investissements directs étrangers concernent principalement l'industrie et le secteur de la finance qui profitent d'infrastructures de qualité et d'une main-d'œuvre qualifiée. Le pays se classe au premier rang des pays d'Europe centrale et orientale pour la collaboration entre les universités et l'industrie en matière de recherche et développement. La Lituanie a aussi créé des environnements en *sandbox* pour la sécurité des logiciels.

Le bon plan

En cinq ans, le pays est passé de 80 à 400 start-up actives, et il pourrait bien devenir la future « start-up Valley » de l'Europe. Quant à Vilnius, elle a vu le nombre de FinTech doubler au cours des deux dernières années et accueille l'une des plus vastes pépinières d'Europe, de 2,5 millions de mètres carrés, consacrée à la Proptech.



© By-studio

Luxembourg

Cette place financière longtemps qualifiée de paradis fiscal est devenue plus transparente ces dernières années avec notamment la fin du secret bancaire. La chambre de commerce et d'industrie ainsi que la chambre des métiers offrent des conseils aux Français qui souhaitent créer leur entreprise au Luxembourg (www.cfci.lu/).

Comment créer son entreprise

Ce petit Eldorado européen n'accueille pas si facilement les nouveaux entrepreneurs. Il faut commencer par obtenir une autorisation de résider dans le pays (pour un séjour de plus de 90 jours, le citoyen UE doit déclarer son arrivée puis son enregistrement auprès de sa nouvelle commune et justifier de son autonomie financière), puis un numéro de TVA, enregistrer ses statuts devant notaire et enfin l'immatriculer auprès du registre du commerce. La SARL est l'entreprise la plus fréquemment créée, par au minimum deux personnes. Le capital social minimum s'élève à 12 394,68 € et il doit être déposé sur un compte bancaire au Luxembourg. À noter, la SARL-S permet aussi aux entrepreneurs du Luxembourg de monter leur entreprise à partir de 1 euro (www.houseofentrepreneurship.lu/).

Dans quels secteurs investir

Afin de diversifier son tissu économique, le pays soutient les technologies de l'information et de la communication (TIC), la logistique, les biotechnologies et les écotechnologies, la recherche. Il existe une zone dédiée aux entreprises liées aux activités de développement durable pour qu'elles aient un accès facilité aux infrastructures et aux services qui leur sont nécessaires.

Taxes à prévoir

Le Luxembourg propose une fiscalité très intéressante, avec un impôt sur les revenus varie de 0% pour ceux inférieurs ou égaux à 9 750 € et de 38% pour ceux supérieurs à 34 500 €. L'impôt sur les sociétés dépend des bénéfices de l'entreprise (entre 20 et 22%) et la TVA est comprise entre 3%, 6% et 15%.

Aides possibles

La Société nationale de crédit à l'investissement (www.snci.lu) délivre des subventions aux PME qui œuvrent dans le secteur de l'hôtellerie, la restauration, le commerce de détail. Et les entreprises qui démarrent une activité au Luxembourg sont exonérées d'impôt sur le revenu des collectivités et de l'impôt commercial à hauteur de 25% pendant huit ans. Les dividendes perçus sont exonérés de tout impôt. La Mutualité de cautionnement (www.cautionnement.lu) pourra vous aider à trouver une caution.

EMPLOI

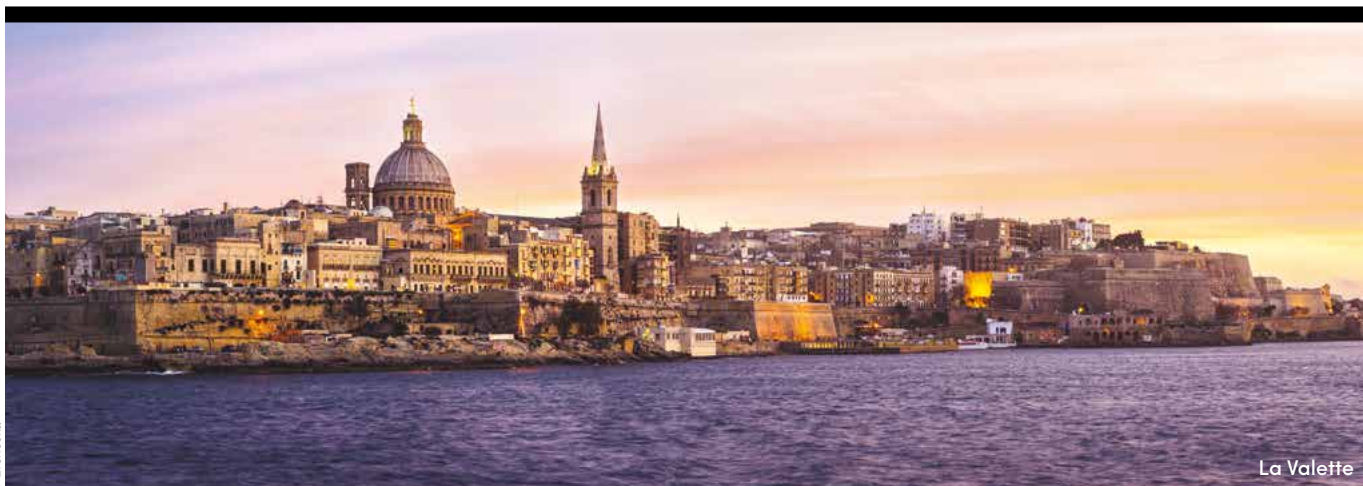
Les institutions européennes, les banques ou les assurances recrutent des diplômés venus du monde entier. Les salaires sont élevés, les offres d'emploi plus nombreuses que les demandes. Tenter sa chance au Luxembourg peut être une bonne idée pour les jeunes diplômés qui souhaitent booster leur CV. En raison de la pénurie de main-d'œuvre locale, de très nombreux emplois sont occupés par des frontaliers, et la moitié d'entre eux sont français. Les secteurs du commerce, de la construction, de l'hébergement et de la restauration sont ceux qui recrutent le plus.

Les atouts du pays

État riche et très stable, le Luxembourg peut se targuer d'une réelle paix sociale (la ville de Luxembourg est aussi l'une des cités les plus sûres au monde), en plein cœur de l'Europe et avec un régime fiscal très compétitif.

Les bons plans

- MyStart (www.mystart.lu/) est une plateforme commune du gouvernement luxembourgeois, de la Chambre de commerce, de la Chambre des métiers et de leurs partenaires. Objectif : vous accompagner lors de la création de votre entreprise ou lors de la reprise et du développement d'une entreprise existante.
- Luxinnovation (www.luxinnovation.lu), l'agence luxembourgeoise pour la promotion de l'innovation et de la recherche, dispose d'un guichet unique pour la création d'entreprises innovantes. Elle informe en matière de financement, de formalités administratives, d'hébergement (pépinières d'entreprises) et de recherche de partenaires.



© L'Herdecka

La Valette

Malte

Malte fait souvent la une des journaux avec ses affaires de corruption qui touchent des personnalités jusqu'au plus haut sommet de l'État ou encore pour l'arrivée massive sur ses côtes de migrants, première porte d'entrée de l'Europe de centaines de réfugiés. Cela ne l'empêche pas de connaître un fort dynamisme économique depuis plusieurs années grâce notamment à ses bases financières solides. De plus en plus de travailleurs européens choisissent de s'y installer, même si ses salaires figurent parmi les plus bas de la zone.

Comment créer son entreprise

Il faut commencer par déposer son capital sur un CIF Account, c'est un compte bancaire d'attente qui permet d'obtenir un justificatif de la banque prouvant le dépôt du capital. Il faut ensuite déposer les statuts de l'entreprise en création, déposer son nom, ouvrir un compte bancaire, s'enregistrer auprès des services fiscaux, obtenir une licence ou un permis commercial et enfin s'enregistrer en tant qu'employeur. Il n'est pas nécessaire de résider à Malte pour y créer son entreprise. La société privée à responsabilité limitée (*Limited Liability Company*) est la solution statutaire la plus fréquemment utilisée, elle est composée d'un actionnaire au minimum avec un capital minimum de 1 164,69 €.

Dans quels secteurs investir

Si les principaux investissements étrangers vont vers les activités financières et les activités d'assurance, il peut être intéressant de monter un projet dans l'électronique, les produits pharmaceutiques ou encore les communications. Malte est aussi un important hub pour les jeux en ligne dans la région et le gouvernement maltais soutient la création d'emplois dans ce secteur.

Taxes à prévoir

Le taux d'imposition des sociétés est fixé à 35%, mais il est en fait beaucoup moins élevé en raison de la participation des actionnaires (l'abattement fiscal sur les dividendes distribués qui est proposé aux entreprises le fait chuter entre 0 et 10%). Les plus-values sur le transfert de titres, de droits d'auteur, de brevets, de marques et sur la cession de droits de propriété sur ces biens sont incluses dans le revenu imposable et soumises à l'impôt sur les sociétés.

Aides possibles

Le gouvernement offre des avantages fiscaux pour l'investissement dans des projets industriels avec des taux d'imposition préférentiels (5% au lieu de 35%), des crédits de taxe sur les investissements (jusqu'à 50% du montant investi ou 50% des deux premières années de salaire des nouveaux emplois créés), des impôts réduits sur les bénéfices réinvestis, des subventions pour la création d'emplois, des prêts avec des conditions favorables pour les promoteurs de

projets industriels. Il existe une Agence de promotion des investissements qui donne accès à des prêts à taux réduits, des bonifications d'intérêts et des garanties de prêt, des programmes sur mesure conçus pour faciliter les projets de recherche et de développement... : www.maltaenterprise.com/

Les atouts du pays

Sa grande force est de posséder une main-d'œuvre très qualifiée, anglophone et peu chère. Malte est devenue l'un des principaux centres de services de la mer Méditerranée. En outre, c'est une véritable plaque tournante pour les entreprises cherchant à faire des affaires en Europe du Sud et en Afrique du Nord, avec plus de 200 entreprises internationales installées sur l'île.

Le bon plan

Malte possède une zone franche, le port franc de Malte, qui offre aux sociétés une imposition réduite et des crédits de taxe sur les investissements.

EMPLOI

Malte a sans arrêt besoin de main-d'œuvre : son taux de chômage est si bas qu'elle cherche à accueillir des diplômés européens (notamment en marketing et communication) et elle a même passé des accords avec les services publics de l'emploi d'autres pays européens ! L'archipel accueille de nombreux européens souhaitant parfaire leur anglais et recherche en permanence des enseignants dans la langue de Shakespeare. Autres secteurs à la recherche de profils moins diplômés : le tourisme, un secteur en pleine expansion, et les call centers qui recherchent des francophones.



© Andrew Mayovsky

Pays-Bas

La croissance de son PIB est continue, son économie est saine et le pays est réputé pour ses possibilités d'optimisation fiscale... Les Pays-Bas sont une destination prisée par les créateurs de petites et moyennes entreprises. Tout ici est plus simple à condition d'être bien organisé. L'économie du pays est ouverte et ses activités d'import-export importantes.

Comment créer son entreprise

Il faut commencer par prendre rendez-vous à la chambre de commerce, votre société ne pouvant être créée que sept jours avant la date de début de son activité. Un questionnaire sera ensuite à remplir (activité, statut...). Vous ouvrirez un compte bancaire, il vous faudra impérativement une adresse et... c'est tout. La *Besloten Vennootschap* (société à responsabilité limitée) est la forme la plus couramment choisie par les investisseurs étrangers, pour laquelle un capital de 1 € est nécessaire, avec au moins un actionnaire et un bureau local.

Dans quels secteurs investir

Les domaines les plus attractifs pour les investissements sont ceux des logiciels, des industries informatiques, des produits chimiques, de l'équipement de sécurité, de l'équipement médical et de la lutte contre la pollution (équipement) notamment.

EMPLOI

Avant de chercher un emploi, il vous faudra vous inscrire auprès de la police des étrangers et ainsi disposer d'un permis de résidence pour rester ici plus de trois mois. Vous devrez nécessairement parler anglais à défaut de parler néerlandais, et avoir obtenu des diplômes qualifiant pour avoir une chance d'être embauché. Ici, les contrats flexibles, à temps partiel, en intérim, sont très nombreux. Les secteurs qui recrutent actuellement sont ceux de la santé, du bien-être et de la construction. Le développement durable est aussi un des secteurs clés en devenir et des opportunités existent aussi dans l'agroalimentaire, les biotechs, les technologies de pointe, l'industrie chimique, les industries créatives, l'eau et l'énergie.

Taxes à prévoir

Le taux d'imposition sur les sociétés a été abaissé à un taux bien au-dessous de la moyenne de l'Union européenne (21% contre 23% en moyenne en UE). Le taux d'imposition des sociétés est de 19% sur les premiers 200 000 € et 25% pour des bénéfices imposables supérieurs à 200 000 €. Les taux de retenue à la source sont de 15% pour les dividendes (0% pour certains dividendes), 0% pour les intérêts et 0% pour les royalties.

Aides possibles

Elles comprennent des programmes de développement et de recherche (WBSO, RDA) et de nombreux programmes de subventions financés par des organisations privées et publiques pour soutenir la recherche médicale. L'une des aides les plus importantes pour les sociétés étrangères est le système de décision anticipée en matière

d'impôt (ATR) en ce qui concerne les transactions proposées adoptées par les autorités fiscales locales. Quant aux aides proposées par les autorités provinciales et municipales, elles sont principalement conçues pour stimuler l'économie locale. Le détail des programmes d'aides : <https://ondernemersplein.kvk.nl/subsidies-en-regelingen/>

Les atouts du pays

Son secteur financier est très développé et le pays est stable. Les infrastructures de communication et de transport sont très modernes et la main-d'œuvre est qualifiée et polyglotte. L'export est grandement facilité par le dynamisme de ses ports, parmi les plus importants du monde. Les Pays-Bas sont en tête des pays les mieux placés pour le commerce frontalier notamment grâce à leur position géographique stratégique qui est une porte d'entrée sur les marchés européens.

Le bon plan

L'Agence néerlandaise pour l'investissement étranger aide les futurs investisseurs étrangers dans leurs démarches, de la conception du projet jusqu'à sa réalisation : <https://investinholland.com/>



© S.F.

Varsovie

Pologne

La Pologne a pour elle d'avoir un important marché intérieur, auquel s'ajoute une fiscalité attractive pour les sociétés. Ici, les entrepreneurs étrangers investissent massivement dans l'industrie manufacturière, puis dans le secteur financier, la grande distribution, l'immobilier et les télécommunications.

Comment créer son entreprise

Pour créer une société à responsabilité limitée (*sp. z o.o.*), la forme la plus employée, il faut signer ses statuts devant notaire, libérer ses apports avant son immatriculation (au minimum 5 000 PLN, soit 1 250 €), s'inscrire au registre judiciaire national. La législation ne fixe pas un nombre minimum d'actionnaires lors de la création d'une société en Pologne où la responsabilité des actionnaires est proportionnelle au montant de ses apports, quel que soit le statut adopté.

Dans quels secteurs investir

La Pologne est l'un des leaders parmi les producteurs de meubles dans le monde et elle s'est spécialisée dans la transformation et la réexportation de produits intermédiaires et semi-finis (électro-ménager, pièces détachées) et de produits chimiques. C'est aussi l'une des meilleures destinations pour l'*outsourcing* en Europe. Le secteur de l'environnement est également en plein développement, avec des besoins en matière de dépollution, de traitement des déchets, de tri optique, d'évacuation des boues, de traitement des eaux... Enfin, la Pologne a besoin de développer et rénover ses infrastructures (routières, ferroviaires).

Taxes à prévoir

Les royalties et les intérêts perçus sur le territoire polonais sont intégralement exemptés d'impôts pour les entreprises des pays de l'Union européenne. L'impôt sur les sociétés se base sur un taux unique de 19 %. Seules les personnes morales ayant leur siège social en Pologne sont tenues de s'acquiescer de cette obligation fiscale.

Aides possibles

Les quatorze zones économiques spéciales (généralement installées dans des régions en difficulté), mises en place depuis les années 1990 ont été reconduites jusqu'en 2026 ; elles proposent des exemptions d'impôts sur le revenu des sociétés, des exonérations de la taxe foncière. Un dispositif soutient la R&D en accordant des baisses sur les salaires, sur l'achat de matériel, en particulier pour les PME. Par ailleurs, le gouvernement octroie des crédits aux petites et moyennes entreprises et un investissement dans les sources d'énergies renouvelables. Il existe aussi des subventions aux entre-

prises dans le domaine de l'efficacité énergétique (par exemple pour réalisation d'audits énergétiques), ou encore pour la mise en place de systèmes informatiques (par exemple pour développer des produits et des services basés sur le commerce électronique). L'Agence polonaise d'investissement et de commerce (PAIH : www.paih.gov.pl/) fournit des informations et du soutien aux investisseurs.

Les atouts du pays

Les coûts de la main-d'œuvre, particulièrement bien formée, sont le principal facteur d'attractivité des investissements étrangers. S'ajoute à cela la stabilité du pays, sa position centrale en Europe.

Les bons plans

- La maîtrise de la langue polonaise est un atout précieux et très recherché.
- Les filiales de grosses entreprises françaises recrutent, pensez à contacter Auchan, Leroy Merlin, Jean Louis David, Brico Dépôt, Promod, Paul...

EMPLOI

La Pologne n'est pas une destination particulièrement plébiscitée par les jeunes diplômés qui souhaitent avoir une expérience à l'international. Et pourtant, c'est un pays qui a de nombreuses opportunités en matière d'emploi. Même si les salaires n'y sont pas très élevés, la pénurie de main-d'œuvre permet parfois de négocier à la hausse son salaire en particulier dans les entreprises internationales (comme Google ou Microsoft). Le pays est francophile, ses relations avec la France sont anciennes, de nombreuses sociétés polonaises recrutent donc des Français pour leur connaissance de ce marché et leurs compétences linguistiques.



Lisbonne

© Stefano Valeri

Portugal

Curiosité dans le paysage politique européen, puisque c'est une présidence socialiste au pouvoir depuis 2015 qui a augmenté le salaire minimum, baissé les cotisations des employeurs, augmenté les retraites, renforcé le droit du travail... et ça marche ! Les investisseurs sont de retour.

Comment créer son entreprise

Pour créer une PME/TPE le plus simple est de former une LDA (Sociedade por ou Sociedade portuguesa à responsabilidade limitada) avec un minimum de 5 000 € et deux personnes, en commençant par enregistrer votre entreprise auprès du registre du commerce et au service des impôts. Il faut également ouvrir un compte en banque. Attention, l'un des fondateurs doit résider au Portugal. Si vos fonds proviennent de l'étranger, vous devrez contacter l'Office portugais du commerce, de l'investissement et du tourisme (ICEP).

Dans quels secteurs investir

Lisbonne a la cote dans l'immobilier, les investisseurs se ruent toujours sur les immeubles de la capitale comme sur ceux de Porto. Le pays investit aussi désormais dans les énergies renouvelables (c'est ici que se trouve la 2^e plus grande centrale solaire au monde). Le Portugal a également créé des zones franches pour renforcer les investissements axés sur la technologie. Le gouvernement recherche des investisseurs étrangers dans les biotechnologies, les call centers, le secteur électrique et électronique, la chimie à forte valeur ajoutée, les nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) et le tourisme de haut niveau.

Taxes à prévoir

L'impôt sur les sociétés est ici de 21%. Les plus-values à long terme sont imposées au Portugal au taux standard de l'impôt sur les sociétés. Les plus-values résultant de la cession d'actions peuvent être exemptées sous certaines conditions. Le régime portugais des « résidents non-habituels » prévoit l'application d'un taux d'imposition unique de 20% en contrepartie de l'exercice d'activités réputées à forte valeur ajoutée. Les dividendes sont taxés entre 0% et /25%, les intérêts à 25%, les royalties à 25%. Tous les tarifs sont élevés à 35% en cas de paiement à un résident d'un paradis fiscal répertorié.

Aides possibles

Il existe des aides remboursables sans intérêt et/ou subventions selon la nature du projet, la possibilité d'obtenir un crédit d'impôt sur les sociétés (IRC) et une exonération d'impôts foncier (IMI), une exonération de

taxes pour la création d'emplois, des aides financières et fiscales pour la recherche et le développement. Une agence pour l'investissement et le commerce extérieur a d'ailleurs été mise en place : l'Aicep. (www.portugalglobal.pt/FR/Pages/France.aspx)

Les atouts du pays

Les entrepreneurs sont intéressés par les bas salaires, la logistique performante, les marchés des pays lusophones, les compétences techniques des Portugais, les subventions de l'État...

Le bon plan

Il est possible de créer son entreprise en moins d'une heure avec le programme « Empresa na Hora ». Ce système permet à ceux qui le souhaitent, y compris les étrangers, de créer une société en se rendant à un bureau unique. Pour en savoir plus : www.empresanahora.mj.pt

EMPLOI

Le Portugal souffre d'un manque de personnels qualifiés, il vous faudra donc présenter des diplômes et une expérience de quelques années pour postuler aux postes de responsabilité. La demande de main-d'œuvre qualifiée et spécialisée n'est pas satisfaite dans certains secteurs : il manquerait près de 30 000 travailleurs dans le tourisme, 28 000 dans la métallurgie, 7 800 dans l'automobile 2 000 ingénieurs dans les TIC d'ici 2020, et 160 000 dans le secteur maritime d'ici 2033. Le secteur du tourisme reste porteur, y compris pour des postes peu qualifiés. Les secteurs qui recrutent en ce moment sont l'hôtellerie, la restauration, les banques, les assurances, les hautes technologies et télécommunications, le commerce de détail.



© Deliu

République tchèque

Ayant parfaitement réussi sa mue de l'économie communiste vers une économie de marché, la République tchèque attire une communauté française qui grandit chaque année davantage. Les PME sont les bienvenues, elles trouvent ici une main-d'œuvre peu chère et un niveau de vie généralement plus bas qu'ailleurs en Europe.

Comment créer son entreprise

Le statut de société à responsabilité limitée (*SRO, Společnost s Ruzemin Omezenym*) est le plus utilisé pour les PME et moyennes entreprises. Le capital social minimum de la SRO s'élève à 200 000 CZK (environ 1 750 €), dont au moins 100 000 CZK en numéraire. Un fonds de réserve obligatoire équivalant à 10% du bénéfice net par an doit être constitué, jusqu'au seuil de 10% du capital. Elle comprend entre 2 et 50 associés. Attention, pour créer une SRO il faut produire le casier judiciaire de tous les associés.

Dans quels secteurs investir

Les secteurs à fort potentiel sont ceux des technologies de l'information, du développement de logiciels, des sciences de la vie. Les secteurs où les Français investissent sont ceux de l'automobile, de l'aéronautique, de la métallurgie, de l'agroalimentaire, des TIC (le pays est très performant pour la délocalisation et l'externalisation des services TIC) et l'électrotechnique.

Taxes à prévoir

L'impôt sur les sociétés est de 19%, les plus-values sont imposées au taux d'imposition normal des sociétés. Les plus-values sur la cession d'actions et participations des entreprises tchèques

dans des sociétés résidant dans l'UE/EEE sont exonérées d'impôt si ces dernières sont détenues à hauteur de 10% et plus pour une durée minimale de douze mois. Les dividendes, les intérêts et les redevances sont soumis à des taux d'imposition de 15 à 35%.

Aides possibles

Le gouvernement a choisi de réduire l'impôt sur le revenu pendant dix ans pour l'établissement d'une nouvelle unité de production et pour l'expansion et la modernisation d'une unité de production existante, de délivrer des subventions pour la création de nouveaux emplois et la formation (en fonction de la région où l'entreprise se crée). Les dépenses en recherche et développement sont 100% déductibles de l'assiette fiscale et donnent lieu à un crédit d'impôt de 100%. Pour plus de renseignement, contactez CzechInvest, l'agence de développement des investissements : www.czechinvest.org/en.

Les atouts du pays

Faisant partie de l'UE mais pas de la zone euro, la croissance du pays ne faiblit pas et son taux de chômage est l'un des plus bas d'Europe. La qualité de sa main-d'œuvre et son riche passé industriel en font une destination très recherchée, tout comme sa position centrale en Europe. Le gouvernement vient de mettre en place un programme basé sur la promotion de l'entrepreneuriat et la modernisation de l'administration publique qui a permis, par exemple, de faciliter l'obtention de financement public dans les domaines de la science, de la recherche et de l'innovation.

Les bons plans

- Il existe plusieurs zones franches qui proposent des facilités fiscales dans les villes suivantes : Ostrava, Cheb, Prague, Pardubice, Hradec Kralove.
- Pôle Emploi a passé un accord avec l'ambassade de France en République tchèque pour vous aider à trouver votre premier emploi : www.czechemploi.fr/.

EMPLOI

De très nombreuses opportunités professionnelles sont offertes dans le secteur des services ainsi que dans les domaines de l'informatique et de la technologie, de la logistique, des transports, de l'éducation et de la construction. Si les salaires sont plus bas en République tchèque, il est néanmoins possible de négocier de bons contrats auprès des entreprises internationales du secteur des technologies de l'information et de la haute technologie. Prague reste une destination privilégiée, le nombre de Français qui s'y sont installés a triplé depuis trois ans. Mais attention, de nombreuses offres d'emplois sont à pourvoir dans des secteurs peu qualifiés, comme les call centers ou la restauration.



© Augustin Lazarou

Roumanie

La Roumanie offre de réelles opportunités économiques et attire les entrepreneurs français qui occupent d'ailleurs le cinquième rang des investisseurs dans le pays. Le marché est accessible aux PME car il n'y a pas de droits de douane et la réglementation est alignée sur le modèle européen. La communauté d'affaires est très bien organisée et aide toutes celles et ceux qui souhaitent s'implanter dans le pays.

Comment créer son entreprise

La Société à responsabilité limitée (SRL) est la formule habituellement choisie par les entrepreneurs qui créent une entreprise en Roumanie, pour laquelle il faut un capital minimum de seulement 200 RON (environ 45 €) et un seul actionnaire. Viennent ensuite le choix de la dénomination sociale, l'identification d'un siège social et l'ouverture d'un compte bancaire dans une banque roumaine pour le dépôt du capital. Une fois le capital déposé à la banque, les associés (ou les actionnaires) doivent faire déposer les statuts de leur société roumaine (SA ou SARL) auprès du registre de commerce et obtenir ainsi leur inscription au registre de commerce roumain.

Dans quels secteurs investir

Les secteurs phares sont traditionnellement ceux de l'automobile, des industries extractives, du BTP (avec la remise à niveau des infrastructures). Plus récemment, le gouvernement a misé sur les énergies renouvelables, des technologies nouvelles. Le potentiel touristique du pays est important, mais les infrastructures hôtelières très insuffisantes: c'est donc un secteur dans lequel il peut être très intéressant d'investir aujourd'hui. Pour attirer les investisseurs, la TVA vient

de passer à 5% dans ce secteur. Ce sont dans l'industrie, les services et le commerce que l'on retrouve la plupart des sociétés françaises.

Taxes à prévoir

L'impôt sur les sociétés est de 16%, il passe à 1% pour les petites sociétés (micro-entreprises, pour les revenus allant jusqu'à 500 000 €) et 3% pour les entreprises sans employés. Les dividendes sont taxés à 5%, les intérêts à 16% et les royalties à 16%. Des taux qui peuvent être réduits dans le cadre d'une convention fiscale.

Aides possibles

Il existe de nombreuses incitations pour les investisseurs, comme une déduction supplémentaire de l'impôt sur les sociétés pour les activités de R&D, une exemption de l'impôt sur les sociétés pour le profit réinvesti dans

des équipements technologiques, une exemption de l'impôt sur les revenus pour les personnes créant des logiciels, des facilités fiscales pour les embauches de demandeurs d'emploi...

Les atouts du pays

Les ingénieurs roumains ont une excellente réputation, et en temps de pénurie mondiale d'ingénieurs, ce n'est pas une nouvelle anodine! Le marché des logiciels et des services informatiques y occupe une place centrale. Par ailleurs, le pays, francophile, a des liens forts avec la France qui a une très bonne réputation.

Le bon plan

L'installation en Roumanie des ressortissants européens dans le pays est facilitée par une carte de résidence délivrée automatiquement pour ceux qui résident plus de cinq ans dans le pays.

EMPLOI

Pour un séjour de plus de 90 jours, vous devez solliciter la prolongation de votre droit de séjour auprès de l'autorité compétente en justifiant d'un emploi, de ressources suffisantes pour subvenir à vos besoins ou d'une inscription dans un établissement d'enseignement supérieur roumain. Il vous sera demandé votre pièce d'identité et un justificatif de domicile, après quoi, il vous sera remis un certificat valable d'un à cinq ans. Il y a des opportunités d'emploi pour les candidats qualifiés et pour les postes à responsabilité dans les secteurs des sciences et de l'ingénierie, des technologies de l'information et de la communication, des postes d'administratif-commercial, dans le domaine de la santé, du juridique, et aussi les secteurs sociaux et culturels.



Londres

Royaume-Uni

Accord ou pas, *that is the question* ? Car selon que le Royaume-Uni sortira de l'UE en négociant un accord de libre-échange, les entrepreneurs européens pourront continuer à s'installer facilement en Grande-Bretagne... ou pas ! Pour l'heure, ici, l'optimisation fiscale, un environnement favorable, la flexibilité du marché du travail sont autant de points qui restent attractifs pour les entreprises.

Comment créer son entreprise

Monter son entreprise peut ne prendre que... 24 heures ! La société à responsabilité limitée est l'option la plus courante. Pour cela, il vous faudra un nom et une adresse pour la société, au moins un directeur et un actionnaire qui ne sont pas obligés de vivre dans le pays, des statuts légaux, un compte bancaire (plus facile à ouvrir si vous êtes résident). Le capital minimum est de £1.

Dans quels secteurs investir

Les énergies renouvelables, les technologies de l'information et de la communication, les industries créatives (musique, cinéma, théâtre, design...), l'industrie du luxe et la distribution restent des secteurs à fort potentiel. Il peut être aussi intéressant d'investir dans l'agro-alimentaire, les TICs et les logiciels (notamment la cybersécurité), les énergies renouvelables, l'aéronautique et les biotechnologies.

EMPLOI

Le Brexit n'a pas impacté le marché du travail de façon négative puisqu'on est ici dans une situation de quasi plein-emploi. Cependant, les conditions de travail sont de plus en plus précaires, les emplois à temp partiel explosent et les salaires sont gelés. Londres reste pour l'instant la capitale financière de l'Europe ce qui implique que les emplois liés à ce secteur d'activités restent nombreux. Les Français sont plutôt recherchés dans l'hôtellerie et la restauration, la recherche scientifique, le commerce, les nouvelles technologies de l'information et des industries liées à l'environnement.

Taxes à prévoir

L'impôt sur les sociétés est de 19%, les dividendes sont taxés à 0% (20% pour les dividendes payés par un fonds d'investissement immobilier de ses revenus de loyer exonérés d'impôt), les intérêts à 20% pour les non-résidents et les royalties à 20% (les taux peuvent être inférieurs dans le cadre d'une convention fiscale). Le pays a prévu de baisser l'impôt sur les bénéficiaires à 17% en avril 2020, voire de 10 à 12% après sa sortie de l'Union.

Aides possibles

Vos démarches seront facilitées par une cellule du ministère de l'Industrie et du Commerce spécifiquement dédiée, « Investir en Grande-Bretagne » (<https://invest.great.gov.uk/fr/>). Il existe un financement sélectif pour le programme d'investissement en Angleterre afin d'encourager l'investissement dans des projets qui mènent à l'amélioration à long terme de la productivité, des savoir-faire et de l'emploi. *Patent Box* propose une taxe d'entreprise de 10% (à comparer aux 19% habituels) sur les

bénéfices générés par des inventions brevetées au Royaume-Uni et il existe des incitations pour les entreprises qui investissent dans la R&D, notamment *R&D Expenditure Tax Credit*.

Les atouts du pays

Le Royaume-Uni reste la troisième destination des flux mondiaux d'IDE après les États-Unis et la Chine. Si la sortie de l'UE n'est pas faite pour rassurer les milieux d'affaires qui craignent une hausse des coûts commerciaux avec l'Europe, le pays reste toujours attractif en raison de son économie libérale et de son système administratif peu pesant.

Les bons plans

- Le Royaume-Uni met à jour régulièrement une liste des emplois qui connaissent une pénurie : <https://www.gov.uk/guidance/immigration-rules>
- Des plans de capital-risque attrayants pour aider les petites et moyennes entreprises à se développer. L'*Enterprise Investment Scheme* et le *Venture Capital Trust* offrent des allègements fiscaux pour investir dans des petites entreprises britanniques.
- Les Zones assistées bénéficient d'exemption de charges à la condition de porter des projets répondant à certains critères: www.gov.uk/business-and-industry/science-and-innovation



Bratislava

© Mapics

Slovaquie

Les entreprises françaises et allemandes sont les principaux investisseurs en Slovaquie, en particulier dans les secteurs clés de l'énergie, de l'automobile, des télécommunications et des services. La Slovaquie est une destination intéressante sur le plan de la possibilité de réaliser des affaires, malgré des hausses récentes d'impôts sur les sociétés et quelques problèmes de corruption.

Comment créer son entreprise

La société à responsabilité limitée (SRO) est la forme de société la plus populaire et il faut en moyenne entre trois et quatre semaines pour la constituer. Son capital social doit se monter au minimum à 5 000 €, et chacun des associés (un au minimum) doit apporter au moins 750 €. Il faut être inscrit au paiement de la TVA et c'est l'office des finances locales qui détermine les frais d'inscription, qui peuvent s'élever jusqu'à 2 000 €. Il faut aussi une licence professionnelle qui coûte 950 € la première année. Il faudra également apporter une preuve de résidence des associés.

Dans quels secteurs investir

Le pays souffre d'un manque d'infrastructures modernisées, il y a donc de grands projets de rénovation qui boostent les secteurs du BTP, de l'énergie, des transports. Les incitations à l'investissement peuvent soutenir quatre catégories de projets: la production industrielle, les centres de technologie, les projets combinés de centres de production industrielle et de technologie, les centres de services aux entreprises. Il y a des incitations en espèces, des allègements d'impôts sur le revenu, une contribution pour les emplois nouvellement

créés, le transfert ou la location de biens immobiliers à un prix inférieur à la valeur de l'actif général.

Taxes à prévoir

L'impôt sur les sociétés est de 21% tout comme les plus-values. Les dividendes sont taxés à 35% (pour les résidents de pays qui n'ont pas conclu de convention fiscale ou d'accord sur l'échange d'informations avec la Slovaquie), 7% (pour les dividendes distribués aux individus par une entité résidente en Slovaquie sur les bénéfices obtenus à compter de 2017), les intérêts de 0, 19% et 35%, les royalties à 0, 19%, 35%.

Aides possibles

Il existe de nombreuses aides en faveur des investissements étrangers qui peuvent aller de 20 à 50% des coûts de l'investissement selon les projets. des crédits d'impôts et des systèmes de subventions. Ces

aides sont concédées selon le type de projet, le lieu de l'implantation et le secteur d'activité. Sario est l'Agence de promotion des investissements de Slovaquie : www.sario.sk

Les atouts du pays

Peu coûteuse mais qualifiée, la main-d'œuvre slovaque est intéressante pour les entrepreneurs, tout comme sa position au cœur de l'Europe centrale.

Le bon plan

L'objectif des missions commerciales en Slovaquie est de recevoir des délégations d'entreprises étrangères en Slovaquie dans le but de fournir aux entreprises slovaques l'occasion de développer leur coopération avec des entreprises étrangères, de découvrir de nouvelles opportunités d'affaires et d'obtenir de nouveaux contacts. C'est aussi l'occasion pour des PME étrangères d'entrer en relation avec des sociétés slovaques.

EMPLOI

C'est dans les régions de Košice, Bratislava et Žilina que l'on retrouve les taux les plus élevés d'emploi dans le pays. La plupart des étrangers travaillent dans le secteur du bâtiment et dans les différentes branches de l'industrie. Les secteurs les plus dynamiques en matière d'emploi sont la production industrielle, le bâtiment, le commerce de gros et de détail, les transports et l'entreposage, les services d'hébergement et de restauration, ainsi que les secteurs de l'art, du divertissement et des loisirs. Ici aussi, le pays souffre d'une fuite de ses cerveaux, ce qui représente de réelles opportunités pour les cadres supérieurs expérimentés.



Slovénie

Malgré des lourdeurs bureaucratiques, des infrastructures insuffisantes, un secteur bancaire peu compétent, le pays attire des investisseurs en raison des incitations de Bruxelles, de sa main-d'œuvre qualifiée et de ses salaires assez bas.

Comment créer son entreprise

La société à responsabilité limitée (*d.o.o.*) nécessite un ou plusieurs actionnaires (sans limitation de nombre) avec un capital minimum de 7 500 €. L'enregistrement de la société peut se faire devant notaire ou gratuitement sur Internet, ou encore dans un des nombreux «e-VEM», centres de services one-stop.

Dans quels secteurs investir

Historiquement, les secteurs qui attirent le plus d'IDE sont la fabrication, le transport et le stockage, les services financiers et l'assurance, la distribution, le service commercial et le crédit-bail, les produits chimiques, les pneumatiques et les produits en plastique, l'ingénierie, le papier, les télécommunications et le tourisme. La Slovénie est connue pour son industrie automobile, et les entreprises françaises ont une forte présence dans ce secteur. Il faut également mentionner l'industrie pharmaceutique. Les PME dans le domaine de la numérisation industrielle ont un important potentiel de développement tout comme le secteur touristique et la recherche.

Taxes à prévoir

L'impôt sur les sociétés a baissé et il est aujourd'hui de 17%. L'assiette de l'impôt sur les sociétés peut être réduite de soit 40% du montant investi en immobilisations corporelles et/ou en immobilisations incorporelles, soit 100% du montant investi en R&D. Les taxes sur les dividendes varient de 0 à 15% tout comme celles sur les intérêts, et sont de 15% pour les royalties.

Aides possibles

Il existe des abattements fiscaux pour les investissements dans la R&D. À noter également, l'Agence d'aide à l'investissement : www.investslovenia.org/fr. Les aides sont en général concentrées sur la création d'emploi, le transfert de savoir-faire et de nouvelles technologies et elles dépendent des régions où vous implantez votre société.

EMPLOI

C'est en Slovénie centrale que se retrouvent la plupart des emplois, c'est le centre administratif, économique, culturel et scientifique du pays. C'est là qu'on peut travailler dans les domaines de l'administration publique et de la défense, les activités de protection sociale obligatoire, d'éducation et de santé, les commerces, la restauration et le transport. L'industrie demeure une source importante d'emplois. On note même une pénurie sur le marché du travail d'ingénieurs, de médecins, de cadres infirmiers, de développeurs de logiciels, de programmeurs d'applications, de techniciens en constructions mécaniques, et aussi de cuisiniers, serveurs, maçons... Attention cependant, car en dehors des emplois en pénurie, il peut être difficile de trouver un emploi, car le chômage reste important, avec plus de 8%.

Les atouts du pays

La présence de *clusters* sur ce territoire bien positionné au cœur de l'Europe attire les entrepreneurs. Dans toute la région Adriatique, elle est le seul pays se trouvant à la fois dans la zone euro et l'espace Schengen, c'est un avantage important. Son taux de croissance est soutenu, son inflation relativement faible et l'économie s'est beaucoup diversifiée ces dernières années.

Le bon plan

Des concessions appartenant à l'État sont disponibles pour les investissements de plus de 500 000 € dans les secteurs de l'industrie, des services stratégiques (centres de services clients, centres logistiques de distribution, les sièges sociaux régionaux), la recherche et le développement. Les investissements les plus recherchés se situent dans les hautes technologies dites « vertes ».



© Grisha Bruev

Suède

Ce pays qui est l'un des plus égalitaires hommes-femmes au monde cherche des investisseurs pour développer sa croissance inclusive et verte. Ici, l'esprit d'entreprise s'inculque dès la primaire, et les vocations entrepreneuriales sont précoces. C'est donc un environnement favorable qui vous attend si vous choisissez d'y implanter votre entreprise.

Comment créer son entreprise

La forme de société la plus courante en Suède est l'*Aktiebolag* (AB - société à responsabilité limitée) pour laquelle il faut un capital social minimum de 500 000 SEK (47 500 €) avec au moins un associé. L'enregistrement d'une société est assez long. Il faut commencer par avoir un siège social, obtenir le document nommé *F-Skatt* et demander l'assujettissement de votre entreprise à la TVA. Les démarches peuvent s'effectuer beaucoup plus rapidement sur Internet sur le site Verksamst.se (www.verksamst.se) qui regroupe tous les sites gouvernementaux.

Dans quels secteurs investir

Les activités historiquement développées en Suède sont basées sur la foresterie, le fer, l'acier, le matériel de précision, l'exploitation minière, l'agriculture et les véhicules automobiles. Les secteurs d'avenir sont ceux des produits pharmaceutiques et des produits

chimiques. Stockholm attire de nombreuses start-up, se positionnant ainsi juste derrière la Silicon Valley, en particulier dans le domaine des innovations numériques, de la santé digitale, des smart medias et du gaming. La mobilité électrique et les énergies renouvelables sont aussi un secteur d'avenir.

Taxes à prévoir

L'impôt sur les sociétés est de 21,4% puis passera à 20,6% après le 31 décembre 2020. Les dividendes sont taxés de 0 à 30%, les intérêts à 0% et les royalties de 0% à 22%.

Aides possibles

Le pays possède de très nombreuses structures d'aides aux PME sur l'ensemble de son territoire, ainsi qu'un grand centre pour les entrepreneurs, le *Nyföretagar Centrum*. Les centres pour les entrepreneurs (www.nyforetagarcentrum.com) cofinancés par les communes (il y en a plus de 200

en Suède) proposent de nombreux contacts de professionnels (des «mentors»), des conseillers pour aider les futurs entrepreneurs lors de la création de leur entreprise, des séminaires, des cours gratuits... Les régions peuvent aussi subventionner des entreprises avec des montants différents selon la région. Dans la zone 1, les subventions sont plafonnées à 35% tandis que dans la zone 2, elles sont plafonnées à 20%.

Les atouts du pays

- La Suède figure parmi les pays les plus innovants de l'OCDE en matière de technologies environnementales.
- Si le marché est relativement petit, la population bénéficie d'un PIB/habitant élevé.

Les bons plans

- Des informations générales et un soutien peuvent être fournis par le Service public suédois de l'emploi par téléphone au +46 (0) 771 416 416.
- Si vous devez enregistrer dans des délais extrêmement courts votre société, vous pouvez le faire via une société pré-constituée (des sociétés «dormantes»).
- Pour obtenir des aides pour le financement, contactez l'entreprise gouvernementale Almi Företagspartne : www.almi.se/en/in-english/

EMPLOI

Le pays connaît une situation de quasi plein-emploi, même si les contrats courts se développent plus vite que les CDI. Des pénuries de main-d'œuvre apparaissent dans certains secteurs comme la construction, la santé, l'éducation et les services communaux. Un niveau élevé de compétences est exigé pour la plupart des postes en Suède, sans quoi les travailleurs étrangers ont peu de chance de trouver un emploi. N'hésitez pas à contacter les 400 entreprises françaises installées ici, elles sont susceptibles d'embaucher des francophones. Le site du gouvernement suédois (Sweden.se) publie une liste des professions qui recrutent sur le marché du travail local.

FRANÇAIS DU MONDE, LA CHRONIQUE DE FRANCE INFO

Parfums d'aventure

Ils ont franchi le pas, animés par une soif de découverte, des idées originales, une motivation sans faille... Ils rencontrent parfois quelques écueils, mais la réussite est souvent au bout du chemin.

Le Français qui va illuminer Dubaï 2020

La société de François Jarrossay a été retenue pour installer des luminaires intelligents sur le site de la future Exposition universelle. Après le Louvre Abu Dhabi, le Français rayonne dans les Émirats. Le lampadaire s'appelle *Manarati*, « le phare » en langue arabe. François Jarrossay ne peut dire encore combien il va en installer, mais l'incroyable vitrine que représente l'Expo est une aubaine pour ces concentrés de technologies : « *L'idée, c'était d'inventer un mâât intelligent avec un tas de fonctionnalités: des capteurs d'humidité, d'air, de particules, des écrans des deux côtés, des caméras de sécurité à reconnaissance faciale, des relais wi-fi, des chargeurs pour voitures électriques, et bien sûr... de l'éclairage!* », le tout designé par le constructeur automobile allemand Porsche. Le Français a signé pour cela un contrat avec Dewa, le plus gros fournisseur d'énergie à Dubaï. Sa start-up, baptisée *Lumen at Work*, « la lumière au travail », n'emploie que quatre collaborateurs dans l'Émirat. Déjà l'Arabie saoudite et le Kazakhstan seraient intéressés. Ses fournisseurs sont basés en France, comme le groupe Ragni à Cagnes-sur-Mer, leader de l'éclairage extérieur. À 32 ans, François Jarrossay n'en est pas à son premier coup. C'est aussi sa société qui a décroché le marché de l'éclairage du Louvre Abu Dhabi, le musée dessiné par Jean Nouvel ouvert en 2017. « *Tout a été fait sur mesure, se souvient-il. L'architecte ne voulait voir aucun éclairage au plafond. Tout le monde s'y était cassé les dents... Nous sommes arrivés avec une solution innovante et avons été retenus!* »

Lui écrire : francois.jarrossay@gmail.com



© E. Langlois

Tenerife, capitale du street art

De plus en plus d'artistes étrangers viennent s'installer dans la grande île de l'archipel de Canaries, face au Maroc. Comme le Français Louis Lambert dont les fresques immenses sont presque devenues la signature de Tenerife. À gauche un champ de bananes, au bout du chemin les vagues de l'Atlantique. Sur le seuil de son atelier, Louis Lambert avoue qu'il hésite souvent entre sa planche de surf et ses pinceaux. Par amour pour une Canarienne, le Français vit à Punta del Hidalgo, dans le nord sauvage de Ténérife, à quelques kilomètres de l'ancienne capitale, La Laguna, classée au patrimoine mondial de l'Unesco. Il raconte que c'est ici, désormais, qu'il trouve son

inspiration : « *C'est un lieu très puissant au niveau de la nature, de la mer, de la montagne, la végétation. C'est très luxuriant à tous les niveaux, c'est le paradis, mon fils grandit dans l'eau! Les palmiers, pour moi qui viens du Nord, c'est un gros changement! J'ai toujours su que je voulais vivre au soleil et dans les îles mais je n'avais jamais pensé à Tenerife.* » Né à Lille il y a 41 ans, Louis Lambert pose d'abord ses valises à Madrid en 2002. Passionné de peinture depuis l'enfance, son terrain de jeu c'est la rue. Il crée son alter ego tricéphale, son double artistique « Trois Têtes Man », qu'il met à toutes les sauces : « *C'est un petit personnage à trois têtes qui me permet de communiquer avec les gens. Vu qu'il a trois têtes, ça me permet de montrer qu'il y a toujours plusieurs points de vue sur une même situation.* »

Lui écrire : 3ttman@3ttman.com



© E. Langlois

Los Angeles, cité des arts

En plus de diriger un hôtel au cœur de Los Angeles, Benjamin Trigano, petit-fils du créateur du Club Med, fait vivre deux galeries d'art contemporain, sa passion. Le bâtiment ne paye pas vraiment de mine. À un block, un pâté de maison, d'Hollywood Boulevard et de ses trottoirs étoilés, Benjamin Trigano a ouvert il y a quatre ans le premier hôtel de la marque « Mama Shelter » aux États-Unis, un établissement de 70 chambres, entre *bed & breakfast* et auberge de jeunesse de luxe, dans un décor aux couleurs acidulées signé Philippe Starck. « On a repris pas mal des codes de Los Angeles, explique le Français, comme les motifs mexicains de la moquette, des scénarios de films pour montrer qu'on est près des studios. On a aussi mis de vieux magazines californiens dans les chambres. » Benjamin Trigano a donné carte blanche à des plasticiens locaux pour décorer à la craie les plafonds en ardoise de la grande salle de restaurant au rez-de-chaussée. Car la grande passion du petit-fils du fondateur du Club Med, c'est l'art contemporain. Benjamin Trigano



© E. Langlois

vit depuis quinze ans à Los Angeles, le double aux États-Unis. Il possède deux galeries à Los Angeles, dont une exclusivement consacrée à la photo, deux espaces de 400 m² où il expose les stars de demain qu'il rencontre au fil de ses visites d'ateliers : « J'essaie de trouver des gens qui ont leur propre vision

des choses, leur propre goût esthétique, qui ne sont pas là juste pour copier ce qui marche. Quand les clients viennent, ils veulent découvrir quelque chose et ne pas voir pour la 150^e fois le même artiste. »

Lui écrire : info@mbart.com
mamashelter@mac.com

Le Québec tout en haut de l'affiche

Destination réputée sûre, la province francophone canadienne enregistre depuis deux ans une hausse sans précédent de ses visiteurs étrangers. Ici, c'est le mont Royal. De ce belvédère unique, on domine toute la ville de Montréal en contrebas, jusqu'au fleuve Saint-Laurent. C'est une colline de 233 mètres de haut, avec ses lacs, ses deux universités et ses deux cimetières jardins, mais ici tout le monde l'appelle la montagne, explique Jean-Michel Villanove : « C'est un point incontournable pour tous les touristes mais aussi les Montréalais. L'été, on y trouve toutes les activités. Il y a à la fois la contemplation, le sport, la détente, le loisir ou le pique-nique. » Traditionnellement, la saison démarre en mai avec la « Cordée du mont Royal » et des concerts une fois par mois. Le Français est employé de l'association « Les Amis de la montagne » dont la mission est de valoriser tout le patrimoine du mont Royal et ses trois sommets. « C'est un repère visuel qu'il ne faut pas perdre, plaide-t-il. Si on l'enlève, Montréal n'est plus Montréal. On la voit de certaines rues. On la sent mais on la voit aussi, c'est son identité. » Créé en 1876, le parc a été dessiné par le même architecte que Central Park à New York. Aujourd'hui encore, aucun building de Montréal ne peut dépasser le sommet du mont Royal. C'est un incontournable de la ville.



© E. Langlois

Il suffit de se rendre dans ce parc de 250 hectares pour y entendre toutes les langues du monde. Il y a deux ans, les touristes français au Québec étaient environ 450 000. Ils sont 600 000 aujourd'hui. La destination connaît un engouement sans précédent.

Lui écrire : jeanmichelvillanove@lemontroyal.qc.ca



LES VOIX DU MONDE

Vibrez en temps universel



La radio mondiale en français et 16 autres langues. Grâce à l'expertise de ses rédactions basées à Paris et de son réseau de 400 correspondants, RFI propose à ses auditeurs des rendez-vous d'information et des magazines offrant les clés de compréhension du monde.



@RFI



Caisse des Français de l'Étranger
La Sécurité sociale des expatriés

La Solution Santé

Jeun**Expat**Santé

Jeun**Expat** Santé vous protège
quel que soit le pays d'expatriation.



Vos interrogations, nos solutions :



- Du rhume à l'angine, **comment suis-je protégé ?**
- Si je suis enceinte au moment de mon expatriation, **que se passe-t-il ?**
- **Que faire** en cas d'hospitalisation ?



- › **La même protection sociale qu'en France**
- › **Pas d'exclusion selon la nature des pathologies**
- › **Sans délai de carence ni questionnaire médical**

Adhérez à l'assurance santé pour

30€/mois

Une adhésion simple et rapide en quelques clics sur www.jeunexpat-sante.com